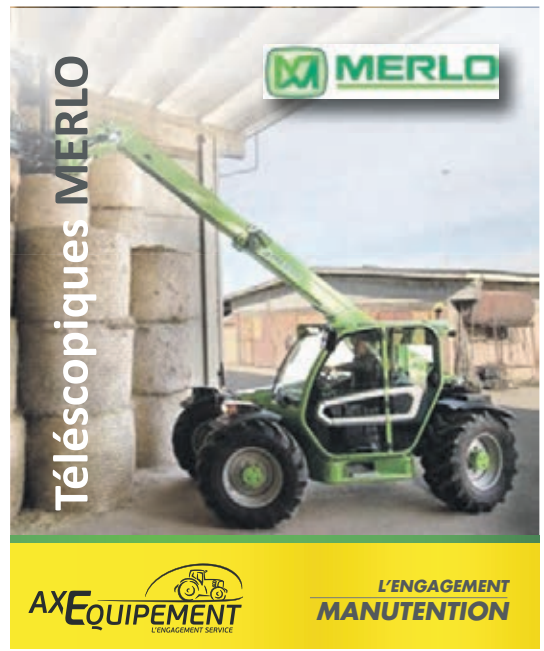
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1345 - VENDREDI 23 OCTOBRE 2015 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Inauguration de la Maison de l'agriculture à Bretenière (21)



Un outil performant au service de tous

La nouvelle Maison de l'agriculture a été inaugurée ce lundi 19 octobre. Les acteurs ayant participé à cette réalisation étaient tous là, comme la majorité des 200 salariés des OPA. Pages 16

Encarté avec cette édition: Catalogue Sureau Agriculture (sur certains cantons)

Côte d'Or

› Commercialisation

Frais d'Ici ouvre à Chenôve



Nièvre

› FCO et réglementation

Les cadrans redémarrent doucement

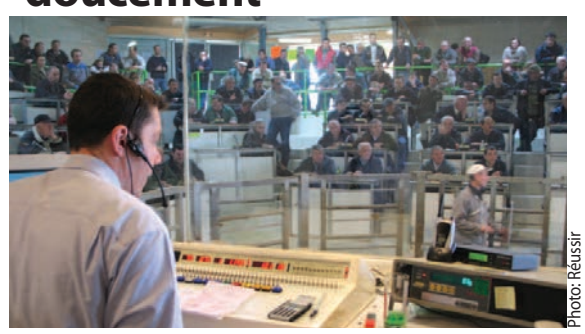


Photo: Réussir

Yonne

› Fièvre aphteuse

Un exercice pour ne pas oublier la maladie





MONGIN Jean-Jacques
n° ORIAS 07009678
> professionnel en assurances agricoles depuis 21 ans
> présent dès 7h00 le matin
> 1 seul interlocuteur pour l'établissement de vos contrats et la gestion de vos sinistres
RISQUE GRÊLE et ALÉAS CLIMATIQUES
AVIVA
6, Rue Dampierre (Place des Cordeliers) Auxerre
Tel. 03 86 72 08 38 - Fax 03 86 72 08 39
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com

Sommaire

Côte d'Or
04 • Commercialisation: Frais d'Ici ouvre à Chenôve
05 • Charolais: Compétition, convivialité et solidarité
06 • Équins: Le show des petits chevaux
07 • Point de vue: Le biodiesel mis à mal

Nièvre
08 • Cercy-la-Tour: Rendez-vous le 7 novembre !
09 • Chambre d'agriculture: La maîtrise de la reproduction, condition de bons résultats économiques
10 • GED Agri Rural: L'emploi partagé monte en puissance
11 • Rencontre : la secrétaire d'État chargée des Droits des Femmes à Pouilly

Yonne
12 • Fièvre aphteuse: Un exercice salutaire, pour ne pas oublier la maladie
13 • Point d'actualité: La barque est bien chargée…
14 • Interview: *«Nous aurions du aller plus loin quand nous étions au pouvoir…»*
15 • Lycée La Brosse: Changement à la tête de l'exploitation agricole

Bourgogne et ailleurs
16 • Inauguration de la Maison de l'Agriculture à Bretenière: Un outil performant au service de tous
17 • Changement climatique: L'agriculture a des solutions
18 • COP 21: Pour Stéphane Le Foll, l'agriculture est *«à la veille d'une nouvelle mutation»*

Filières
19 • Cultures Année internationale des sols: Le sol, sollicitations et solutions
20 • Élevage Agnelles de renouvellement: L'avenir du troupeau

Infos Services
21 • Firmes & Machinisme
22-23 • Analyses et tendances
24-26 • Petites annonces
27-29 • Annonces légales
30 • Vie quotidienne
31 • Paroles de jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Plan de soutien à l'élevage français

Mise en œuvre des annonces complémentaires du 3 septembre

Dès mars 2015, puis en juillet, le gouvernement a mis en place des mesures de soutien aux éleveurs confrontés à d'importantes difficultés financières.
Ces mesures ont été complétées le 3 septembre avec la possibilité pour les éleveurs en difficulté de recourir à une «année blanche» et à des mesures sociales supplémentaires :
• Augmentation de l'enveloppe consacrée au Fonds d'allégement des charges (FAC). L'enveloppe a été augmentée de 50M€ en complément des 57M€ déjà annoncés en juillet. Ce sont donc 107M€ au niveau national.
• L'année blanche a pour objet de permettre aux éleveurs de ne pas avoir à rembourser les prêts bancaires éligibles (capital et intérêts) durant douze mois. Pour bénéficier de cette mesure, l'éleveur devra en faire la demande et devra être considéré comme étant en difficulté par la cellule d'urgence départementale. Le surcoût généré par la restructuration de l'endettement et notamment la mise en place de l'année blanche sera pris en charge de manière équilibrée par l'Etat, les banques et l'éleveur (1/3, 1/3, 1/3). Les éleveurs intéressés par cette mesure sont invités à se rapprocher au plus vite de leur établissement bancaire pour le montage de cette demande.
• Prise en charge de cotisations sociales : augmentation des enveloppes de prise en charge des cotisations MSA (de 15 à 50 M€) et augmentation de l'enveloppe de report de cotisations.
• Par ailleurs, suite à des accords récents, il sera proposé à certains agriculteurs en difficulté de bénéficier d'une "Demande d'option à titre exceptionnel pour le calcul des cotisations et contributions sociales des non salariés agricoles sur une assiette annuelle au titre de 2015 et/ou de 2016". Une communication complémentaire sera réalisée. Les agriculteurs seront invités à informer la MSA et les cellules d'urgence de leur souhait de mobiliser cette option.
Pour toute information supplémentaire sur les mesures de ce plan de soutien, des fiches explicatives sont disponibles sur les sites internet du MAAF, de la DRAAF et des préfectures.

Pour toute demande individuelle, veuillez vous adresser à la cellule d'urgence de la DDT de votre département:
Côte d'Or: 03 80 29 44 42, ddt-seaee@cote-dor.gouv.fr
Nièvre: 03 86 71 52 24, ddt-sea@nievre.gouv.fr
Saône-et-Loire: 03 85 21 29 99, ddt-ecoagri@saone-et-loire.gouv.fr
Yonne: 03 86 48 41 21, ddt-sea@yonne.gouv.fr

PRI info

Côte d'Or Le diagnostic transmission : un outil pour clarifier votre situation
Vous n'avez pas de repreneur ou d'associé pour vous remplacer. Vous vous posez des questions sur la faisabilité de votre projet. Le conseiller transmission de la Chambre d'Agriculture peut vous accompagner dans cette réflexion en vous proposant un diagnostic transmission. Vous pouvez bénéficier d'une aide jusqu'à 80% (fonds Ficia) du montant de la prestation ; alors n'hésitez pas. Contact : Alexis Parent au 03 80 68 66 54.

Nièvre Le Point Accueil Transmission
Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent… Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'agriculture au 03-86-93-45-99 (accueil financé par l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

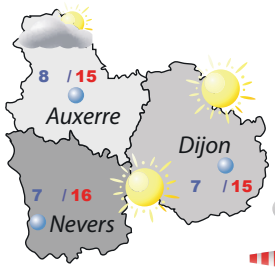
Yonne Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé
Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'État). Contactez Marc Abonnet, Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03.86.94.21.95

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 23 octobre au 1er novembre

Météo de la Bourgogne

AGATE ADDIME — Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

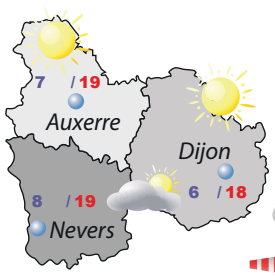
Vendredi 23 Octobre



Beau temps
Le soleil sera bien présent et localement accompagné de quelques nuages. Les vents seront faibles.
T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 15 à 17 °C
Vents : Est-Nord-Est 10 km/h

St J. de Capistran
Soleil : 08:17 - 18:46
Lune : 16:39 - 02:54

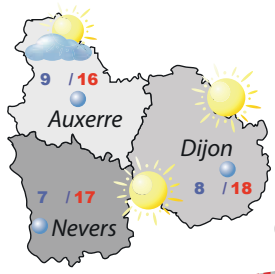
Samedi 24 Octobre



Ensoleillé
Le soleil restera bien présent et accompagné de quelques nuages par endroits.
T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Sud 20 km/h

St Florentin
Soleil : 08:18 - 18:44
Lune : 17:13 - 04:08

Dimanche 25 Octobre



Agréable
Un temps agréable et pleinement ensoleillé en perspective. Les températures seront dans l'ensemble stationnaires.
T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 17 à 19 °C
Vents : Ouest 10 km/h

St Crépin
Soleil : 08:19 - 18:42
Lune : 17:46 - 05:25

Prévisions à 7 jours

Lundi 26 au Mercredi 28 Octobre :
Quelques nuages et de belles éclaircies en perspective.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 7 à 10 °C T° maxi. : 16 à 18 °C

Jeudi 29 Octobre au Dimanche 1er Novembre :
Un temps agréable et bien ensoleillé s'annonce.
Vents : Est-Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : 1 à 8 °C T° maxi. : 10 à 12 °C

clin d'œil



FCO

La fusion des zones est actée

Le 14 octobre, le préfet de Région Éric Delzant, a réuni les professionnels des filières impactées par la crise sanitaire de la FCO pour les informer des mesures validées par le ministre de l'Agriculture.

Suite au Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (CNOPSAV) qui s'est tenu le 13 octobre 2015, le préfet de la région Bourgogne a souhaité dès le lendemain, réunir lesprofessionnels des filières animales concernés par la crise sanitaire, afin de faire un point sur la situation sanitaire nationale et régionale, les informer sur les mesures examinées en CNOPSAV et recueillir leurs observations dans l'objectif d'en faire part à la Direction générale de l'Alimentation.

Le ministre de l'Agriculture a validé les propositions suivantes, reprises dans l'arrêté du 15 octobre 2015, à savoir :
- la fusion des zones de protection et de surveillance actuellement définies, afin de n'avoir qu'une zone réglementée, ce qui facilitera tous les mouvements d'animaux ;
- la levée des arrêtés portant déclaration d'infection, soit lorsque tous les animaux du troupeau sont immunisés si la vaccination a été mise en oeuvre, soit, en l'absence de vaccination, à l'arrêt de la circulation virale dans l'exploitation.

La stratégie vaccinale établie depuis quelques semaines est poursuivie avec l'objectif de vacciner en priorité les animaux destinés aux échanges européens et à l'export vers les pays tiers ou les animaux impliqués dans la sélection des races.

Les décisions quant aux mouvements d'animaux de la zone réglementée vers la zone indemne sont en cours de finalisation. Dans l'attente des allégements qui pourraient être permis suite à déclaration d'entrée dans la période d'inactivité vectorielle, l'urgence à faciliter ces mouvements a été entendue et a fait l'objet d'une information auprès des instances nationales.

Enfin, la réponse aux besoins régionaux en matière de doses vaccinales liées à la future stratégie adoptée, fera l'objet d'une attention particulière de la part de l'administration.
Par ailleurs, il a été rappelé les mesures qui ont pu d'ores et déjà aboutir avec la signature d'un protocole avec l'Espagne pour les échanges d'animaux, les négociations en cours avec l'Italie qui permettront d'exporter des animaux vaccinés 10 jours après la seconde injection au lieu de 60 jours prévus par la réglementation européenne et la poursuite des négociations bilatérales avec les pays tiers importateurs de ruminants français tels que la Turquie et l'Algérie.
A la suite de cette 2ème réunion de concertation régionale, Eric Delzant s'est engagé à poursuivre régulièrement ces échanges avec les professionnels, afin d'assurer le suivi opérationnel de la mise en œuvre des mesures nationales au plus près du terrain, de recueillir les attentes et de s'en faire le relais au niveau des instances nationales.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE DE RÉGION

▶ Zoom

Un protocole d'accord avec l'Italie pour les mouvements d'animaux

Le 16 octobre, un protocole d'accord a été signé entre les services vétérinaires français et italiens, autorisant la mise en route des exportations de bovins et d'ovins vers l'Italie, en provenance de la zone réglementée française. Ce protocole autorise les mouvements d'animaux âgés de plus de 90 jours s'ils sont vaccinés et si au moins 10 jours se sont écoulés à partir de la seconde injection. Les mouvements des animaux de moins de 90 jours sont aussi autorisés si leur mère est vaccinée. Les bovins et ovins de moins de 90 jours, peuvent aussi être exportés s'ils proviennent d'une zone reconnue saisonnièrement indemne de FCO et s'ils sont soumis, au moins 14 jours après le commencement de l'activité vectorielle, à un test sanguin (PCR), dont le résultat s'avère négatif. La définition de la période d'inactivité vectorielle est conditionnée à un accord bilatéral.

*en*bref

Le gouvernement lancera un plan d'action pour le fret fluvial en juin 2016

Un plan d'action visant à améliorer la compétitivité du transport fluvial sera présenté en juin prochain, a annoncé le 19 octobre le secrétaire d'État aux Transports Alain Vidalies dans un communiqué, à l'issue de la conférence nationale sur le fret fluvial. *«J'engage la phase de rédaction du plan d'action pour le fret fluvial, autour de la compétitivité, l'innovation, la sécurité, et le développement commercial»*, a déclaré Alain Vidalies, cité dans le dossier de presse. Ce plan d'action sera présenté en juin 2016. A l'issue d'une concertation sur l'année écoulée, *«se sont dessinés deux grands objectifs prioritaires»*.
En premier lieu, *«optimiser et renouveler l'existant (flotte, formation et régulation)»*. Par ailleurs, il apparaît nécessaire de *«développer l'utilisation du mode fluvial»*. Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, le transport fluvial hexagonal connaît une progression de 40% du volume de marchandises transportées. En 2014 néanmoins, le trafic fluvial de marchandises affiche une baisse de 2 % par rapport à 2013, suivie d'une hausse de 2,7 % au premier semestre 2015. Une *«bonne tenue des transports de céréales (+9,4 %)»* est soulignée, le secteur céréalier étant devenu le 1er client de la voie d'eau avec 31% des t-km.

Maison de l'agriculture

Une nouvelle adresse pour Terres de Bourgogne

Le 15 octobre, Terres de Bourgogne a tourné la page de son implantation dijonnaise pour rejoindret toutes les organisations agricoles qui se sont récemment installées sur la commune de Bretenière, en Côte d'Or.
Une seule grande maison abrite désormais toutes les composantes d'une seule grande profession représentée dans toute sa diversité : Chambre régionale d'Agriculture, Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, organisations agricoles départementales, FRSEA, Interbev, Afdi, UNEP et instituts techniques des productions végétales... cohabitent sur le site d'Agronov... pour plus de proximité, pour favoriser les échanges et mutualiser certains moyens et outils.
Votre journal Terres de Bourgogne profitera pleinement de ces nouvelles synergies dans ce lieu destiné à devenir un pôle majeur de contacts et d'échanges entre la recherche et le monde agricole.
Retenez notre nouvelle adresse :
1, rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière



POUR TOUTES CONSTRUCTIONS CONÇUES POUR DURER
BÂTIMENTS BOIS • MÉTALLIQUE • MIXTE
FOSSES BÉTON LISIER & MÉTHANISATION
ZI - CS 10507 - 67480 Leutenheim
Tél. 03 88 53 08 70 - Fax 03 88 86 26 20
www.systeme-wolf.fr - siege@systeme-wolf.fr
wolf SYSTEME
Agent Régional : GUINCHARD SARL
Arc-Sous-Montenot - 25270 Levier
Tél. 03 81 49 30 12 - Guinchard.wolf@wanadoo.fr

Commercialisation

Frais d'Ici ouvre à Chenôve

Portée par les coopératives agricoles Dijon Céréales et Bourgogne du Sud, la nouvelle enseigne alimentaire fédère 150 producteurs locaux pour contribuer au développement du territoire.



L'enseigne propose 2 400 produits du terroir à sa clientèle.

«*Mangez frais, achetez local*», telle est la promesse de la jeune enseigne de distribution Frais d'Ici qui a ouvert son deuxième magasin dans l'Hexagone jeudi 15 octobre à Chenôve, dans l'agglomération dijonnaise. Avec une offre de produits alimentaires à 70% issus du travail des producteurs et des groupements de producteurs locaux et régionaux, Frais d'Ici démontre que les coopératives agricoles ont un rôle majeur à jouer dans l'univers de la distribution. Ainsi, fédérées sous l'égide de l'Union InVivo, les coopératives agricoles Dijon Céréales et Bourgogne du Sud s'engagent à soutenir l'activité des producteurs, à contribuer au développement du territoire, tout en apportant sécurité alimentaire et origine des produits aux consommateurs.

Avec une surface de vente de 620m² et une équipe de 14 salariés, le magasin Frais d'Ici de Chenôve trace un nouveau sillon dans l'univers de la distribution alimentaire bourguignonne en vendant dans un même lieu, en zone urbaine, une majorité de produits issus du territoire. Fruits et légumes, charcuteries, laitages, alcools et spiritueux, épicerie et dépôt de pain, avec un lien très fort avec le terroir : l'offre de produits Frais d'Ici est très majoritairement issue du travail de 150 producteurs locaux et régionaux, Ce sont ainsi près de 2 400 produits du terroir qui sont proposés aux clients de Frais d'Ici pour préparer leurs repas au quotidien. «*Nous sommes ravis de contribuer à l'ouverture du deuxième Frais d'Ici en France et ainsi démontrer que regroupées, les coopératives agricoles peuvent proposer une alternative aux supermarchés classiques tout en contribuant au développement du territoire*» indiquent Marc Patriat et Pierre Guez, respectivement président et directeur général de Dijon Céréales.

Leurs homologues de Bourgogne du Sud, Didier Laurency et Michel Duvernois soulignent quant à eux leur volonté de soutenir les producteurs locaux afin de proposer «*une offre terroir aux consommateurs du même territoire*».



Éric Vachon, producteur de fruits et légumes à Auxonne, à moins de 50 km du magasin, livre chaque matin ses produits frais ramassés la veille dans son champ.



Lors d'une conférence de presse, organisée la veille de l'ouverture.

Quoi de plus rassurant qu'un assureur qui partage vos racines ?

«Pour la récolte 2014, Aviva m'a indemnisé ma perte de rendement et de germination sur blé !»



Votre agent général Aviva est à vos côtés, contactez-le !

Mr. Carrelet de LOISY Jacques
N° Orias 08040967 - www.orias.fr
15 rue Charrue - 21000 DIJON
Tél : 03 80 30 67 69
E-mail : de-loisy-jacques@aviva-assurances.com

AVIVA

Assureur agricole depuis 1856
aviva.fr/agri

Document publicitaire à jour au 16/09/2015.
Aviva Assurances. Société Anonyme d'Assurance incendie, accidents et risques divers au capital de 178 771 908,38 euros
Entreprise régie par le code des assurances - Siège social : 13,rue du Moulin Bailly 92270 Bois-Colombes - 306 522 665 RCS Nanterre

Foire gastronomique

La Grange sera là



Le GIE des «*Quatre heures soupatoires*» de Flavigny-sur-Ozerain assurera une restauration au Parc des Expositions de Dijon du 30 octobre au 11 novembre, dans le cadre le la 85ème édition de la foire gastronomique. Le stand de La Grange sera positionné juste à côté de la table de Lucullus et travaillera avec plusieurs producteurs du réseau fermier de Bienvenue à la ferme. Seront notamment présents : Marie-Françoise Couthier, Gérard Andriot, Isabelle Langel, Sarah Brocard, Jean-Louis Gallien, Véronique Saudemont, Pascal Mure, Jean-Charles Fornerot et Daniel Cachot. Les agriculteurs directement impliqués dans le fonctionnement de la Grange ne manqueront pas de faire la présentation de leur restaurant à la ferme basé dans une cité médiévale classée parmi les plus belles de France. Renseignements : www.ferme-auberge-la-grange-flavigny21.fr/.

Charolais

Compétition, convivialité et solidarité

Le concours de l'Auxois-Sud se déroule samedi 31 octobre à Créancey. Plus loin que l'aspect compétitif et commercial, les organisateurs appellent à l'union dans un contexte des plus difficile.



Laurent Choubley et Éric Bize évoquent le rendez-vous de la semaine prochaine.

Dix-sept élevages pour un peu plus de 90 bovins. Les effectifs du concours de l'Auxois-Sud seront en légère baisse pour cette huitième édition. *«Un peu logique vu le contexte, mais on s'y attendait. Des diminutions de la même ampleur se font ressentir un peu partout dans les autres concours»* relevait Éric Bize, président du comice agricole de Pouilly-en-Auxois, au lendemain de la clôture des inscriptions il y a une dizaine de jours. Titillée par les évènements liés à la fièvre catarrhale ovine, l'organisation de ce concours *«tiendra bon quoiqu'il arrive car nous ferons du mieux possible, quelles que soient les restrictions et les zonages»* assure le président du comice, rappelant la participation de la Fédération charolaise de Côte d'Or pour la bonne tenue de cet événement. Et que se passera-t-il si un foyer FCO est détecté quelques jours plus tôt à proximité du pôle agricole de Créancey ? *«Si tout le monde est dans la zone, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas organiser le concours. Nous serons tous dans le même cas de figure»* lance Éric Bize, faisant référence à un coup de fil passé aux organisateurs du concours de Gueugnon : *«de leur côté, ils ont eux-aussi décidé de maintenir leur rendez-vous quel que soit le zonage, avec désinsectisation des animaux quinze jours avant le jour J»*.

«La référence locale»

La baisse de quatre ou cinq éleveurs et d'une quinzaine de bovins à l'Auxois-Sud ne s'explique pas uniquement par la FCO. *«C'est plutôt le contexte économique, le grand responsable»* reconnaît Éric Bize, qui souhaite malgré tout assister à une belle édition. Laurent Choubley, éleveur à La Motte Ternant, village situé entre Pouilly-en-Auxois et Saulieu, fera partie des exposants du 31 octobre, tout comme en 2014, année où il remportait le prix d'honneur et le prix d'ensemble mâles avec deux ventes d'animaux à la clé. Laurent Choubley alignera cinq veaux de l'année au concours. *«J'ai été plusieurs années sans pouvoir me rendre à Créancey mais je peux me libérer plus facilement depuis l'installation de mon fils»* signale le Côte d'orien. L'Auxois-Sud est le concours le plus proche de chez lui : *«d'un certain côté, je me dois d'y aller. C'est le grand concours local et cela fait vraiment plaisir de rencontrer et d'échanger avec les éleveurs du coin. Cette belle journée permet de se mesurer aux autres et de vendre des animaux quand tout marche bien»*.

Combien de ventes ?

D'un point de vue commercial, l'évènement de Créancey pourrait surfer sur le «*relatif*» bon bilan des journées commerciales de la Fédération charolaise, organisées fin septembre. Entre 15 et 20 ventes auraient été réalisées par les dix-sept élevages qui ouvraient leurs portes durant trois jours. *«C'est un peu meilleur qu'en 2014»* commente Éric Bize, *«nous avons avancé la date d'un mois, je pense que cela a été bénéfique. Ce résultat est plutôt encourageant et nous espérons que notre concours suivra la même tendance. Maintenant, il faut relativiser, certains exposants de ces journées commerciales n'avaient rien vendu avant cet événement, il n'y a vraiment pas de quoi sauter de joie...»*. Le contexte climatique semble propice à la venue des acheteurs : *«vu la météo annoncée, les semis d'hiver devraient être terminés contrairement à certaines éditions»* se réjouit le membre de l'organisation. Les visiteurs, quelles que soient leurs origines, seront les bienvenus et pourront même s'exprimer à l'occasion d'un vote qui désignera le grand prix du public. *«Cette distinction originale fêtera sa troisième édition»* signale le président du comice, *«les techniciens de Bovins Croissance circuleront avec une urne lors du passage des prix d'honneur. Nous obtenons généralement entre 80 et 90 votes. La plaque remportée par l'éleveur est toujours appréciée, elle change de l'ordinaire»*.

«On nous amuse»

Ce rendez-vous de l'Auxois-Sud permettra aux éleveurs de se voir, de se parler, notamment autour d'une table où sera servie une cuisse de bœuf à la broche lors du déjeuner. *«Rien que pour ça, nous devons conserver ce genre d'évènement. La solidarité entre éleveurs est une notion très importante, à l'heure où chacun a un peu tendance à travailler de son coté»* confie Laurent Choubley, *«on le voit encore avec les mesures prises avec la FCO, les éleveurs se font constamment balader. Il faut que la solidarité soit encore plus forte entre nous, pour arriver à se défendre contre toutes ces propositions qui nous font mal et qui ne sont pas toujours justifiées. Ces histoires de zonage compliquent les affaires et le commerce. Au bout du compte, on va arriver à une zone unique et le marché sera cassé... Les éleveurs bloqués aujourd'hui sont vraiment en grandes difficultés. En gardant les animaux, certains risquent de ne plus être dans les poids demandés et les tarifs ne seront plus les mêmes. Après les vaccinations, tous les broutards sortiront en même temps et les prix baisseront. La filière du broutard n'allait pourtant pas trop mal, les tarifs étaient corrects, il y avait un chèque au bout, contrairement au reste de la viande. J'ai vraiment l'impression qu'on s'amuse avec nous. Nous devons nous tenir davantage la main, sachant que la corporation des éleveurs est en diminution. On plie le dos encore une fois : tentons de relever la tête en décidant pas nous mêmes, comme d'autres métiers le font»*.

Le Foll interpellé

Présent en tant que jury lors du dernier concours national charolais au Mans, Laurent Choubley a saisi l'occasion d'interpeller le ministre de l'Agriculture lors d'une remise de prix : *«Stéphane Le Foll s'est retrouvé dernière moi, je ne l'avais pas vu arriver... Je lui ai tout d'abord demandé s'il souhaitait participer au jugement, il m'a répondu qu'il n'avait pas les compétences nécessaires. Je lui ai alors demandé de nous dire un mot sur l'élevage. Après son intervention, je lui ai dit qu'il nous avait endormis comme à son habitude. Cela m'a fait bizarre car je n'ai pas l'habitude de prendre la parole comme ça devant du monde qui, d'ailleurs, m'a applaudi»*. Laurent Choubley souhaiterait voir un élevage *«moins bridé par toutes les commissions européennes»* : *«tout le monde se cache derrière Bruxelles. Il faut arriver à dégager des tarifs sans avoir à consulter systématiquement l'Europe. Le monde agricole en a marre de ce système que l'on subi depuis des années. Nous voulons des prix garantis pour vivre de notre métier, c'est tout ce que nous demandons»*.

AURÉLIEN GENEST

Le programme

De 8 heures à 11h30 : opération des jurys et classement des animaux, **13 heures :** repas avec cuisse de bœuf à la broche, **après-midi :** exposition-vente, **15h30 :** remise des prix. **Renseignements au 03 80 90 68 80. Réservation pour le repas auprès de Jean-Pierre Laprée (03 80 90 72 43) ou Éric Bize (06 24 69 61 13).**

▸ Agenda

25/10
Une journée qui a la patate à Bligny-sur-Ouche

Comme chaque année, la famille Gagnepain organise une vente de pommes de terre récoltées sur l'exploitation à Bessey-la-Cour, près de Bligny-sur-Ouche. Rendez-vous le dimanche 25 octobre de 10h30 à 17h, dans le bâtiment agricole. Accueil personnalisé pour chaque visiteur, boissons et gâteaux de bienvenue...

Du 17 au 19/11
Instants santé à Sombernon

La MSA organise ses Instants Santé pour le canton de Sombernon du 17 au 19 novembre de 7h30 à 11h30 à la salle polyvalente de Sombernon.

18 et 19/10
Concours de Semur

Le concours charolais de Semur-en-Auxois se déroulera le mercredi 18 et le jeudi 19 novembre sous le hall de l'agriculture. Les repas sur les deux jours seront assurés par le restaurant Chez Camille d'Arnay-le-Duc avec entrecôte charolaise. Entrée gratuite, 250 reproducteurs inscrits au HBC seront présents issus des élevages de la région Bourgogne. Renseignements : 03 80 90 68 80 (heures bureau) ou 03 80 97 23 28 (heures repas).

Aide exceptionnelle du Conseil départemental liée à la sécheresse

Le Conseil départemental de Côte d'Or a mis en place une aide qui prendra en charge le coût partiel du transport concernant des achats de fourrages grossiers ou d'aliments de substitution nécessaires à l'élevage effectués entre le 1er mai et le 30 novembre. Vous trouverez sur le site internet de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or la fiche explicative ainsi que le formulaire d'aide à compléter et à renvoyer à l'adresse : Chambre d'agriculture de Côte d'Or, Pôle Agricole de Pouilly-en-Auxois, à l'attention d'Edouard Benayas, Route d'Arnay-le-Duc, 21320 Créancey. Renseignements complémentaires : 03 80 90 68 79 ou 06 80 90 76 14.



Équins

Le show des petits chevaux

L'Union nationale du cheval de Trait Auxois organise demain la seconde édition de son concours de poulains à Saulieu.


De nombreux jeunes éleveurs avaient pris part à la première édition.

Plein d'équins ce samedi 24 octobre sous le hall Jean Bertin. De 10 heures à 16 heures se tiendra un concours ouvert aux laitons, laitonnes, poulains et pouliches d'un an. *«Il y aura en parallèle une foire-vente. Nous avons souhaité renouveler cet événement suite à une édition 2014 particulièrement encourageante»* indique Jean-Paul Bureau, président de l'Union nationale du cheval de Trait Auxois organisatrice de cette journée. Une participation au moins égale à celle de l'an passé (52 jeunes équins) est espérée par le président, qui rappelle les multiples objectifs de ce rendez-vous : *«une telle réunion nous permet de déceler les qualités des poulains dès leur plus jeune âge. Cela nous aide à orienter au mieux la sélection. La génétique, pour la conservation de la race, est bien sûr notre grande priorité, mais nous ne négligeons pas pour autant les autres débouchés possibles que sont l'utilisation et la consommation de viande. Les animaux qui ne correspondent pas au premier choix peuvent ainsi se destiner au travail ou au loisir. Un ring de docilité permettra aux propriétaires de mettre en avant les différents atouts de leurs poulains»*.

A partir de 700 euros

Comme l'an passé, il sera possible d'acquérir des animaux. *«Un poulain se vend généralement entre 700 et 1 000 euros, plusieurs ventes avaient été réalisées lors de la première édition»* indique Jean-Paul Bureau, profitant de l'occasion pour faire la promotion de ces petits chevaux : *«on peut se procurer un poulain pour faire de l'attelage, le faire travailler en débardage ou dans les vignes. On le trouve un peu en maraichage. Pour la partie loisirs, on peut le monter, le faire tirer une calèche ou l'avoir pour le spectacle. Il peut être utile, au même titre que les moutons, pour entretenir une propriété, on peut s'en servir comme tondeuse à gazon ou tout simplement comme animal de compagnie ! Par la suite, quelle que soit son utilisation, il reste intéressant de le faire reproduire»*.

La partie alimentation est de plus en plus considérée par l'Union nationale du cheval de Trait Auxois qui souhaite multiplier les débouchés. *«Cette voie se développe de plus en plus et nous voulons encourager cette tendance. Les animaux ayant le moins de prédispositions pour l'utilisation, la beauté ou le standard de la race seront engraissés en filière élevage»* note Jean-Paul Bureau.

Des dégustations de viande de cheval seront proposées gratuitement au public comme ce fut le cas à la dernière fête du Charolais et au concours national de Semur-en-Auxois. *«Un boucher chevalin sera présent et préparera du bourguignon de poulain, du bifteck ainsi que de la viande grillée. Cette viande est maigre, non grasse et riche en fer, elle est d'ailleurs conseillée aux personnes souffrant d'anémie»* poursuit le président de l'Union.

AURÉLIEN GENEST



Reproducteurs charolais

Objectif valorisation

Une jeune éleveuse explique ses motivations à présenter des animaux chaque année dans des stations d'évaluation, dont celle de Créancey.

Avec 120 vêlages annuels, 315 hectares dont 130 en cultures à s'occuper à Vandenesse-en-Auxois, l'agenda quotidien de Lucie Poillot est particulièrement bien chargé. Demain samedi, cette jeune agricultrice de 33 ans sera bel et bien au concours charolais de l'Auxois-Sud mais pas en tant qu'exposante : *«Je serai bénévole pour le comice agricole et pour les JA comme tous les ans. Je n'amènerai pas d'animaux par faute de temps»*. Ses participations à de tels concours sont effectivement très rares : *«le jour J, je peux bien entendu me libérer et être présente, comme cela sera le cas demain. Mais présenter des animaux impliquerait une préparation en amont trop importante, avec trop de journées à y consacrer par rapport à ce que j'ai à faire à côté. Soigner les animaux et leur apprendre à marcher est très gourmand en temps»*. Participer à des concours a également un coût : *«en plus, la dernière récolte de maïs ensilage, effectuée le 20 août, s'est terminée sur une baisse de 40%. Une année comme celle-ci nécessiterait d'acheter bien des aliments pour soigner les bêtes»*.

Belle réussite en 2014

Tenant compte de ces problématiques, Lucie Poillot a pris l'habitude d'orienter plusieurs de ses animaux vers les centres d'élevage et l'Union Charolais Croissance (UCC). L'an passé avait été un très bon millésime pour la Côte d'orienne qui avait vendu 6 300 euros son bovin présenté au GIE et 4 200 euros un autre animal proposé à Jalogny. *«Faire appel à ces outils de travail à proximité de chez nous est une manière de valoriser notre génétique sans trop de perturbations dans l'organisation du travail. Mon père privilégiait déjà cette option lorsqu'il était en activité. L'an passé avait été exceptionnel : de tels résultats motivent beaucoup même si je sais que ce ne sera pas tous les ans ainsi»* indique Lucie Poillot. Cinq de ses bovins sont aujourd'hui placés dans les différents centres : quatre sont actuellement à Créancey (un pour le GIE et trois pour l'UCC), le dernier veau étant à Jalogny. L'éleveuse présente d'ailleurs des animaux en Saône-et-Loire depuis trois ans : *«des voisins y allaient et j'ai voulu faire pareil. Les attentes des acheteurs différent quelque peu selon les sites, cela me permet donc de me diversifier»*.

Passage du jury

Si ses animaux actuellement au GIE de Créancey et à Jalogny sont encore ses propriétés, les trois bovins de l'UCC ne le sont plus. *«Ils sont déjà vendus et je toucherai un certain pourcentage s'ils trouvent preneur le jour de la vente. Au GIE, je paie une pension et une assurance jusqu'à la vente aux enchères»* explique Lucie Poillot. Bien entendu, les éleveurs ne choisissent pas le nombre d'animaux qu'ils placent en station : *«il faut bien évidemment avoir les bons veaux à mettre en face des attentes du jury. De bonnes conformations et de bons index sont systématiquement recherchés»*. Le dispositif de l'Union Charolais Croissance est différents des traditionnelles stations d'évaluation : *«l'UCC réalise elle-même des accouplements raisonnés l'hiver précédent la sélection des veaux. Les vaches sont inséminées et les veaux qui naissent sont examinés durant l'été pour être éventuellement retenus si leurs caractéristiques répondent aux attentes du jury»*.

AURÉLIEN GENEST


Lucie Poillot, ici avec son père Michel, avait réalisé la top-vente du GIE l'an passé.

Point de vue

Le biodiesel mis à mal



Laurent Garnier cultive des terres à Épernay-sous-Gevrey, au sud de Dijon.

Laurent Garnier, administrateur à la Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (Fop), réagit à plusieurs points de l'actualité. Le prix du colza est susceptible, selon lui, d'être impacté.

«*J'ai l'impression que les milieux pétroliers, politiques et médiatiques s'acharnent sur les biocarburants*» s'inquiète Laurent Garnier. Le Côte d'orien redoute un «*pas en arrière*» du biodiesel qui pourrait engendrer une baisse des cours du colza. L'administrateur Fop a senti une première «*alerte*» lors de l'annonce de la reconversion de la grande raffinerie de La Mède, au sud de la France, gérée par le groupe pétrolier Total : «*ils ont décidé d'importer massivement de l'huile de palme de l'étranger pour la transformer en biocarburants, avec prétexte de sauver une partie des emplois sur le site… Cette orientation a été validée par le silence de l'État, sans se soucier des conséquences à venir. Notre filière diester a dû se restructurer il y a moins de deux ans par la fermeture d'un site de production : cela veut dire que l'équilibre est fragile. Nous allons avoir une quantité de biocarburants importante sur le marché qui va automatiquement peser sur les cours, avec un impact certain sur les graines de colza*».

Pas de concurrence alimentaire

Laurent Garnier rappelle qu'il n'existe aucune concurrence avec les filières alimentaires : «*il y a trois ans, lorsque les denrées s'étaient envolées suite à la spéculation en bourse, les médias et la politique s'emparaient du dossier pour dire que nous allions affamer le monde. Aujourd'hui, que ressort-il de cette expérience ? Encore un rapport Attali ? Dire que le printemps arabe est venu par la famine du peuple est faux, ce sont des choix politiques européens. Nous n'avons jamais manqué d'huile, de sucre ou de blé. Les biocarburants fabriqués par Total auront toute l'huile de palme nécessaire, ils vont juste augmenter le nombre d'hectares de production. Mais à Total, on ne dit rien !*»

Mauvaise image par défaut

L'administrateur Fop poursuit sur sa lancée et revient sur de récentes déclarations du ministère de l'Environnement : «*Ségolène Royal a fustigé le diesel en disant qu'il était très mauvais pour la santé. On parle même d'interdire la circulation aux véhicules diesel dans certaines villes. Ces effets d'annonces ont toujours des répercutions et des mouvements anti-diesel se font déjà ressentir à travers les médias. Je regrette l'amalgame qui en est fait*». Le Côte d'orien s'appuie sur une communication venant de lui être transmise par la Fop : «*la Californie place le biodiesel en tête des carburants en terme d'efficacité carbone. Le modèle utilisé retient toutes les étapes, de l'amont à l'aval de la fabrication, tout comme l'impact lié au changement indirect d'affectation des sols pour les biocarburants. Il est à noter que ce dernier critère n'est pas énoncé dans le dossier de la Mède*».

Le document transmis par la Fop place en tête le biodiesel d'huiles usagées avec 19,87 grammes d'équivalent CO2 par mégajoule. Il est suivi du biodiesel de graisses animales (32,8g), puis du biodiesel de colza (50,23g). L'éthanol de maïs génère 80,1g, tandis que les carburants fossiles figurent en queue de liste avec l'essence (99g) et le diesel (102,8g).

Aurélien Genest

En image

10 de Conduite

Des élèves de Capa et Seconde de la Maison familiale rurale de Liernais ont passé l'épreuve du «10 de conduite» jeudi 8 octobre à la MFR de Grandchamp, près de Ruffey-lès-Beaune. Organisée par la police nationale et Groupama, cette épreuve avait pour objectif de sensibiliser les jeunes à la conduite d'engins agricoles. Celle-ci s'est déroulée en deux parties avec une demi-journée théorie/code de la route et une autre dédiée à la pratique.



Christophe Courty (formateur agroéquipement), Adrien Giannieri, Philippe Fischer, Julien Bandonny, Alexandre Bouteilley.

Formations

Gérer son parcellaire et ses pratiques culturales avec mes P@rcelles (2 jours)
19 et 26 novembre à Bretenière ou 20 et 27 novembre à Châtillon sur Seine
Responsable de stage : Anne Hermant, CA21
03 80 68 66 61
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

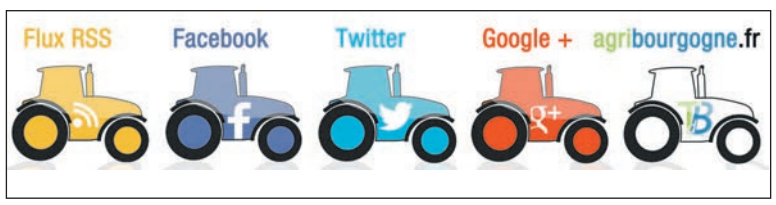
Rotation en AB et valorisation du blé et des cultures secondaires (1 jour)
24 novembre à Aiserey
Responsable de stage : Mathilde Matrat, CA21: 03 80 91 06 76
mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

Rédiger son Document unique d'Evaluation des Risques (1.5 jour)
26 novembre (journée) et 7 décembre (0.5 journée) à Quétigny
Responsable de stage : Aline Parize, CA21
03 80 68 66 28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Etre autonome pour vérifier ses engins de levage (1 jour)
26 novembre à Chatillon sur Seine (groupe agriculteurs)
Responsable de stage : Aline Parize, CA21
03 80 68 66 28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Immunité naturelle des bovins : l'entretenir et l'améliorer (en partenariat avec le GDS)
2ème quinzaine de novembre (1 jour) à Châtillon sur Seine
Responsable de stage : Aurore Gérard, CA2
03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Trouvez toutes nos formations sur www.cote-dor.chambagri.fr







▸ Agenda

29/10 Foire aux veaux reproducteurs de Corbigny

La traditionnelle foire aux veaux reproducteurs de Corbigny aura bien lieu, notamment du fait de l'institution de la zone réglementée unique contre la FCO, mais à une date un peu plus reculée que d'habitude. C'est le jeudi 29 octobre que le marché au cadran de Corbigny l'accueillera dans ses murs. Le concours est ouvert aux veaux de l'année, aux taureaux de 18 mois, ainsi qu'aux laitonnes. Programme : 6h, arrivée des animaux ; 8h30, début du concours ; 11h30, lecture du palmarès suivi d'une vente aux enchères des taureaux de 18 mois ; repas convivial et à 15h, visite officielle avec remise des prix d'honneur et vin d'honneur. Les bulletins d'inscription sont à adresser à la Sicagemac avant le lundi 26 octobre.

30 octobre, 4 et 18 novembre

Rallye «reproduction» de la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise un rallye, constitué de trois visites d'exploitations, dédié à la reproduction et plus particulièrement aux vêlages précoces. Il s'agit de faire témoigner les éleveurs sur un ensemble de leurs pratiques concourant à une forte maîtrise de la reproduction.
Les rendez-vous sont fixés :
le 30 octobre à 14h, chez Laurent Bisson (EARL de Rosemont) à Luthenay-Uxeloup (lieu-dit «Rosemont»);
le 4 novembre à 14h, au Gaec de la Fontaine Blanche à Moux-en-Morvan (lieu-dit «Fontaine blanche»);
le 18 novembre à 14h, au Gaec Taupin à Saizy (1, rue de la Porte à Monnot).

Contact et renseignements : Christophe Dagouneau, condeiller de la Chambre d'agriculture (Decize), au 03 86 93 04 11.

Fête de l'élevage de Cercy-la-Tour

Rendez-vous le 7 novembre !

Le changement de réglementation dans la lutte contre la FCO, avec l'institution d'une zone unique, conforte les organisateurs de la Fête de l'élevage. Ils vous donnent rendez-vous samedi 7 novembre, près de la gare de Cercy-la-Tour.


Le concours des reproducteurs charolais, évalué par des jurys professionnels, précède un prix décerné par le public en fin de matinée.

Le Comité des foires cercycois (CFC), nouvellement créé, qui reçoit le soutien financier et matériel du Groupement interprofessionel cercycois (GIC), organisera bien, avec les éleveurs, l'édition 2015 de sa Fête de l'élevage. Le passage à une zone réglementée unique, va permettre aux éleveurs de cette zone (la Nièvre et les autres départements du bassin allaitant concernés) de participer à ce rendez-vous professionnel et festif de la ruralité en Sud-Nièvre. Fréderic Renaud, un des éleveurs organisateurs, espère la participation *«d'une centaine de veaux, comme les années passées»*. Le concours de reproducteurs charolais aura lieu le matin, en présence de bon nombre d'élevages bien connus dans la région et dont certains ont déjà été primés lors des concours nationaux et du Concours général agricole à Paris Les organisateurs de la Foire de Cercy espèrent renouveler le beau succès populaire des précédentes éditions, en reconduisant le Prix du public. Comme les années passées, des animaux d'autres races bovines seront aussi mis à l'honneur : des Limousines, des Blondes d'Aquitaine, des Bleu Blanc Belge... ainsi que des animaux de la ferme (volailles, chèvres, moutons, ânes...).

Un concert l'après-midi

Après quelques années d'existence, l'événement monte en puissance. Parmi les innovations, outre le repas convivial du midi pour ceux qui le souhaiteront, les organisateurs prévoient également un concert gratuit, l'après-midi sur le site de *«La Croix de Vauilly»*. Le groupe The Farrows interprétera des reprises pop-rock de Téléphone, Les Beatles, Noir Désir, Blankass... ainsi que ses propres compositions. Par ailleurs, le Comité des foires cercycois perpétuera un marché du terroir sur le site, avec divers produits de bouche et de l'artisanat, ainsi qu'une exposition de matériel agricole et des stands para-agricoles.

Contacts : Fréderic Renaud au 06 13 45 36 08 ou Laurent Goby au 06 23 43 35 54 ou par mail à comite.desfoires.cercycois@gmail.com.

FCO et réglementation

Les cadrans redémarrent doucement

Lundi 19 octobre à Corbigny et mardi 20 à Moulins-Engilbert, les marchés au cadran ont repris leurs activités quasi-habituelles. Après 15 jours de fermeture, les animaux, moins nombreux que d'habitude, mais de bonne qualité, ont été plutôt bien vendus.

Depuis vendredi 16 octobre, la Nièvre ne compte plus de zone interdite ou de protection, dans la lutte contre la FCO, mais est incluse dans une grande zone réglementée unique, qui couvre, en gros, tous les départements du bassin allaitant. Les mouvements d'animaux peuvent donc y reprendre, à l'exclusion de toute sortie vers la zone indemne. Du coup, les ventes dans les marchés au cadran ont pu redémarrer, à la Sicagemac (Corbigny) lundi et la Sicafome (Moulins-Engilbert) mardi. Et, même si les volumes n'étaient pas aux plus hauts niveaux historiques, les animaux (vaches et génisses) se sont plutôt bien vendus. Benoît Gaulon, le commercial du marché de Corbigny, explique que le marché a été très correct : *«sur 136 bêtes, seules 15 sont restées invendues, même si d'habitude le marché absorbe jusqu'à 350 ou 400 animaux»*. A Moulins-Engilbert, mardi, *«le marché était presque normal puisque 337 animaux ont été apportés et 330 ont trouvé acquéreurs, alors qu'il y avait beaucoup d'éleveurs qui n'avaient pas le droit de venir parce qu'ils sont situés en bord de la zone réglementée»* selon Martial Tardivon, le chef des ventes de la Sicafome. Et, contre toute attente, les cours se sont eux aussi bien comporté. Benoît Gaulon parle de *«tarifs très corrects, alors qu'on craignait une forte baisse du fait de la concurrence des marchés de Châteaumeillant et de Moulins-Engilbert»*. *«Le prix moyen des vaches de 690 kg, toutes vaches confondues, a tourné autour de 1340 euros, ce qui est normal pour la saison»* précise le responsable de Moulins-Engilbert. *«Ce sont les acheteurs de la même zone réglementée qui forcent leurs achats, soutiennent les marchés mais ce n'est pas une situation durable»* tempère-t-il toutefois.

Acheteurs à la peine

Car, si la circulation des animaux s'éclaircit un peu au sein de la zone réglementée, d'autant que l'accord avec l'Italie confirme que les bovins pourront y être exportés 10 jours après le rappel de vaccination, ce sont bien les acheteurs des zones indemnes qui sont à la peine. Le commercial de Corbigny relate que seuls *«10 acheteurs habituels étaient présents lundi»*. A Moulins-Engilbert, *«un tiers de nos acheteurs est en zone indemne et ils sont complètement sevrés d'approvisionnement. Ils n'ont plus de stocks»*. Le paradoxe, c'est de pouvoir désormais exporter vers l'étranger mais pas dans toute la France... Du coup, le cadran de Corbigny se prépare à l'exportation : *«A partir du 2 novembre, les premiers bovins vaccinés pourront partir en Italie et en Espagne. Il faudra définir l'orientation des animaux: beaucoup d'éleveurs voudraient vendre les plus lourds mais ce ne sont pas forcément ceux que veulent les acheteurs»*. La Sicagemac fera une réunion d'information le mardi 27 octobre à 19h sur ce sujet. Quant à la Sicafome, elle va *«redémarrer la vente des broutards, vaccinés ou non, dès mardi prochain, pour les clients de la zone réglementée»*. Le début du bout du tunnel ?

EMMANUEL COULOMBEIX

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Rallye «reproduction» de la Chambre d'agriculture

La maîtrise de la repro, condition de bons résultats économiques

La Chambre d'agriculture propose un rallye «reproduction», les 30 octobre, 4 novembre et 18 novembre dans trois exploitations du département. Pour trouver les bons repères afin de réussir la fécondation du troupeau.


Des génises en stabulation.

«*La maîtrise de la reproduction est une des conditions structurantes pour l'obtention de bons résultats économiques au sein des élevages allaitants. Elle passe par une connaissance des processus physiologiques impliqués et par la réalisation d'un suivi adapté et rigoureux dans les fermes*» souligne Christophe Dagouneau, le technicien de la Chambre d'agriculture en charge d'organiser ce rallye «repro».

Le 30 octobre (14h) à Luthenay-Uxeloup, puis le 4 novembre (14h) à Mouc-en-Morvan et enfin le 18 novembre (14h) à Saizy, MM. Laurent Bisson, Eric Boucher et Régis Taupin feront découvrir, à sa demande, leurs pratiques en la matière. Tous essaieront de répondre à des questions spécifiques de la part des éleveurs: Quelles sont les conduites alimentaires favorables ou non à la fertilité? Quelles astuces pour détecter précisément les chaleurs? Quelles organisations des fécondations en situations de monte naturelle ou d'insémination artificielle? Quels autres repères importants (bâtiments d'élevage, taille du troupeau, main d'oeuvre disponible, comportement de l'éleveur...)?
Il s'agira de «*donner un ensemble de repères et d'indicateurs très techniques*», comme par exemple le poids et la note d'état des génisses de deux ans et des vaches à la rentrée en bâtiment ou comme la note d'état des des génisses de 2 ans à la reproduction...

Expertise de spécialistes

Pouvoir s'appuyer sur le témoignage de collègues dont les exploitations atteignent de bons résultats, telle est la méthode employée par la Chambre d'agriculture de la Nièvre.
Depuis quelques mois, l'institution encourage, sur ce type d'événements, le partage d'expériences, afin de permettre à chacun de s'évaluer, de se comparer et de trouver des sources d'inspiration professionnelle pour progresser. Il en sera de même pour ce rallye «*reproduction*», particulièrement dédié aux éleveurs qui pratiquent le vêlage précoce. Selon Christophe Dagouneau, «*lors de ces trois journées, les visiteurs bénéficieront de l'expertise de spécialistes dans le domaine de la reproduction*». Si chaque exploitation est unique et nécessite avant tout le savoir-faire de chacun, les trois fermes qui seront visitées apporteront des clés de compréhension. Laurent Bisson, par exemple, évoquera l'IA qu'il pratique à 100% avec 85 vêlages sur une plage très courte de 51 jours en moyenne. Eric Boucher expliquera comment il parvient à un taux de productivité de 102% par une combinaison de bonnes pratiques d'élevage, avec des vaches en confiance et sans stress. Enfin, Régis Taupin justifiera pourquoi il accorde une priorité toute particulière aux qualités maternelles et une conduite alimentaire du cheptel souche au cordeau. Entre autres critères de réussite...

Plan de soutien à l'agriculture

Dernières infos sur les mesures d'accompagnement de trésorerie dans la Nièvre

1—Demande de prise en charge des cotisations sociales

L'enveloppe disponible pour la Nièvre est de 282 750 €. Votre demande est à formuler auprès de la MSA aux coordonnées suivantes : 03.86.47.37.58 ou elevage2015.grprec@bourgogne.msa.fr avant le 30 octobre.

2—Diminution de l'assiette minimum maladie des exploitants dont le revenu annuel est inférieur ou égal à 4184 €

Le décret d'application est en attente à ce jour. Fixée à 833 € en 2015, la cotisation minimum annuelle d'assurance maladie, invalidité et maternité des chefs d'exploitation sera réduite à 453 € pour les exploitants dont le revenu est inférieur ou égal à 4184 € en 2015, soit une baisse de 380 €. Cette baisse sera automatique.
En 2016, dans le cadre de la création d'une protection universelle maladie, le gouvernement propose de supprimer la cotisation actuelle. Comme pour les salariés, les agriculteurs bénéficient gratuitement d'une couverture lorsque leurs revenus seront nuls.

3—Calcul exceptionnel des cotisations sur l'année n°1

Une nouvelle évolution des critères d'accès, publiée hier, rend la mesure accessible aux agriculteurs dont l'exercice comptable 2014 fait apparaitre un résultat inférieur à 4184 €.
Le formulaire téléchargeable au lien suivant (http://www.msa-bourgogne.fr/lfr/web/msa-de-bourgogne/exploitants/mesures-soutien-agriculteurs) ou disponible sur demande auprès de la FDSEA 58 est à faire parvenir avant le 30 octobre à la MSA Bourgogne—14 rue Félix Trutat—21046 Dijon Cedex
Et à la DDT de la Nièvre (SEA) - 2 rue des Patis—58000 Nevers

Quelques informations complémentaires sur les mesures de plan de soutien

• Demande de remise gracieuse TFNB et impositions non professionnelles (IR, taxe d'habitation, redevance audiovisuelle ...)
Les modalités qui vous ont été précisées jusqu'alors demeurent. Nous vous informons néanmoins que les demandes de remise gracieuse peuvent être effectuées au-delà de la date du 15 octobre 2015.
• Année blanche
Le dispositif est calé, ce qui a été confirmé par le Préfet à l'occasion de la dernière cellule d'urgence. Prenez contact avec vos organismes bancaires pour amorcer les démarches. Si vous vous heurtez à des refus ou des difficultés avec votre organisme bancaire, merci de nous tenir informés.

L'ÉQUIPE FDSEA 58

▸ Agenda

31/10 Soirée MSA pour la recherche sur la sclérose en plaques

Les délégués MSA Bourgogne des cantons de Decize, Dornes, Imphy, La Machine, Nevers, Saint-Benin d'Azy et Saint-Pierre-le-Moûtier, organisent une soirée, en partenariat avec le club Générations Mouvement de Cercy-la-Tour, dont les bénéfices seront reversés à la fondation ARSEP, dédiée à la recherche sur la sclérose en plaques. Cet événement prendra la forme d'un one man show, assuré par l'humoriste Paulo, le 31 octobre à 20h, à la Maison de la culture de Nevers. Le spectacle plonge Paulo, un provincial d'une cinquantaine d'années, dans tous les sujets d'actualité, comme au comptoir d'un café de village, et la vie de son entourage. Textes justes et humour subtil, «*à travers champ*», Paulo décrit avec un réalisme saisissant et une pointe de nostalgie, la vie des gens de la terre, saisit la dureté du quotidien et se délecte de la douceur des meilleurs souvenirs d'une époque (quasi) révolue. Entrée : 20 euros.

Réservations au 06 81 17 27 65 ou au 06 20 64 22 87.

4/11 Journée Porte ouverte sur le site MSA de Nevers

En novembre, la MSA Bourgogne organise une série de journées Portes ouvertes sur chacun de ses sites dans chaque département de la région. A Nevers, la date prévue est le mercredi 4 novembre, de 14h à 16h30, avec un rendez-vous prévue dans la salle du Conseil d'administration de l'Avenue Colbert. Les adhérents, les partenaires et les élus nivernais de la MSA sont invités à venir échanger avec les responsables de l'organisme mutualiste.





▸ Formations

26 octobre et 13 novembre Formation «homéopathie - perfectionnement»
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur le thème «homéopathie - perfectionnement», en groupe, les 26 octobre et 13 novembre prochains, à Aunay en Bazois.
Contact: Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

27 et 29 octobre
Formation au Certiphyto
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation au Certiphyto, sur deux jours, les 27 et 29 octobre prochains. Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

27 octobre et 10 novembre Formation «homéopathie - perfectionnement»
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur le thème «homéopathie - perfectionnement», en groupe, les 27 octobre et 10 novembre prochains, à Corbigny.
Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

29/10 Formation «Transmettre son exploitation»
Gaec & Sociétés organise une formation sur la transmission de son exploitation le jeudi 29 octobre de 9h00 à 17h30, à la Chambre d'agriculture à Nevers. Intervention du CER.
Contact : Maëla Guegan au 03 86 93 40 96 ou par mail à gaec.societes58@wanadoo.fr.

3, 6, 9 et 13 novembre
Formation «s'initier à la compta agricole»
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation de 4 jours, sur le thème «s'initier à la compta agricole», les 3, 6, 9 et 13 novembre prochains.
Contact: Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

Zone d'Activités
21360 PONT D'OUCHE
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
François GERBET
Siret 384 580 890 00026 - APE 281A - O.P.Q.C.B. A 80092 21 1309

Bureau du GED Agri Rural Nièvre

L'emploi partagé monte en puissance

Un bureau du Groupement d'employeurs départemental (GED Agri Rural Nièvre) s'est tenu le 14 octobre à la Chambre d'agriculture. L'occasion de faire le point sur l'évolution de l'emploi partagé dans le département et de constater, comme au niveau national, une tendance au développement.


Un bureau du GED Agri Rural Nièvre a fait le point sur l'emploi partagé, dans la Nièvre, en 2014.

Les chiffres évoqués lors de la réunion de la semaine dernière font le bilan de l'activité du GED en 2014. Mais les tendances qui se dessinent pour 2015 confirment la bonne santé de l'emploi partagé dans le département. Que ce soit en termes de contrats de travail ou de nombre d'employeurs adhérents, les courbes sont à la hausse. *«Entre 2013 et 2014, nous sommes passés de 7,5 contrats à 15,5 contrats en moyenne par mois, ce qui représente une évolution de 107% en un an»* indique le rapport d'activités. Alors que fin 2013, ces contrats représentaient 4,5 ETP (équivalent temps plein), *«fin 2014 nous avions quasiment triplé le nombre de salariés avec 11,4 ETP et 2015 confirme le développement du GED puisqu'au 30 juin dernier, nous comptons 12,5 ETP»*. Selon les mois, le GED a salarié entre 12 et 19 personnes par mois, avec des pointes à plus de 25 durant les mois d'été et les Contrats à durée indéterminée (CDI) restent majoritaires, sachant que les temps partiels sont au même niveau que les temps pleins.

Parmi les salariés, le GED comptait fin 2014 deux Emplois d'Avenir et trois contrats d'apprentissage. La parité est respectée au sein du GED, même si le nombre de femmes embauchées reste légèrement supérieur à celui des hommes. Enfin, le Groupement départemental reste multi-sectoriel, avec une majorité d'ETP réalisés dans le milieu agricole. Alors qu'il était en dessous de 50% fin 2013, le nombre de salariés en secteur agricole atteint désormais 69% de l'ensemble, depuis fin 2014. Une volonté réussie de la part des professionnels responsables de la structure présidée par François Torcol.

26 adhérents pour 19 salariés

Côté adhérents, la tendance est aussi à la hausse depuis 2014. 26 employeurs ont même été comptabilisés en juillet 2014, lorsque le nombre de salariés répondant aux besoins de travail des adhérents, est au plus haut. Cela tient au fait que la majorité des adhérents sont des polyculteurs-éleveurs avec une prédominance de la production de grandes cultures, dont les besoins de main d'œuvre sont au plus haut en été et diminuent à partir de décembre et jusqu'en juin. Les efforts de communication externe du GED commencent à porter leurs fruits puisque *«l'objectif est de rendre ce groupement un interlocuteur incontournable à la fois des employeurs agricoles et des partenaires de l'emploi dans le département»*. L'animatrice, Marianne Save, a participé l'an dernier à de multiples forums et salons afin de mieux faire connaître cette méthode originale de l'emploi partagé. Elle continue cette année, de même qu'elle intervient, avec les animateurs du Service de remplacement et du service Emploi de la FDSEA 58, auprès d'établissements de formation agricole.

Cette année, le GED poursuit ces objectifs, à commencer par la recherche de nouveaux adhérents pour augmenter le nombre d'heures de mise à disposition, mais aussi pour professionnaliser et mutualiser le travail lié aux bulletins de paye et aux déclarations de salaires (DSN obligatoires en 2016). Surtout, grâce à sa montée en puissance en 2014, le GED vise à consolider sa trésorerie qui se rapproche du point d'équilibre entre charges et produits.

E.C.

Rédaction du Duer

La FDSEA vous aide

Le DUER, document unique d'évaluation des risques est obligatoire depuis 2002 et aujourd'hui les contrôles sont de plus en plus fréquents. Avez-vous le vôtre ?



Chaque exploitation doit avoir son Duer rédigé et tenu à jour. En cas d'accident, ce dernier vous sera demandé par la Direccte et en cas de non présentation, une amende vous sera facturée.

La FDSEA vous aide

La rédaction du Duer, vous permet de prendre conscience des risques au sein de votre exploitation et surtout de faire un point sur les mesures de prévention prises ou à prendre pour limiter ce risque.

Notre équipe est consciente que ce type de document pourtant obligatoire est souvent oublié par les exploitants agricoles. De plus pour ceux qui souhaiterai l'avoir, cela nécessite d'y consacré du temps et cette tâche est à chaque fois repoussée à plus tard.
Aujourd'hui l'équipe de la FDSEA vous propose une formation sur 2 jours afin de rédiger votre Duer et vous permettre de le tenir à jour.

2 jours de formation pour la rédaction

La 1ère session a eu lieu le 5 et 6 octobre 2015, 6 exploitants agricoles y ont participé et sont repartis chacun avec leur document rédigé. Deux jours à se consacrer à la méthodologie de rédaction du Duer, à la découverte et l'utilisation du logiciel et repartir avec ce fameux document et la possibilité de le modifier dès que possible.
Bien que septique en début de formation, l'ensemble des exploitant ayant suivi la formation sont repartis satisfaits et avec leur Duer.

Rejoignez- nous pour la prochaine session :

La FDSEA reprogramme une session de formation le 03 et 10 novembre prochain. Les 8 premiers inscrits pourront participer et rédiger leur Duer avec le logiciel crée sur mesure pour le monde agricole.

N'attendez plus pour vous inscrire. Contactez dès à présent Marianne Save ou Clément Villain à la FDSEA 58. La formation est prise en partie par Vivea.
Et vous qu'attendez-vous ?

La secrétaire d'Etat chargée des Droits des Femmes à Pouilly

À la rencontre d'agricultrices et de viticultrices

En marge d'un déjeuner avec «*les femmes qui font la Nièvre*» et la présentation du «*Téléphone grave danger*», dispositif contre les violences faites aux femmes, Pascale Boistard, la secrétaire d'État chargée des Droits des femmes, était à Pouilly-sur-Loire, lundi matin, pour rencontrer des agricultrices et des vigneronnes.



Valérie Laporte (à gauche sur la photo) a interpellé la secrétaire d'État aux Droits des Femmes (au fond, au centre de la table), sur la FCO et ses conséquences sur les exportations de bovins nivernais.

Plus que des violences faites au femmes, objet de la suite de la visite de la ministre dans la Nièvre, la rencontre de lundi 19 octobre au matin, à la Tour de Pouilly-sur-Loire, était placée sous le signe de l'égalité des droits. Plus qu'une simple discussion entre femmes, le rendez-vous faisait figure de symbole. Celui de la reconnaissance par l'État de «*ces femmes qui œuvrent dans la vie économique du pays mais aussi comme relais dans la démocratie*», puisque la ministre était entourée de plusieurs élues municipales et de deux parlementaires nivernaises, Mmes Carrillon-Couvreur et Emery-Dumas. Cette opération séduction, coup de communication pré-électoral, voulait aussi témoigner de ce qu'il «*est important pour moi, de rencontrer des femmes issues du milieu agricole et pas seulement des femmes citadines*» a insisté Pascale Boistard, en conclusion du tour de table où chacune des invitées de la matinée a pu se présenter et faire part de ses propres difficultés, attentes et aspirations... Il y avait là quatre viticultrices de l'appellation Pouilly-sur-Loire, Mmes Katia Mauroy-Gauliez (présidente du syndicat viticole de l'AOC Pouilly), Sophie Guyollot du Domaine Landrat-Guyollot, Marielle Michot, jeune vigneronne installée depuis un an et Mélanie Masson-Jeannot du Domaine Masson-Blondelet, en présence de Mme Corbeau-Mellot, co-présidente du Bureau interprofessionnel des Vins du Centre (BIVC) à Sancerre. Toutes les cinq ont largement témoigné de «*l'évolution de la parité depuis une dizaine d'années*», sachant que «*si les hommes restent largement majoritaires dans ce métier, plutôt à la production qu'à la commercialisation*», «*nous sommes très bien acceptées et reconnues dans ce métier de passion, même si les entraves sont nombreuses*» selon Katia Mauroy. La preuve est faite avec la prise de responsabilités de deux des invitées, dont elle-même, dans les structures interprofessionnelles viticoles. La preuve aussi avec Sophie, diplômée de Sciences Po Strasbourg, que ses parents ont poussé à «*aller voir ailleurs*», avant qu'elle fasse «*le choix raisonné de revenir prendre la suite familiale*» dans une exploitation «*tenue depuis sept générations*». La preuve encore avec cette femme viticultrice, maman d'une enfant handicapée qui a su trouver «*un équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, en se forçant à continuer son activité tout en créant une association d'aide aux enfants handicapés moteurs*».

Les réalités de la ferme Nièvre

Le préfet avait indiqué à la ministre que «*toute la ferme Nièvre est ici représentée, ses atouts, ses types de production, son innovation et ses modes de commercialisation*». Aussi, autour de la table, figuraient également Valérie Laporte, productrice de viande charolaise et de volailles fermières près de Moulins-Engilbert, qui a témoigné de l'aventure du lancement d'un magasin de producteurs près de Nevers il y a quatre ans. Elle a aussi expliqué qu'après des études en pharmacie, elle avait fait le choix d'aider son mari dans son EARL (aujourd'hui transformé en Gaec), tout en suivant une formation «*pour devenir plus qu'une femme d'agriculteur*». Elle aussi a parlé «*d'équilibre, lui à la production, moi à la vente directe et à la commercialisation*», même si ce n'est «*pas toujours rose*», notamment dans cette période de FCO qui prive les Nivernais de tout revenu depuis plus d'un mois. Une céréalière membre de la Chambre a aussi dressé le portrait de son exploitation «*atypique*» puisqu'elle pratique «*le semis direct sous couvert*» et qu'elle a dû affronter une double méfiance, «*en tant que femme, et avec des méthodes différentes*»...

Une rare éleveuse laitière et maman de deux enfants, près de Decize, a aussi fait part de la difficulté des deux traites par jour et de la mise en place de la traite décalée, du dimanche soir au lundi, «*avec le bonheur de pouvoir profiter d'une après-midi avec ses enfants*». Enfin, Marie-Claude Masson qui, outre les céréales et l'engraissement des bovins, s'est diversifié dans le maraîchage et la vente directe, a aussi indiqué son parcours riche et diversifié au sein des organisations professionnelles agricoles, depuis 25 ans, tout en admettant «*qu'il est de plus en plus difficile de trouver des responsables qui s'investissent et notamment des plus jeunes qui s'installent de moins en moins*». En conclusion de ce catalogue presque exhaustif de l'agriculture nivernaise vue par les femmes, la ministre a fait quelques observations: «*Vous apportez un gain de confiance aux consommateurs qui recherchent des produits de qualité (vins, viande, fromages, légumes)*». Citant l'amélioration de la garde des enfants, Pascale Boistard s'est aussi engagée à «*ce que toutes les femmes, dans tous les domaines, notamment en milieu rural, puissent être accompagnées des dispositifs de l'État et des collectivités locales*», via les réseaux d'assistantes maternelles ou le fonds de garantie à l'initiative des femmes. Sur la FCO, la secrétaire d'État a dit «*savoir vos difficultés et vos souffrances sur le territoire et que le but du gouvernement était de débloquer au plus vite la situation pour réexporter ces productions*». «*Vous êtes la France et vous participez au rayonnement de la France*» a-t-elle conclu.

EMMANUEL COULOMBEIX



Fièvre aphteuse

Un exercice salutaire, pour ne pas oublier la maladie

Un exercice de sécurité civile autour de la fièvre aphteuse, s'est déroulé dans le cadre du Plan Orsec, sur une exploitation agricole de Villefargeau, en périphérie d'Auxerre.



Prélèvements par les services vétérinaires, sur les onglons de l'animal suspecté



Le point sur la situation, avec les services de gendarmerie.



Mise en place d'un rotoluve.

Un élevage laitier contaminé par la fièvre aphteuse. Tout le périmètre est bouclé. La menace de l'abattage total du troupeau n'est pas exclue… Un scénario catastrophe qui a servi de trame à l'exercice orsec mené par les services sanitaires sur l'exploitation de Christophe Charrier à Villefargeau, au lieu-dit le petit Momtmercy. Un exercice visant à évaluer le plan d'intervention d'urgence contre la maladie et qui a mobilisé sur le terrain pas moins de 5 techniciens de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations).

Il est 11 h 30. Alertée à 9 h 10 par le vétérinaire, l'équipe d'intervention est à pied d'œuvre depuis bientôt 1 heure. Outre la gestion du foyer, l'urgence est d'empêcher toute propagation de la maladie, en dressant un cordon de sécurité autour de l'exploitation et en installant un rotoluve. A la manœuvre, Christine Legrand, vétérinaire inspectrice, à la DDCSPP : *«la fièvre aphteuse est très invasive et on a besoin d'une réactivité optimale, car elle se dissémine très bien. Dès le coup de fil du vétérinaire exprimant un doute, tout se met en route»*. Si la France est officiellement indemne depuis les années 90, au prix d'une vaccination permanente pendant près de 40 ans, tout le monde a encore en mémoire l'épidémie de 2001 en Grande-Bretagne : *«un défaut de réactivité suite à la fuite du virus aphteux du labo de référence et tout le pays a été contaminé. Heureusement, c'est une île!»*

Les symptômes de la maladie, Christophe Charrier saurait les reconnaître : *«hyperthermie, abattement des animaux, les muqueuses qui partent en miettes, les onglons, les mamelles»* L'éleveur se prête au jeu de l'exercice, avec 2 de ses bêtes restées à l'étable : *«on sait qu'on n'est jamais à l'abri de la maladie, même si pour le moment elle est derrière nous»* Mais pour l'heure, ses préoccupations sont toutes autres : *«ce serait plutôt la FCO qui nous inquiète en ce moment ! On se rappelle ce qui s'est passé en 2007 et les conséquences qui ont suivi. Il m'a manqué le tiers des vêlages cette année-là»*.

L'homme peut véhiculer le virus en tant que porteur inerte

Sur l'exploitation, l'exercice se poursuit. Les prélèvements sanguins effectués seront envoyés pour analyse au laboratoire de référence de Maisons-Alfort. Une enquête a été menée au préalable, par l'équipe sur place auprès de l'éleveur : *«il nous faut connaître toutes les entrées ou sorties depuis les 15 derniers jours, avec pour but de déterminer comment a pu arriver la maladie chez lui, mais aussi tout ce qu'il aurait pu contaminer à son insu»*. Car si la maladie touche aussi bien les ruminants que les porcins et n'est pas transmissible à l'homme, l'éleveur peut être porteur inerte et véhiculer le virus.

L'exercice, rappelle Christine Legrand, *«vise également à vérifier comment nos services se sont appropriés ce plan orsec et si on est capable de le mettre en œuvre sans commettre d'erreur, comme d'oublier dans le feu de l'action, d'enlever ses vêtements contaminés avant de rejoindre une zone non contaminée ou de partir en intervention sans tout le matériel nécessaire»*. Le danger est d'autant plus grand que, contrairement à d'autres maladies comme la Bruxellose, contagieuse aussi mais restant généralement confinée au sein de l'élevage, le virus de la fièvre aphteuse va très vite, pouvant parcourir une vingtaine de km en quelques jours, par la seule voie des airs.

Il est midi passé. Les services de gendarmerie viennent d'arriver et se tiennent au-delà du cordon mis en place autour de l'élevage. On termine de mettre en eau le rotoluve destiné à décontaminer tout véhicule sortant de la ferme. Les deux chiennes de l'éleveur ont tôt fait de s'en servir comme piscine ! Mais, prévient la vétérinaire : *«on ne les a pas impliquées dans le scénario, sinon, elles auraient du être tenues enfermées, car les chiens sont porteurs indirectement de la maladie, en tant que «transmetteur inerte», au même titre que les véhicules»*. L'exercice s'est ponctué en fin d'après-midi en préfecture, avec la tenue d'une cellule de crise.

DOMINIQUE BERNERD



Point d'actualité

La barque est bien chargée…

En pleine crise de l'élevage, le retour de la FCO ne fait qu'empirer la situation financière des exploitations. Le préfet de l'Yonne a réuni la presse pour dresser un point d'actualité de la situation départementale



Le préfet Jean-Christophe Moraud, avec à ses côtés, Didier Roussel, directeur de la DDT 89 et Philippe Jaeger, responsable du Service Economie

Plan de soutien à l'élevage, déploiement de la nouvelle PAC, paiement des aides, retour de la fièvre catarrhale ovine… Autant d'éléments qui alimentent l'actualité agricole dans le département et ont fait l'objet d'un point presse organisé en préfecture pour en dresser un premier bilan.

Instauré le 22 juillet dernier, le premier plan de soutien à l'élevage s'est vu complété en septembre par différentes mesures, la plus importante restant la mise en place de l'année blanche et la constitution d'un Fonds d'Allégement des Charges. L'enveloppe attribuée à la Bourgogne au titre du FAC est de 4,3 M€, (pour 100 M€ au plan national), soit 40 % des besoins couverts, la part allouée au département de l'Yonne représentant 16 % de cette somme soit un peu moins de 700 K€. Concernant la cellule d'urgence départementale mise en place, 210 dossiers ont été déposés à ce jour, sur les 800 attendus selon les estimations et projections. Un chiffre relativement faible, sans qu'on y trouve d'explications particulières et qui risque de rebattre les cartes sur le plan de la redistribution des aides au niveau de la région, prévient le préfet Moraud (à titre de comparaison, 1300 dossiers ont été reçus en Saône et Loire, un peu moins de 1000 dans la Nièvre et près de 600 en Côte d'Or) : «*cette enveloppe a été calculée sur un besoin théorique pour l'Yonne correspondant à 16 % de la masse. Aujourd'hui, la répartition des dossiers connus sur l'ensemble des départements bourguignons fait que nous ne représentons pas ces 16 % et les enveloppes sont logiquement fongibles. Si l'Yonne est en «surcapacité de financement», il est normal que l'on bascule les montants disponibles là où les besoins de financement seront plus importants. Nous nous sommes donnés des règles communes d'approche des dossiers et il serait pour le coup anormal que sur la même crise et les mêmes faits générateurs, le traitement soit différent entre les quatre départements bourguignons…*» Reste que les agriculteurs en détresse ont jusqu'à fin décembre pour déposer leurs dossiers et que le rythme peut s'accélérer dans les prochaines semaines, compte tenu des trésoreries mises à mal un peu plus, avec l'arrivée de la FCO et l'interdiction d'exportation des broutards qui en découle. Les exploitations aux difficultés les plus structurelles seront traitées dans le cadre du dispositif Agridiff, mais Jean-Christophe Moraud se veut prudent : «*la difficulté étant que si on n'a pas forcément trouvé de solution ces dernières années pour eux, il n'est pas certain que nous ayons la capacité d'en trouver en session de crise, même si on va tout faire pour. Les crédits sont par nécessité limités…*» Ne cachant pas le risque de voir la crise s'accentuer un peu plus dans les prochains mois : «*le gros de la crise pourrait se trouver devant nous si les difficultés sur le prix du lait perdurent, aggravées par des indisponibilités de fourrages qui conduiraient début 2016 à une décapitalisation des cheptels et une mise à la réforme de vaches laitières venant encombrer un peu plus les marchés…*»



18500 doses de vaccins ont été attribuées au département de l'Yonne

18 500 doses de vaccin attribuées au département

La mise en œuvre de la nouvelle PAC s'est faite «*dans la douleur*» et face aux difficultés matérielles de verser la totalité des aides européennes d'ici la fin de l'année, l'État a décidé la mise en place d'une avance de trésorerie remboursable. Au 1er décembre prochain, les exploitants auront tous reçus 95 % des montants financiers qu'ils avaient perçus au titre de l'exercice 2014. En cas de trop perçu, il est précisé que «*le remboursement se fera sur les versements 2016, éventuellement par compensation…*». Suite aux procédures engagées par Bruxelles et à la pénalité d'un milliard € sur cinq ans réclamée à la France, il a fallu refonder entièrement le logiciel utilisé jusqu'alors par l'ASP. Des erreurs en ont découlées, actuellement en cours de rectification avec l'IGN. Pour l'Yonne, ce sont pas moins de 60 000 «*anomalies*» qui ont été recensées à ce jour. Des crédits ont été dégagés à cet effet et des vacataires supplémentaires embauchés, précise le préfet. Reste à savoir si tout sera corrigé d'ici la fin de l'année

«*Dans cet univers relativement complexe, c'est sûr qu'on n'avait pas besoin de la FCO…!*» Actualité oblige, le représentant de l'État est revenu sur l'épizootie de fièvre catarrhale ovine touchant le centre de la France. Si aucun foyer n'a été découvert dans l'Yonne (les trois suspicions cliniques déclarées se toutes avérées négatives, ainsi que les 180 bovins testés dans le cadre de la prévention), le département n'en est pas moins impacté par le zonage de protection mis en place, rendant impossible tout départ immédiat de broutards à l'export. Compte tenu des délais en vigueur suivant la vaccination des animaux, les éleveurs risquent de devoir attendre trois mois avant d'être autorisés à les exporter. Des négociations sont en cours pour raccourcir ces délais, notamment avec l'Italie. Un premier accord avec l'Espagne autorisant les départs d'animaux vaccinés à + 10 jours (au lieu de 60). Entamée avec un peu de retard, faute de produits disponibles, la campagne de vaccination se poursuit. La DGAL a attribué 18 500 doses à l'ensemble des éleveurs icaunais. La dotation par éleveur étant définie sur la base des animaux exportés l'année précédente depuis chaque exploitation. Un peu plus de 13 000 doses ont été commandées par les vétérinaires à ce jour, permettant la vaccination de 6 500 bovins et 3 000 d'entre eux ont déjà reçu leur première injection. Reste le problème des animaux issus de cheptels icaunais à destination de départements non concernés par la réglementation FCO, pour lesquels l'absence de vaccins disponibles empêche toute commercialisation. D'où l'espoir de voir la fusion de l'ensemble des zones du dispositif aujourd'hui en vigueur sur tout le territoire.

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agenda

Instants Santé MSA pour le canton de Villeneuve sur Yonne

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de VilleneuveS/ Yonne, âgés de 25 à 74 ans, du mardi 3 au vendredi 6 novembre de 7 h 30 à 11h30, à la Salle des fêtes d'Armeau, 6 rue de l'Eglise à Armeau. L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 44 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiovasculaires. Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance (troubles de la vision, troubles de l'audition…)
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, vous avez reçu dernièrement un imprimé d'inscription. Il est impératif de le retourner au plus vite à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe. Si vous ne vous êtes pas pré-inscrit, il est encore temps de contacter le numéro vert (gratuit) : 0800 888 108

13/11 Permanence APECITA

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra vendredi 13 novembre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - mel.dijon@apecita.com

24 et 25/10 Fête des vins à Chablis

La 67ème Fête des vins de Chablis se déroulera samedi 24 et dimanche 25 octobre. Au programme :
Samedi, de 12h30 à 18 h : dégustation auprès des viticulteurs du Chablisien et du Grand Auxerrois ; restauration ; exposition de matériel viticole, véhicules, quads et produits régionaux ; animations
Dimanche, de 10h à 18h : à 10h, 1er départ de la balade des Grands Crus (5 départs prévus entre 10 h et 11 h 20, durée du parcours environ 1 h) ; 11h ouverture des stands de dégustation ; 11 h 30 allocutions des personnalités et intronisations par les Piliers Chablisiens ; restauration ; exposition de matériel viticole, véhicules, quads et produits régionaux ; animations
Renseignements au 03 86 42 42 22

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

Bâtiments Agricoles et Industriels
Bardage bois
Panneaux préfabriqués
Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

▶ Agenda

25/10 Festilivres à Monéteau

Le 25 octobre prochain, aura lieu la 26e édition de Festilivres. Cet évènement incontournable de l'Auxerrois, organisé par l'association Anicom 89, attire des milliers de visiteurs chaque année. Avec un salon des auteurs et des éditeurs de plus de 80 exposants, un carré spécial BD de 12 auteurs et 30 vendeurs et d'un marché du livre ancien et d'occasion de 130 exposants, la cuvée 2015 s'annonce riche et pleine de surprises. Un marché de la gastronomie et du terroir sera également proposé aux visiteurs.
De 9 h à 18 h, complexe sportif et culturel de Monéteau.
Entrée gratuite

24/10 Foire de la Saint-Simon à Charny

Foire de la Saint-Simon, samedi 24 octobre à Charny, avec 120 exposants. Restauration sur place.
A 10 h : inauguration de la foire et présentation équestre.
A 11 h et 15 h, démonstration de maréchalerie. Après-midi : démonstrations d'un dentiste équin et d'un cordelier.
Exposition vente d'artisanat d'art. Fête foraine

25/10 Foire de la Saint-Hubert à Bléneau

Messe prévue le matin avec les trompes de chasse et bénédiction des chiens, suivie d'un apéritif et d'un repas avec les trompes de chasse.
Renseignements et réservation au 06 64 84 86 43

13/11 Journée Portes Ouvertes à la MSA

La Caisse Régionale MSA Bourgogne organise une "Journée Portes Ouvertes" à l'attention de ses ressortissants, vendredi 13 novembre, de 14 h à 16 h 30, à la Chambre d'agriculture d'Auxerre, 14 bis rue Guynemer (Salle de réunion du rez de chaussée).
Inscription obligatoire sur le site de la caisse : www.msa-bourgogne.fr/agenda/journees-portes-ouvertes

01/11 Marché aux truffes de Noyers

Venez faire frétiller vos papilles à Noyers/Serein! Dimanche 1er novembre, marché aux truffes, dans le centre historique du village. Début de la vente des truffes au son de la clarine à 10 h 30. Produits du terroir et artisanat d'art, de 9 h à 14 h. Défilé des confréries. Intronisations, omelette aux truffes. pour plus d'infos : OT de Noyers au 03 86 82 66 06

Interview

«Nous aurions du aller plus loin quand nous étions au pouvoir…»

En déplacement à Avallon, l'ancien ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, a répondu à quelques questions portant sur l'actualité agricole.



Bruno Le Maire aura été ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche de juin 2009 à mai 2012, sous les différents gouvernements Fillon

Un mot sur la crise FCO qui frappe l'élevage en général et notamment les éleveurs de l'Avallonnais, frappés par l'interdiction d'exporter leurs broutards.

Bruno Le Maire : *«Je me suis rendu au salon de l'élevage, à Cournon la semaine dernière. J'y ai vu des éleveurs inquiets, dans des situations absolument intenables, qui ne peuvent pas s'en sortir. Non seulement parce qu'il n'y a pas de revenus, mais aussi parce qu'ils se heurtent à des problèmes matériels très concrets : comment vont-ils garder les veaux cet hiver ? Avec quelle place ? Quelle alimentation ? Qui va payer? Il y a 500 000 bêtes aujourd'hui, qui doivent être dégagées du territoire français dans les semaines à venir. Mais à quels cours, quand tant d'animaux vont arriver d'un coup sur les marchés..? De tout cela résultent des inquiétudes profondes, que je partage totalement. Les autorités ont réagi trop tard et on a perdu d'emblée au moins trois semaines dans la campagne de vaccination. Et elles ont réagi avec un excès de précaution, qui a pénalisé beaucoup d'éleveurs. Moi je pense qu'il y a maintenant urgence à réagir au plus vite, urgence à redéfinir le périmètre du zonage et j'ai écrit au Président de la République en ce sens, lui demandant également le dégagement des bêtes dans les meilleures conditions possibles et l'ouverture des marchés à l'exportation, seule façon de faire remonter les cours de la viande»*

Concernant l'élevage français, vous évoquiez déjà dans un discours prononcé à Autun en février 2011, *«des revenus trop faibles, des marges insuffisantes, la pression de la grande distribution et des industriels»* Les problèmes semblent structurants et inchangés, quel que soit le pouvoir en place

«Les choses changent trop lentement, je suis le premier à le reconnaître et je pense que ce dont ont besoin les éleveurs, outre les mesures d'urgence déjà évoquées, c'est de savoir à long terme ce qu'on leur propose. Et les propositions que je fais sont très simples : moins de normes et en tout état de cause, des normes environnementales qui soient les mêmes que celles de nos concurrents européens, ni plus ni moins ! Je pense en second lieu, qu'il faut réfléchir à l'ouverture de nouveaux marchés à l'exportation. Je m'étais battu pour ouvrir le marché russe. Cela m'avait pris plusieurs mois, mais permis de faire remonter les cours de la viande. Avec le charolais, on a une viande de très grande qualité, encore faut-il pouvoir l'exporter. En 3e lieu, je crois beaucoup au développement de la consommation de viande française dans la restauration collective et en la matière, on peut faire beaucoup mieux. C'est un moyen de garantir un bon revenu aux producteurs, comme peuvent le faire aussi les filières courtes»

Mais pour ce qui est des circuits courts, vous savez bien qu'il n'y aura pas de place pour tout le monde ?

«Non bien sûr ! Il faut faire attention aux solutions que j'appelle «baguette magique» Ce n'est pas une solution, mais la somme de plusieurs solutions, qui permettra de garantir aux éleveurs une juste rémunération de leur travail et donc un revenu décent : moins de normes, plus de viande bovine française en restauration collective, l'exportation pour tirer les prix vers le haut, mais aussi réfléchir à plus de compétitivité dans les abattoirs… Aujourd'hui, ce n'est pas le cas et voir les éleveurs dans cette situation là aujourd'hui, avec des revenus si faibles alors qu'ils font un travail aussi important, très franchement, c'est attristant»

Concernant la crise de la filière porcine, vous évoquiez, toujours en 2011, *«un modèle obsolète et à changer»*, rajoutant qu'en la matière, «le courage manquait». Là aussi, un problème structurant ?

«Bien sûr ! Si on regarde très concrètement la production porcine en France, on constate qu'en terme de génétique animale, nous avons des résultats exceptionnels, avec un nombre record de porcelets par truie allaitante. Mais le modèle économique à côté, est dépassé ! Il nous faut des exploitations plus compétitives, dégageant des marges plus importantes et avec des volumes de production plus grands, permettant par ailleurs de développer le biogaz, la méthanisation, la modernisation des exploitations… C'est à mon avis le modèle vers lequel il faut aller même s'il est vrai que ça prend trop de temps car en France tout est trop lent ! Prenez l'exemple d'une installation classée et d'un jeune éleveur de porcs voulant racheter l'exploitation d'à côté pour regrouper les deux. Aujourd'hui, ça lui prendrait 2 ans minimum pour obtenir l'autorisation, là où en Allemagne il lui faudrait 3 mois!»

Pourquoi une telle différence et pourquoi ne pas avoir changé les choses alors que vous étiez ministre de l'Agriculture ?

«Parce que notre administration fait appliquer des règles, des normes, des contrôles qui sont trop strictes et parce que nous, responsables politiques, n'avons pas eu le courage d'assumer la simplification de ces normes et de ces règles. Et bien, il serait temps de le faire ! Et je vais vous dire : je balaie aussi devant ma porte, car je suis le premier à reconnaître que nous aurions du aller plus loin quand nous étions au pouvoir, pour simplifier ces normes»

Faut-il craindre des effets destructeurs sur l'agriculture française, du traité de libre échange actuellement en cours de négociation entre les États-Unis et l'Europe ?

«J'aimerai pouvoir répondre à cette question ! Le drame, c'est que, alors que je suis parlementaire français, je n'ai aucune indication sur le contenu de cet accord ! La première chose que je demande, c'est de pouvoir juger de la qualité de cet accord et des négociations plus transparentes. On ne peut plus mener des négociations comme on le faisait il y a vingt ans, avec des personnes négociant dans leur coin des textes que personne ne connaît, auxquels personne n'a accès… Je veux que les parlementaires français, députés ou sénateurs, puissent savoir ce qu'il y a dans ce texte !»

Vous avez dit un jour que *«l'Europe se construisait moins à Bruxelles qu'on le prétend»* mais alors qui en sont les maçons ?

«Aujourd'hui malheureusement personne ! C'est bien le drame…»

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

Lycée La Brosse

Changement à la tête de l'exploitation agricole

Arrivée le 31 août dernier, Audrey Bonhomme a succédé à Anaïs Pouliguen à la tête de l'exploitation agricole du lycée La Brosse.



Audrey Bonhomme, la nouvelle chef d'exploitation du lycée La Brosse, devant le planning circulaire d'accouplement servant à gérer les vêlages. Un planning qui sera prochainement informatisé.

La nouvelle directrice de l'exploitation agricole du lycée est en poste depuis le 31 août dernier. Originaire de Thiérache, une région de Picardie frontalière de la Belgique, Audrey Bonhomme a mené des études d'ingénieur agronome à Agrosup Dijon, multipliant les stages sur les exploitations : *«en Bourgogne notamment, comme celle qui m'a accueillie en Côte d'Or, spécialisée en bovins allaitants et ovins et dont je conserve un très bon souvenir»*. Diplôme en poche, elle pensait se diriger vers l'enseignement agricole : *«je partais au départ pour être dans l'enseignement, mais j'ai découvert après que s'offrait une possibilité transversale de devenir responsable d'exploitation au sein d'un établissement»* Le poste nécessite une certaine polyvalence reconnaît-elle : *«on a plusieurs casquettes à porter. Pour le moment, étant donné que je débute, je m'appuie beaucoup sur l'existant et en premier lieu l'expérience des salariés, comme Julien et Dominique, dont l'avis m'est indispensable. Je prends possession des dossiers au fur et à mesure»*. L'actualité pour l'heure, est à la préparation du budget 2016, mais aussi à la dernière coupe de luzerne pour enrubannage et au début des semis, menés en partenariat avec la Chambre d'agriculture, dans le cadre du programme Ecophyto. Le statut de l'exploitation agricole, Audrey le connaît bien : *«selon le Code Rural, c'est une unité de production à vocation pédagogique. Du coup, on a également des comptes à rendre financièrement parlant et on doit être à l'équilibre. C'est une entreprise particulière, car on fonctionne aussi comme une administration, avec un budget»*. Les élèves, à tour de rôle, viennent chaque semaine sur l'exploitation du lycée pour des travaux pratiques : *«le matin, les 2e pro, bien qu'en filière productions végétales, ont aussi de la zootechnie au programme et s'entraînent à la traite ou à des tâches dans l'étable. L'après-midi, c'est au tour des élèves de 1ère, d'accompagner les salariés pour des travaux aux champs et le soir, les 1ère Stav, une classe un peu plus généraliste et moins orientée professionnellement…»* La nouvelle chef d'exploitation se félicitant au passage de l'accueil que lui a réservé l'équipe enseignante à son arrivée. Se dirige t-on prochainement vers le début des travaux de rénovation tant attendus des bâtiments ? Elle est la première à l'espérer : *«il n'y a jamais eu de travaux pour améliorer l'existant, en perspective du futur bâtiment mais le provisoire dure et à force de repousser l'échéance, ça devient urgent»*. Reste à souhaiter que tout soit finalisé et signé avant la création au 1er janvier prochain de la grande région Bourgogne Franche Comté. Faute de quoi le projet pourrait encore s'en voir retardé. Une fois de plus.

Dominique Bernerd

MFR de Gron

Une santé retrouvée

Pari tenu pour l'équipe de la Maison Familiale Rurale de Gron qui a réussi en moins de 2 ans, à retrouver un équilibre financier salutaire pour la pérennité de l'établissement.



L'Assemblée Générale de la MFR de Gron, qui s'est tenue le 24 octobre dernier a rassemblé une cinquantaine de participants.

«Grâce aux efforts consentis par l'ensemble du personnel et des membres du Conseil d'administration ainsi que de nos partenaires qui ont fait preuve de confiance, je peux vous annoncer un résultat financier positif à la fin de ce cycle 2014/2015…» Jean Corberon, le président de la MFR de Gron ne cachait pas sa satisfaction en préambule de l'assemblée générale qui s'est tenue au sein de l'établissement le 24 octobre dernier.

En 2013, l'équipe dirigeante s'était donnée trois ans pour redonner une santé financière à la Maison Familiale qui fêtait la même année son cinquantenaire. Les clignotants sont repassés au vert plus tôt que prévu, puisque l'exercice 2014 s'est soldé par un excédent de plus de 50 K€. Pour mémoire, les deux exercices antérieurs affichaient des déficits de 154 K€ (2012) et 157 K€ (2013). Un rebond spectaculaire, qui s'explique principalement par une gestion rigoureuse des charges d'exploitation et notamment, une réduction drastique de la ligne « traitements, salaires et charges sociales », en diminution de près de 18 % par rapport à l'exercice précédent.

Mais le président Corberon se veut prudent : *« il ne faut surtout pas crier victoire et rester vigilant…»* D'autant souligne le directeur de la MFR, Stéphane Pérennes : *« qu'avec la récurrence des déficits au cours des dix dernières années, le bas de laine de 650 K€ dont disposait la MFR a fondu…»* Passant fin 2014, sous la barre des 100 K€.

Légère hausse des effectifs

Autre satisfaction pour le nouveau directeur de la Maison Familiale de Gron qui voit ses effectifs repartir à la hausse, après la tendance baissière enregistrée ces dernières années : *« on était à 133 il y a 2 ans, 138 l'an passé et on a débuté l'année avec 145 élèves. L'objectif, là encore, étant de stabiliser l'effectif entre 145 et 150 élèves, qui est notre socle de bon fonctionnement…»* Outre l'enseignement initial, la MFR s'est engagée depuis 1991 dans la formation continue. L'exercice 2014 s'est soldé par un cumul de près de 2500 heures de formations concernant notamment : un CAP agricole pour 18 stagiaires adultes et 850 heures, un CAP Travaux Paysagers sur le site de Fontainebleau, pour 12 stagiaires et 550 heures et, plus atypique, un Capa production, au sein du centre de détention de Joux la Ville, pour 12 stagiaires et 850 heures. Un nouveau projet d'établissement est en cours d'élaboration. Stéphane Pérennes en explique les grandes lignes : *« l'idée est de créer des formations Post Bac modulaires, débouchant sur des certificats de spécialisation et qui concerneraient des thématiques précises et très techniques, comme du dallage, des murets de pierre sèche, etc. En projet également, un Caces en aménagement paysager, niveau 1, engins de chantier. L'essentiel étant de stabiliser l'existant sur plusieurs années, de façon à restructurer noter maison et avoir un socle un peu plus solide»*.

▸ Formations

Réussir la transmission de mon exploitation

20, 23, 27 et 30 novembre 2015 : 3,5 jours pour préparer sereinement la cessation d'activité et la transmission de votre outil de travail, en particulier cette année avec la mise en place de la Loi d'avenir et des DPB.
Objectifs : Connaître les démarches, définir un véritable projet de transmission, et optimiser la transmission de votre outil de travail.
Public : tout agriculteur (trice) souhaitant transmettre son exploitation
Contact : Sylvie Huyghe au 03 86 94 22 16, Chambre Agriculture de l'Yonne
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande

Les chiffres clés pour gérer mon exploitation

5, 9, 12 novembre 2015 : 3 jours pour actualiser vos bases en gestion et vous permettre de gagner en autonomie et en prise de décisions.
Objectifs : Déchiffrer vos documents de gestion pour en extraire les principales informations. Mesurer la santé financière de votre exploitation.
Public : tout agriculteur (trice)
Contact : Cyrille Fournier au 03 86 94 22 10
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande.

Se convertir au bio, quelle faisabilité sur mon exploitation ?

Vous envisagez une conversion de votre atelier grandes cultures à l'agriculture biologique, cette formation de 2 jours, les 10 et 16 décembre, proposée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne vous aidera à dresser votre plan d'action pour lancer votre démarche. En faisant le point sur la technique, la réglementation vous aurez en main les outils et connaissance nécessaires pour bâtir votre projet. De plus, un prévisionnel économique fait au cours de la formation vous permettra de prendre du recul sur votre conversion.
Public : agriculteur (trice) avec un atelier grandes cultures
Contact : Patrice Côte au 03 86 94 82 90, Chambre Agriculture de l'Yonne
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande

Inauguration de la Maison de l'Agriculture à Bretenière (21)

Un outil performant au service de tous

La nouvelle Maison de l'agriculture a été inaugurée lundi matin. Les acteurs ayant participé à cette réalisation étaient tous là, comme la majorité des 200 salariés des OPA.



Le traditionnel couper de ruban, effectué par le préfet Éric Delzant.

Bienvenue à Bretenière !» Le maire de cette commune de 840 habitants située dans la plaine dijonnaise a été le premier à souhaiter une bonne arrivée aux salariés de la Chambre d'agriculture et autres organisations professionnelles.

Hervé Bruyère s'est réjoui du nouveau rayonnement de son village, déjà perceptible dans plusieurs commerces et entreprises du secteur. Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, n'a pas caché son *«honneur et sa grande fierté»* de participer à cette inauguration du lundi 19 octobre en fin de matinée : *«ce bâtiment symbolise à mes yeux ce que nous souhaitons de notre agriculture : qu'elle vive avec son temps et qu'elle soit résolument tournée vers l'avenir»*.

Vincent Lavier a rappelé les six années de travail ayant conduit à ce déménagement. Le chemin a été *«long et parfois semé d'embûches»* pour arriver à un tel résultat. Plusieurs personnes *«clés»* ont été honorées dans le discours de Vincent Lavier, dont Dominique Chambrette, l'ancien président de la Chambre d'agriculture qui avait *«réussi à convaincre les différents financeurs pour accompagner ce très beau projet»*.

Prêts à relever les défis

Ces financeurs, *«sans qui cette Maison de l'agriculture n'aurait pu voir le jour»*, ont été remerciés une nouvelle fois lors de cette inauguration. Vincent Lavier saluait les aides du Grand Dijon (800 000 euros), du Conseil régional (890 000 euros) et du Conseil départemental(1 800 000 euros.) *«Ces trois soutiens représentent 42% de l'investissement global. C'est une grande marque de confiance accordée à l'agriculture»* relevait le président de la Chambre, qui poursuivait sur les *«très bonnes conditions de travail»* désormais offertes aux salariés : *«après l'antenne de Pouilly-en-Auxois et les nouveaux locaux de Châtillon-sur-Seine inaugurés le 3 octobre dernier, la Chambre d'agriculture est prête à relever les nombreux défis auxquels nous devrons faire face ces prochaines années»*.

D'autres propos aussi riches en promesses étaient relayés par Christian Decerle, le président de la Chambre d'agriculture de Bourgogne, dont les différents services ont également déménagé dans cette même Maison de Bretenière.

Pierre Pribetich, président de la Semaad (Société d'économie mixte d'aménagement de l'agglomération dijonnaise), Pierre Guez, président d'Agronov et François Rebsamen, président du Grand Dijon, prirent successivement la parole : le dynamisme de tous les acteurs ayant permis une construction rapide de l'édifice -seulement une quinzaine de mois- fut unanimement salué.

Moins de 1 000€/m²

François Patriat, président du Conseil régional, se félicitait de voir émerger un bâtiment moderne, très opérationnel, avec un prix du mètre carré restant inférieur à 1 000 euros. L'ancien ministre de l'Agriculture (en 2002) se voulait résolument porteur d'espoirs : *«Le modèle des années 1980 a vécu, il faut en inventer un nouveau qui ne soit pas passéiste, en ayant la tête tournée vers l'avenir»*. Pour François Sauvadet, président du Conseil départemental, *«Un investissement de huit millions d'euros n'est pas une décision facile à prendre. C'est une preuve de confiance. Ce nouveau site va projeter l'agriculture dans le 21ème siècle. Des défis considérables sont à relever et il faudra travailler ardûment sur de nouvelles méthodes culturales et de nouvelles pratiques»*.

Exemplaire à tous niveaux

Le préfet Éric Delzant concluait cette série d'interventions en ne tarissant pas d'éloges -lui non plus- sur la nouvelle structure : *«Elle est exemplaire à plus d'un titre et représente un formidable outil de performances au service de tous. Les échanges entre partenaires seront favorisés sur un même site. Cette possibilité d'agir de concert sera source d'émergences de démarches innovantes et collectives. Cette collaboration multi-partenariales répond totalement aux attentes du moment et je me réjouis de voir une importante mutualisation des moyens de fonctionnement. Le rôle essentiel des Chambres d'agriculture dans l'innovation et l'excellence agricole trouvent tout son sens à Bretenière»*.

AURÉLIEN GENEST



Les différents intervenants : Pierre Pribetich, Vincent Lavier, Éric Delzant, François Sauvadet, Christian Decerle, Pierre Guez et François Rebsamen.



Le hall d'entrée affichait complet.

Changement climatique

L'agriculture a des solutions

Contrairement aux autres activités humaines qui ne font qu'émettre des gaz à effet de serre, l'agriculture est à la fois une formidable pompe à carbone et peut contribuer à réduire ses émissions grâce à une adaptation de ses pratiques culturales.



Les céréales absorbent 7 fois plus de dioxyde de carbone qu'il n'en est émis pour les produire.

L'agriculture fait partie des solutions», a déclaré Christophe Terrain, le président d'Arvalis-Institut du végétal en ouvrant le colloque organisé par Arvalis, le 14 octobre à Paris.

Il est vrai que l'agriculture est souvent pointée du doigt : elle est au quatrième rang après le transport, le résidentiel et le tertiaire, l'industrie manufacturière, en termes de contribution aux émissions de gaz à effet de serre en équivalent CO2. Soit 17 à 19% des émissions totales. Si elle dégaze peu de dioxyde de carbone (CO^2), elle est le plus gros émetteur de méthane (CH4), essentiellement dans l'élevage, et de protoxyde d'azote (N2O) surtout à cause des engrais, qui tous deux ont un fort pouvoir de réchauffement global. Respectivement 25 fois plus que le CO^2 pour le méthane et 298 fois plus pour le protoxyde d'azote. Selon Arvalis, le potentiel d'atténuation des émissions est très significatif, de l'ordre de 30 % et repose sur des leviers techniques sans remettre en cause les systèmes de production, leur localisation et leurs niveaux de production.

En matière de nutrition des plantes, l'effort vise à optimiser la fertilisation azotée par un pilotage précis des cultures, la substitution de l'azote de synthèse par l'introduction de légumineuses qui apportent de l'azote. En matière d'élevage, le principal levier porte sur la réduction des émissions de méthane et donc sur la fermentation entérique dans le tube digestif des ruminants.

Deux voies sont explorées : l'introduction de graines de lin dans la ration et la sélection des animaux sur l'efficacité alimentaire. Surtout les cultures et notamment les céréales sont une formidable pompe à carbone grâce à la photosynthèse, ainsi que l'a rappelé Philippe Pinta, le président de l'AGPB. Elles captent dans l'atmosphère des quantités de dioxyde de carbone sept fois plus qu'il n'en est émis pour les produire.

Ce phénomène les différencie, comme la forêt, des autres secteurs de production qui ne font qu'émettre des gaz à effet de serre sans les piéger.
Et plus le rendement est élevé, plus les céréales captent du CO^2 à l'hectare, plus il est restitué de carbone au sol en biomasse résiduelle et paille. Sans parler des couverts végétaux qui peuvent maximiser la production de biomasse annuelle et donc la fixation du carbone.

Comme d'ailleurs les prairies qui grâce au stockage du carbone peuvent compenser les émissions notamment en système allaitant, selon l'Institut de l'Elevage.

Des effets contrastés

Depuis une vingtaine d'années, les effets du réchauffement climatique se font sentir sur les productions de grandes cultures. Ainsi, selon Arvalis, les rendements ont tendance à se stabiliser en blé. Et pour ce qui est de l'orge d'hiver, la progression des rendements a tendance à ralentir.
Quant au maïs, le réchauffement constaté depuis presque deux décennies lui profite au nord de la Loire. De même pour la betterave qui bénéficie d'un allongement du cycle de végétation grâce à un semis plus précoce et d'une augmentation du rayonnement solaire.
Autre aspect positif, la possibilité de réaliser trois cultures en deux ans grâce à l'élévation des températures et à la création de variétés plus précoces.
Ces observations effectuées en France sont également valables dans de nombreux pays. Il a été également observé une stagnation des rendements de blé en Allemagne, en Angleterre et en Irlande, depuis le milieu des années 90. Et pour ce qui est de la production fourragère, les effets du changement climatique induisent un déplacement des deux pics de production, plus précoce au printemps, et plus tardif à l'automne. Entre les deux, le creux de fourrage l'été est accentué, à cause des sécheresses plus fréquentes à ce moment-là.



Chez votre concessionnaire

EUROPAGRI	St Clément Brienon et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09	**03 86 83 02 01** **03 86 43 07 90**
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	**03 80 35 80 66**
GROUPE METHIVIER	Toucy	**03 86 44 01 08**
SAS PARAGEAU Groupe Methivier	St Martin/Nohain	**03 86 26 10 93**
SUREAU AGRICULTURE	Avallon Tannay	**03 86 34 18 35** **03 86 22 11 54**

COP 21

Pour Stéphane Le Foll, l'agriculture est «à la veille d'une nouvelle mutation»

Avec la COP 21 qui se tient à Paris en décembre prochain, l'agriculture compte faire entendre sa voix dans l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Dans cette perspective, le ministre de l'Agriculture a rappelé les enjeux de cet évènement, notamment la généralisation à l'échelle mondiale des solutions proposées par l'agriculture.



Stéphane Le Foll Ministre de l'Agriculture

«*Notre maison brûle et nous regardons ailleurs*», alertait Jacques Chirac devant le 4ème Sommet de la Terre, en 2002. «*Si l'on échoue à Paris, la maison va continuer de brûler*», prévient Stéphane Le Foll en présentant le 15 octobre les enjeux de la COP 21 qui se tiendra dans la capitale française du 30 novembre au 11 décembre. Dans l'objectif global d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'agriculture, victime du réchauffement climatique, peut également proposer des solutions, à l'œuvre sur le terrain depuis un certain nombre d'années mais qu'il faut à présent généraliser.

Des enjeux pour l'agriculture

«*L'agriculture est une solution et non un problème*», tient à souligner d'emblée Stéphane Le Foll, en particulier au sujet de l'élevage, auquel les écologistes voudraient tout simplement mettre fin pour supprimer les émissions de méthane qu'il génère. Une très mauvaise idée, considère le ministre, d'une part car cela engendrerait la disparition des prairies naturelles qui captent le carbone, d'autre part car l'élevage contribue à l'équilibre des systèmes de polyculture et fertilise les sols. D'autant plus que des solutions existent. Des rations alimentaires modifiées (avec du lin par exemple) pourraient faire diminuer de 30 % les émissions de méthane des animaux.

Autre enjeu, à prendre en compte dans l'organisation du territoire, celui de l'artificialisation des terres agricoles, puisque l'urbanisation relâche en effet dans l'atmosphère le carbone qui était stocké dans les sols utilisés par l'agriculture. Le même équilibre est à trouver entre les terres agricoles et la forêt, puits de carbone qu'il faut préserver de la décomposition organique et de la déforestation qui dégagent des GES dans l'atmosphère. «*Parallèlement, il faut donc que la productivité agricole soit suffisante*» pour préserver ces équilibres, indique le ministre.

Solutions

Dans ce défi, l'agriculture est donc pour Stéphane Le Foll «*à la veille d'une nouvelle mutation*», à l'image de la révolution verte des années 1970, mais avec une différence : il n'y aura pas un seul modèle à appliquer partout. Les agriculteurs et les conditions pédoclimatiques doivent être au cœur du dispositif, à la différence de l'agriculture «*climato intelligente*» qui se focalise sur les industriels et la technique.

L'agroécologie, qui «*utilise d'abord les mécanismes naturels et ensuite corrige si nécessaire*» constitue pour lui une réponse globale : elle combine les différents enjeux (sociaux, environnementaux, techniques) en impliquant les différents acteurs, sans pour autant entraver la productivité. Le programme 4 pour 1 000, initié par la France et soutenu par les instances internationales (ONU, FAO, Banque mondiale…) vise ainsi à augmenter le stockage du carbone dans le sol, avec le double avantage de lutter contre le réchauffement climatique et de fertiliser les terres. La démarche sera lancée le 1er décembre dans le cadre de la COP 21, avec l'objectif de rallier un certain nombre de pays et d'ONG autour d'engagements concrets.

Le ministère de l'Agriculture a par ailleurs été désigné par l'ONU, les présidences de la COP 20 et de la COP 21 «organisateur officiel» de la journée dédiée à l'agriculture, ce 1er décembre. Des initiatives seront présentées sur les thèmes de l'élevage, des sols agricoles et de l'agriculture bas carbone. Si l'agriculture sera traitée en marge des grands dossiers de la COP 21, «*Paris est le pari de la prise de conscience*», souligne Stéphane Le Foll, qui relève trois enjeux : l'inscription dans l'Agenda des solutions, une référence à l'agriculture et l'alimentation dans le texte final, et engager une démarche globale.



Climat : la FAO et la France appellent à inclure l'agriculture dans le débat

Le 14 octobre, le directeur général de la FAO José Graziano da Silva et le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll ont lancé un appel mondial pour que soit conclu lors de la COP 21 un accord ambitieux pour lutter contre le changement climatique, en mettant au cœur des débats la sécurité alimentaire et l'agriculture.

En marge du Comité de la sécurité alimentaire mondiale à Rome, les deux hommes ont insisté sur la nécessité de mettre en avant des systèmes agricoles et alimentaires plus productifs, inclusifs et adaptés au changement climatique.

«*La technologie doit être combinée avec l'aspect social*», a souligné Stéphane Le Foll, d'autant plus que les populations les plus vulnérables vivent à 80 % dans les zones rurales, a rappelé de son côté le directeur général de la FAO. Des politiques et des investissements mieux ciblés doivent permettre d'adapter l'agriculture aux effets du changement climatique, a également préconisé José Graziano da Silva.



Année internationale des sols

Le sol : sollicitations et solutions

2015 Année internationale des sols



L'assemblée générale de l'ONU a déclaré 2015 Année internationale des sols. Cet espace vital où prolifère une infinité d'êtres vivants revêt une importance inestimable, mais trop souvent sous-estimée, pour la vie sur Terre. A l'évidence, le sol constitue le fondement de la production alimentaire, mais fournit également d'autres prestations importantes comme la filtration et la rétention de l'eau ou le stockage du carbone.

Les Chambres d'agriculture vont vous présenter quatre articles thématiques sur les sols d'ici la cette fin de l'année, afin de vous permettre d'apprécier le processus de formation des sols, leur fonctionnalité et les différents enjeux de leur conservation.

Intérêt du sol

On connaît surtout le sol comme support de l'agriculture ou de la forêt mais, il se cache derrière ce mot simple un milieu extrêmement complexe et variable.

Tout d'abord, le sol n'est pas seulement la surface sur laquelle nous marchons ou les quelques cm travaillés par nos outils. Le sol s'étend en effet jusqu'au matériau géologique dont il est issu. Son épaisseur varie donc de quelques cm à plusieurs mètres.

La formation d'un sol ou pédogénèse résulte de la transformation de ce matériau géologique (roche mère) sous-jacent par divers processus physiques (variation de température, ruissellement de l'eau, gel …), chimiques (composants dissous, détruits ou entrainés en profondeurs ...) et biologiques (insertion des racines des végétaux dans les anfractuosités de la roches …).

Le sol n'est pas un milieu inerte. Il n'est pas seulement minéral, il abrite une vie animale et végétale importante. Il contient également de l'air et de l'eau. La combinaison de tous ces éléments détermine les propriétés du sol. Ces propriétés conditionnent l'enracinement, la réserve en eau et en éléments nutritifs disponibles pour les plantes.

La formation d'un sol est un processus très lent (0.02 à 0.1 mm par an) mais sa dégradation peut être extrêmement rapide. Le principal facteur de dégradation étant l'érosion. Le sol est donc un milieu fragile qu'il faut préserver. Mieux connaître les sols permet donc de prévenir les facteurs de leur dégradation et de préserver leurs fonctions. Ces fonctions sont multiples : fonction économique de production (alimentation, énergie, matériaux…), fonction écologique (filtration et épuration des eaux, stockage de carbone, biodiversité…) et fonction support (vie terrestre, constructions, loisirs, paysages, …).

Support de la production agricole, il est devenu essentiel pour l'agriculteur de connaître le type de sol de sa parcelle afin d'en adapter les pratiques culturales au plus juste. En effet, la connaissance des sols d'une exploitation est riche d'enseignements : le potentiel agronomique du sol, par exemple, va dépendre de son épaisseur, de sa richesse en éléments nutritifs et de sa capacité à les exporter. La fertilisation se raisonne par rapport aux cultures présentes, mais aussi selon ce potentiel de productivité. Le type de sol conditionne également son temps de ressuyage, sa praticabilité, ses besoins en termes de travail du sol ou d'aménagements fonciers (drainage, irrigation).

Observation : comment étudier un sol ?

La meilleure façon d'observer un sol en un point donné, la description d'un profil cultural par exemple, est sans nul doute la réalisation d'une fosse pédologique, coupe verticale permettant d'observer l'ensemble des horizons du sol. La fosse pédologique permet une observation complète et détaillée du sol sans l'altérer. Pour des observations à l'échelle d'un territoire, par exemple pour des diagnostics zone humide ou une cartographie des sols de BAC, les sondages pédologiques à la tarière sont plus adaptés. Ils renseignent sur : la profondeur, la texture, la pierrosité, la couleur, la teneur en calcaire et l'hydromorphie. Il est également possible de faire des observations rapides à l'aide d'une bêche ou d'une fourche de manuscopique.

Des analyses en laboratoire peuvent être réalisées, afin de compléter et/ou de préciser les observations effectuées. Elles apportent des données physiques, chimiques et biologiques, qui viennent en complément d'observations sur le terrain.

Compétences en pédologie dans les Chambres d'agriculture de Bourgogne



Profil de sol : sol court sur alluvions récents de la vallée de la Tille (rendosol fluvique)

Les Chambres d'Agricultures de Bourgogne se sont engagées auprès des agriculteurs, collectivités … depuis de nombreuses années afin de prendre en compte le sol et son rôle primordial pour l'agriculture dans les pratiques.

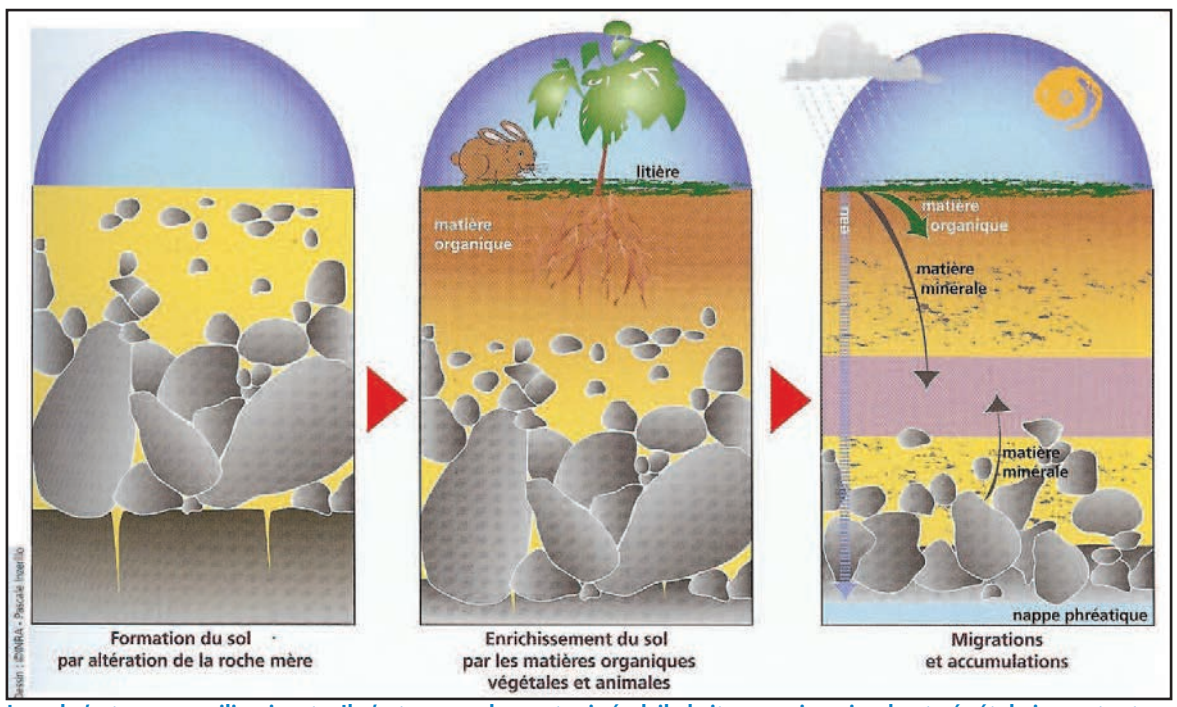
Pour cela, elles possèdent en leur sein des ingénieurs experts en pédologie en cours de certification par l'AFES (Association Française pour l'Etude du Sol) avec une expérience de plus de 15 ans sur le terrain et une connaissance approfondie des sols de leur département (Géraldine Ducellier-21, Valérie Duchenes-89, Bertrand Dury-71 et Arnaud Vautier-58)..

Ces experts travaillent avec des partenaires techniques reconnus eux aussi pour leurs connaissances des sols (l'INRA, Agrosup Dijon, Université de Bourgogne …) et de nombreux projets ont été accompagnés financièrement par des partenaires locaux (Conseils départementaux, Conseil régional …). Au fil des ans, leur travail a donné lieu à la réalisation de cartes pédologiques, de bases de données, d'un outil web de détermination des types de sol (TYPESOL) …

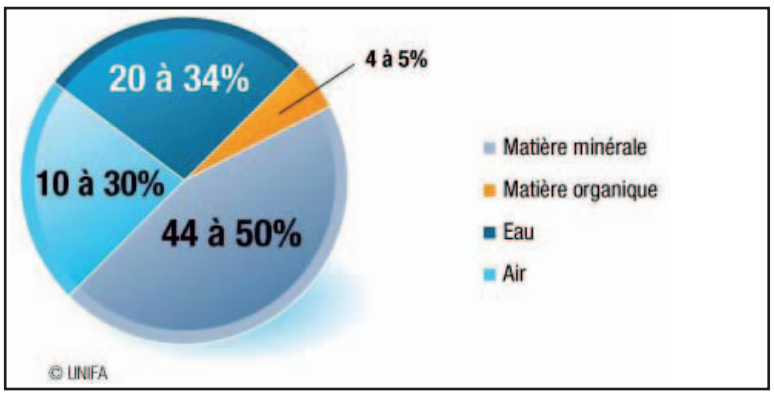
GROUPE SOL RÉGIONAL

Vos interlocuteurs

- Géraldine Ducellier - Chambre d'agriculture de Côte d'Or
- Valérie Duchesne - Chambre d'agriculture de l'Yonne
- Bertrand Dury – Chambre d'agriculture de Saône et Loire
- Arnaud Vautier - Chambre d'agriculture de la Nièvre



Le sol n'est pas un milieu inerte. Il n'est pas seulement minéral, il abrite une vie animale et végétale importante.



Les experts «sol» des Chambres d'agriculture de Bourgogne peuvent vous accompagner :

Dans le cadre de formations :

- «Comprendre mon sol : analyses et profils» à destination de publics viticulteurs et agriculteurs - contact Valérie Duchênes
- «Piloter sa fertilisation» à destination d'un public de viticulteurs - contact Anne-Claire Reynaud (CA21)
- «Réussir sa plantation et ses repiquages» à destination d'un public de viticulteurs - contact Anne-Claire Reynaud (CA21)

Dans le cadre de prestations : diagnostics de zone humide, analyses de fosses, cartographie des sols, interprétation des analyses de sol…

Chronique ovine

Certification de Spécialisation Ovin : il reste quelques places

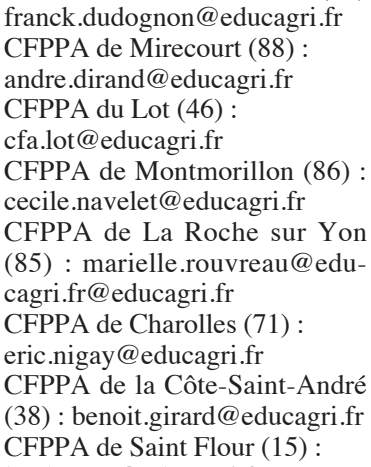
Par la voie de l'apprentissage ou bien en formation pour adultes, le certificat de spécialisation ovin a été spécialement créé pour former des professionnels de l'élevage ovin, en production de viande ou de lait. Au cours de cette formation de 6 mois à 1 an selon le mode d'enseignement choisi, la moitié du temps est consacrée au travail en élevages. A l'issue, de solides connaissances pratiques et théoriques sont acquises. Les stagiaires sont alors prêts pour mettre en œuvre leur projet professionnel : s'installer, être salarié dans une exploitation ovine ou technicien spécialisé ovin dans une structure.

Ce certificat de Spécialisation Ovin est dispensé dans plusieurs Centres de Formation Professionnelle pour Apprentis et pour Adultes (CFAA) et Centres de Formation Pour la Promotion Agricole (CFPPA) répartis sur toute la France.

CS Viande :
CFPPA Les Vaseix/Bellac (87) franck.dudognon@educagri.fr
CFPPA de Mirecourt (88) : andre.dirand@educagri.fr
CFPPA du Lot (46) : cfa.lot@educagri.fr
CFPPA de Montmorillon (86) : cecile.navelet@educagri.fr
CFPPA de La Roche sur Yon (85) : marielle.rouvreau@educagri.fr@educagri.fr
CFPPA de Charolles (71) : eric.nigay@educagri.fr
CFPPA de la Côte-Saint-André (38) : benoit.girard@educagri.fr
CFPPA de Saint Flour (15) : luc.hugon@educagri.fr

CS Lait :
CFPPA de Saint-Affrique (12) (CS Lait) : severine.cassel@educagri.fr

Pour plus d'informations : laurence.sagot@idele.fr ou 06 45 32 24 87
Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/CIIRPO



Agnelles de renouvellement

L'avenir du troupeau

Une conférence lors du Sommet de l'élevage a été l'occasion d'expliciter l'intérêt de bien choisir et conduire ses agnelles de renouvellement.



Les agnelles représentent l'avenir du troupeau. Les élever, c'est avant tout les préparer à leur carrière de futures productrices.

« Le choix et la conduite des agnelles conditionnent les résultats technico-économiques de l'exploitation, en améliorant les performances du troupeau, sans compromettre leur carrière de reproductrices et en leur permettant d'exprimer tout leur potentiel génétique», commente Agathe Cheype, chef de projet à l'Institut de l'élevage, lors d'une conférence organisée au Sommet de l'élevage 2015.
Afin de choisir ses agnelles, il est tout d'abord nécessaire d'identifier les critères à améliorer dans l'élevage, de se fixer des priorités (deux à trois critères maximum) et ensuite de s'y tenir sur le long terme pour espérer voir un résultat. *«Il est important de faire un choix et de ne pas le subir, pour cela il faut l'anticiper par un taux de renouvellement suffisant (20 %) et significatif pour couvrir les besoins du troupeau. Le choix s'effectue au sevrage avec un poids minimum objectif. Disposer d'un lot homogène d'agnelles, que ce soit en termes d'âge (écart d'âge maximum d'un mois et demi), de développement morphologique ou de taille, permettra de les mettre ensemble à la reproduction et de faciliter leur conduite»*, poursuit la chef de projet.

Auto-renouvellement ou achat

Le renouvellement peut s'effectuer soit par auto-renouvellement, soit par achat d'animaux. Dans le premier cas, le choix peut se faire avec ou sans données génétiques. *«Sans données génétiques, une fois le taux de renouvellement adéquat défini, il faut hiérarchiser les femelles selon leur développement morphologique et se fier ensuite aux performances des mères, voire des pères. Si l'éleveur dispose de données génétiques, une fois le taux de renouvellement défini, le premier tri s'effectue sur le papier, avant d'être affiné en fonction du développement morphologique»*, continue Agathe Cheype. L'achat d'agnelles constitue l'autre solution pour constituer son renouvellement. *«Le choix de reproducteurs issus d'organismes de sélection offre un héritage rapide du progrès génétique des élevages en sélection mais aussi des garanties sanitaires et facilite le travail et la spécialisation de la production.»*

Une bonne conduite des futures reproductrices permet de disposer d'agnelles de renouvellement productives (fertilité, production laitière, développement du rumen). Pour assurer le taux de fertilité à la première mise à la reproduction, *«il est important que les agnelles atteignent les deux tiers de leur poids à ce moment-là, soit plus de 47 kilos pour les races lourdes utilisées en France. Si cet objectif n'est pas atteint, le taux de fertilité diminue de 33 %»*, note Laurence Sagot de l'Institut de l'élevage.

Les séparer des brebis

Du fait que la saison sexuelle des agnelles est courte (de septembre à décembre), qu'elles répondent mal à l'effet mâle et qu'elles présentent un comportement différent de celui des brebis, il est nécessaire de les séparer pour éviter une baisse de fertilité des agnelles de 20 %.
«Pour garantir la production laitière future, l'alimentation des agnelles entre deux et six mois est essentielle (phase de différenciation mammaire), une suralimentation entame largement le potentiel laitier. Il faut viser des croissances inférieures à 170 g/jour. L'herbe est à privilégier», insiste Laurence Sagot. Le fourrage représente l'alimentation principale des brebis, il faut donc que le rumen se développe dès le sevrage. *«La transition alimentaire à la mise à l'herbe reste délicate. Deux solutions sont possibles : apporter du concentré pendant deux semaines ou le supprimer deux semaines avant la mise à l'herbe. On peut par ailleurs ajouter quelques brebis avec le lot. Enfin, la vigilance est de mise sur le parasitisme qui peut faire perdre tout le capital investi»*, souligne Laurence Sagot.

C. DELISLE

Attention à la génétique

«La sélection des animaux sur leurs seules performances n'est pas possible. Une performance est le produit conjugué d'une part de génétique et d'environnement. Le progrès génétique se cumule. Pour progresser à long terme sur ce facteur, il faut travailler avec les index», insiste Agathe Cheype, de l'Institut de l'élevage. Un nouveau format sera d'ailleurs mis en place en novembre pour rendre les index plus lisibles.



Nouveau Valtra N4

Petit mais costaud



La nouvelle génération de tracteurs quatre cylindres de la série N se distingue par son nouveau design inspiré des T4 et par sa cabine héritée de ces derniers, lui donnant un look compact et bodybuildé. Doté d'un essuie-glace avant balayant sur 270°, ce poste de conduite se décline en cinq et six montants (une et deux portes), en version Twin-Trac (poste inversé), avec un toit vitré pour le chargeur, voire avec le toit SkyView intégrant une vitre en polycarbonate équipée d'un essuie-glace pour les travaux forestiers notamment.
Comme leurs grands frères, les modèles à transmission semi-powershift à cinq rapports disposent du système d'arrêt actif HillHold, maintenant le tracteur immobile au point mort même après avoir libéré le frein de parking, ou encore de l'ASR dosant l'accélération pour limiter le patinage.

Tous les modèles peuvent recevoir la transmission semi-powershift cinq rapports sous charge avec la version Hitech qui s'accompagne d'un circuit hydraulique à centre ouvert de 73 ou 90 l/min. Seuls les trois plus gros modèles accèdent aux versions Active et Versu disposant de la même transmission et à la version Direct synonyme de transmission à variation continue. Ces trois versions accèdent alors au circuit load sensing et à une pompe délivrant 115, 160 ou 200 l/min, ainsi qu'à l'accoudoir Valtra Arm (en option sur Active, en standard sur Versu et Direct). On notera au passage la disparition de la transmission Hitech à trois rapports PS.

Du côté moteur, les trois plus petits modèles accèdent à un bloc 4,4 litres et les trois plus gros à un 4,9 litres. Pour passer les normes anti-pollution Tier 4F, outre la combinaison DOC + SCR, la pression d'injection a été augmentée et le turbo reçoit une gestion électronique. On constate également le retour de la motorisation EcoPower avec deux modèles proposant deux cartographies moteur (régime normal et régime lent).

Modèles : N104, 114e, N124, N134, N154e et N174
Puissance : 105, 115, 125, 135, 155 et 165 ch
Puissance avec Boost : 115, 125, 135, 145, 165 et 185 ch
Capacité de relevage arrière : 5,8, 5,8 (opt. 7,9), 5,8 (opt. 7,9), 7,9, 7,9, 7,9 t

Les Cargos 9000 connectées

Cette seconde génération de remorques autochargeuses Cargos 9000 hérite du système de chargement et de coupe à 40 couteaux double lame inauguré l'année dernière sur les Cargos 8000, complété en option par un pick-up à commande hydraulique avec suspension hydropneumatique. De série, le système d'abaissement du fond de coupe limite les risques de bourrage. En option, les Cargos 9000 bénéficient d'un système de remplissage automatique régulant l'avancement du fond de caisse, d'une régulation du déchargement en fonction du couple aux démêleurs et de l'affichage du poids de fourrage dans la caisse. Outre la suspension du timon, les Cargos 9000 peuvent accéder à un réglage automatique du timon. Montées sur suspension d'essieu à lames de ressort ou hydraulique, les Cargos 9000 sont pilotées depuis un terminal Operator, un terminal Isobus ou depuis un Ipad via l'application Easy on Board. Le pick-up et les rouleaux de déchargement sont démontables pour transformer les Cargos en simples remorques et gagner 2,5 tonnes de charge utile. LV

Modèle : Cargos 9400, 9500 et 9600
Capacité : 38, 44 et 50 m3
Train roulant : tandem, tandem (tridem en option) et tridem

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Mercredi 4 novembre
PORTES OUVERTES à Pouilly
De nombreuses promotions vous attendent !
J-Paul Clerget 06 80 34 11 73 - 03 80 90 66 60
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

Prestataire de découpe
Bœuf
Veau
Agneau
Porc
Mise sous vide
Mise en carton
Étiquettage réglementaire
Livraison possible
Atelier découpe agréé CE
sarl JL Pugeault
6 rue Lavoisier - Beaune (21) 03 80 24 08 27
pugeault.jean-luc@sfr.fr 06 25 94 65 16

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

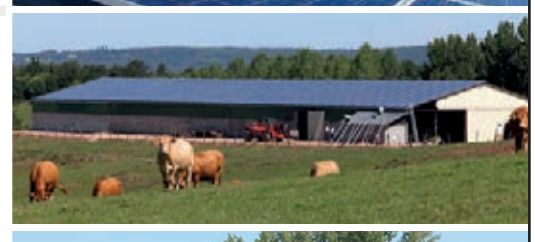
POLARIS Polaris 570 Sportsman
6 513 €HT
Agent POLARIS The Way Out
CASCAS
JCB WORKMAX
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
www.camerail.com
VIDEO SURVEILLANCE DES VELAGES
& SECURITE DES BATIMENTS
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Secteurs d'épandage : Nièvre - Yonne - Loiret - Cher - Indre
SAS La vallée Channy
58150 Garchy
Épandage:
Composte, fumier
Calcaire, scories...
Jean-Baptiste Mourlon
07 88 58 29 82

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

SOLARWATT®
UN PROJET SOLAIRE ?
OPTEZ POUR LA QUALITÉ
"MADE IN GERMANY" DE SOLARWATT
Fabricant de panneaux photovoltaïques et concepteur de solutions solaires clés en main, SOLARWATT accompagne les porteurs de projets avec une gamme complète de solutions à la fois performantes et durables.
Elles incluent modules photovoltaïques, systèmes de fixation, onduleurs et matériel électrique.
FABRICATION ALLEMANDE
dans notre usine high-tech de Dresde
LA PROTECTION TOTALE
incluse, un service d'assurance tous risques exclusif
30 ANS DE GARANTIE
produit et rendement pour nos panneaux solaires bi-verre
DES INSTALLATEURS PARTENAIRES
qualifiés sur toute la France
Depuis 2007, plus de 100 MWc soit 700 000 m² d'installations ont été réalisés sur toitures agricoles par notre réseau d'installateurs partenaires, qu'il s'agisse de projets individuels ou mutualisés, de neuf ou de rénovation.
www.solarwatt.fr
PUBLI-INFO




Pour connaître votre installateur SOLARWATT :
Info.france@solarwatt.net
Tél : 04 69 85 17 70

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 14/10/2015	Bourg-en-Bresse 20/10/2015	St Christophe-en B. 14/10/2015	National 14/10 au 20/10/15
Vaches viande (V)	U	-	NC	4,19 €	4,04 €
	R	3,62 €	3,60 €	3,89 €	3,68 €
	O	-	3,25 €	-	3,31 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,20 €
	O	-	2,80 €	-	3,17 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,88 €
	P	-	2,40 €	-	2,55 €
Génisses VML	U	4,18 €	4,35 €	4,73 €	4,32 €
	R	3,96 €	3,80 €	4,04 €	3,77 €
	O	-	3,15 €	-	3,17 €
Taureaux VML	URO	-	2,40€	2,65 €	2,53 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 20/10/2015**

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	-	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	-	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-		
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,58	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	2,05	1,89	-
5 -10 ans	-	2,02	1,80	-
+10 ans	-	1,87	1,68	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,22	-	

Bovins :**ATTENTION : reprise du marché des broutards, laitonnes, génisses de 18 mois et taurillons, dés le mardi 27 octobre.Vaches et génisses de 30 mois : NB :**

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 21/09/2015**

Bovins (88)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
240 à 320 kg	-	-
335 à 400 kg	-	-
410 à 465 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
190 à 335 kg	-	-
Génisses		
300 à 420 kg (16-24mois)	-	-
580 à 585 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
785 à 1195 kg	-	-1
Vaches		
Vaches légères	940 - 1200	
Vaches entre deux	1220 - 1430	
Vaches lourdes	1440 - 1910	

La présentation est globalementdemeilleure qualité permettant une vente rapide à de starfifs plus fermes en vaches lourdes viandées. Seules quelque vaches légères n'ont pas traouvé preneur. Pensez à annoncer vos animaux pour la seamine prochaine.

Bovins gras : 14
Génisses de viande : 3,90 à 4,28 € Kg de viande.
Vaches de viande : 3,82 à 4,20 kg de viande.
Cours fermes en bêtes grasses. Seulement un invendu.

Prochains marchés ovins et bovins le lundi 28 septembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — **Marché de Sancoins (18) du 14/10/2015**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	-	2,01
Vaches		
- 5 ans	nc	nc
de 5 à 10 ans	nc	nc
+ 10 ans	nc	nc

Broutards, Laitonnes : Aucun apport ce mercredi, aucune cotation.

Vaches-Génisses : Les apports sonttoujours trop faibles. Il n'y apas de cotation.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 20/10/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg			
Mâles moyens de 300 à 350 kg			
Mâles lourds de 350 à 400 kg			
Femelles légères de 250 à 300 kg			
Femelles moyennes de 300 à 350 kg			
Femelles lourdes de 350 à 400 kg			
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg			
Mâles moyens de 300 à 350 kg			
Mâles lourds de 350 à 400 kg			
Femelles légères de 250 à 300 kg			
Femelles moyennes de 300 à 350 kg			
Femelles lourdes de 350 à 400 kg			

Très peu d'apport, pas de cotation.

Tendance : Très peu d'apport, pas de cotation.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 12/10/15 au 18/10/15*

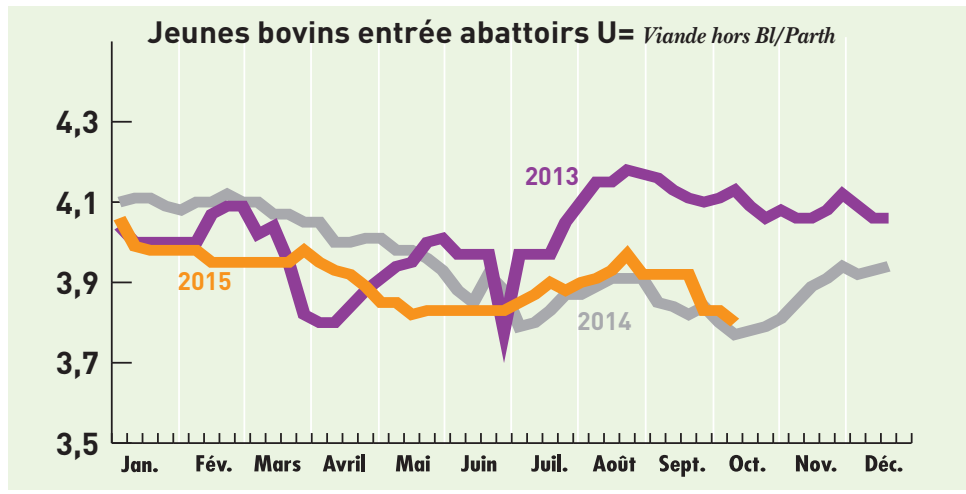
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	-	-
350 kg	-	-	-
400 kg	-	-	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		-	-
500 kg	-	-	-
Femelles 6-12 mois		-	
270 kg	-	-	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	-	-

Tendance :
Absence de données dûe à la F C O. pas de cotation.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 12/10/15 au 18/10/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,85 €	3,71 €	3,53 €			
Races mixte		-	3,43 €	3,42 €	3,38 €	-	
Races lait					-	3,18 €	3,10 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,32 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	2,99 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,29 €	4,19 €	3,88 €	3,65 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,23 €	4,17 €	4,10 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,37 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,43 €	3,30 €	-	-
Races lait				-	-	2,97 €	2,91 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,73 €	4,48 €	4,19 €	4,04 €			

Tendance : Très difficile dans les femelles et un peu moins d'offre dans les JB.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 12/10/15 au 18/10/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,86 €	3,35 €	3,78 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,78 €	4,31 €	4,16 €	3,80 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,13 €	4,03 €				
Races mixte					3,39 €	3,32 €		-
Races lait							3,01 €	2,94 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,71 €	4,56 €	4,27 €	4,19 €				

Tendances SEM. 43 / 2015

Bovins de boucherie

Les éleveurs constatent avec impuissance l'érosion des cours, et avec un certain dégoût, la main mise des gros industriels. Ils en ont ras le bol du manque de considération que l'on apporte à leurs produits. Sur les marchés en vif, l'activité commerciale reste tendue à une période de mutation traditionnelle de consommation entre les pièces à griller vers une viande plus hivernale à bouillir. Les viandes hachées gardent la faveur des consommateurs même si les vacances font que la demande est moins soutenue. Dans le domaine des viandes haut de gamme, même si la demande reste mesurée, les tarifs se maintiennent face à un débouché de niche. Les tarifs résistent à la pression des acheteurs dans les charolaises de qualité bouchère mais la tendance reste lourde dans les allaitantes en manque de finition qui n'ont pas trouvé preneur dans le maigre. La tendance reste baissière dans les vaches holsteins, montbéliardes ou abondances. En jeunes bovins, le commerce demeure tendu même si l'horizon tend à se dégager, face au repli de mise en place du printemps et des exportations en vif. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

La réunification des zones FCO en une seule zone réglementée donne un peu d'air aux mouvements dans le bétail maigre, mais l'obligation d'une vaccination pour sortir en zone indemne pénalise tous les engraisseurs de zone saine qui venaient chercher du bétail de qualité dans le centre. ■

Broutards

De nombreux broutards sont vaccinés et vont pouvoir être exportés vers l'Italie 10 jours après le rappel après la signature d'un accord bilatéral. Le dossier turc avance. Les mouvements vers l'Espagne sont quant à eux déjà définis avec un rappel + 10 jours. Les broutards s'accumulent dans les stabulations et de nombreux éleveurs attendent leurs départs pour pouvoir rentrer les vaches à l'abri. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Même si le tri reste, sévère les tarifs tendent à se stabiliser dans les veaux Holsteins ou Montbéliards. En croisés laitiers, les tarifs sont très discutés avec des engraisseurs qui accentuent la pression. Dans les très bons croisés/Charolais, le commerce reste impacté par l'impossibilité d'exporter sur l'Italie en zone FCO. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 12 octobre) :
"La reconduction des prix est assurée en vaches allaitantes grâce à un meilleur équilibre offre-demande. L'offre en femelles laitières demeure élevée et devrait encore se traduire par un recul des cours. Les stocks de JB baissent et concourent à une situation plus favorable. "
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 12 octobre) :
«En zone indemne, le marché est soutenu par la demande italienne tant en mâles qu'en femelles. En zones réglementées, la vaccination se poursuit dans la perspective de la reprise du commerce.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 19/10/2015*

Agneaux (252)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,89 - 3,17**	**2,46 - 2,65**
Gras (38-44 kg)	-	**2,53 - 3,26**	-
Gras (44-50 kg)	-	**2,74 - 2,82**	**2,27 - 2,43**
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (60)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,04 - 1,21**	**0,84 -1,09**	-
Divers			
Béliers: 70 à 135 €	-	-	
Agneaux maigres : 78 à 98 €	-	-	**2,42 - 3,04**
Caprins : 25 à 25 €		-	**0,5 - 0,51**
Boucs :			

Ovins : 586
Marché de rattrapage suite aux modifications de zonage FCO.

AGNEAUX : Transactions plus calmes face à des besoins modérés. Quelques lots extras tirent bien leur épingle du jeu, tandis que les lots de second choix se retrouvent dépréciés.

BREBIS : Les tarifs restent corrects pour la saison, mais enregistrent un nouveau recul.

Effectifs : Agneaux: 513 - Brebis : 61
Béliers : 1 - Caprins : 8 - Divers : 3.

Prochain marché le lundi 26 octobre.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 14/09/2015*

Ovins : 366	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	**86 - 100**	**2,57 - 2,94**
Agneaux gras	**97 - 135**	**2,08 - 3,08**
Brebis	**40 - 92**	**0,59 - 1,09**
Béliers	-	-

Commerce perturbé par le zonage FCO en mâles lourds accompagné d'une baisse des tarifs. Vente rapide à descours fermes en agneaux légersde bonnequalité. Tarifs stables en bonne brebis, placement difficile en sujets trop maigres.
Prochain marché le 28 septembre

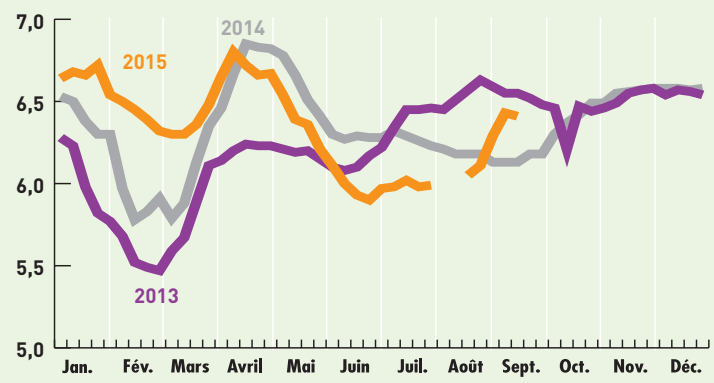
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 12/10/15 au 18/10/15*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,71 €**	**6,36 €**
Couvert	16-19 kg	**6,74 €**	**6,65 €**	**6,37 €**
Gras	13 -16 kg	-	**5,92 €**	-
Gras	16-19 kg	-	**5,64 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 05/10/15 au 11/10/15*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,38 €	**6,49 €**	**2,41 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 12/10/2015 au 18/10/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	6,53	6,61 -0,08	6,61 -0,11	5,75 -0,25	-	-	-	-
	R Var.	6,33 0,02	6,39 =	6,33 -0,11	-	6,71 0,03	6,72 -0,01	-	-
	O Var.	-	-	-	-	6,38 -0,01	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,57 0,03	6,59 -0,01	5,80 0,06	-	6,74 -0,08	6,64 -0,05	5,98 0,06
	R Var.	6,38 0,07	6,45 0,03	6,40 -0,04	5,59 -0,15	6,71 =	6,65 -0,02	6,46 -0,03	5,94 -0,10
	O Var.	6,62 0,25	6,70 0,07	6,41 -	-	6,36 -0,03	6,7 -0,03	6,25 =	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	5,19	5,11 -0,03	-		5,92 0,05	5,64 =	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : Prix réseau : Absence collège vendeur tassement des cours dans un marché automnal sans euphorie.Brebis : Cours stables.
Zone sud : Application du réseau commerce difficile.

Volailles

Bourg-en-Bresse *du 2015*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00
Canards de Barbarie mâles : 7,00
Canards de Barbarie femelles euros/paire
Pigeons : euros/paire
Pintades 9,00 euros/pièce
Au kg vif) :
. appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
. 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

pas de cotation

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2015

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	210 à 220 €	180 à 190 €
2e coupe	200 à 220 €	180 à 190 €
3e coupe	220 €	180 €

Porcins

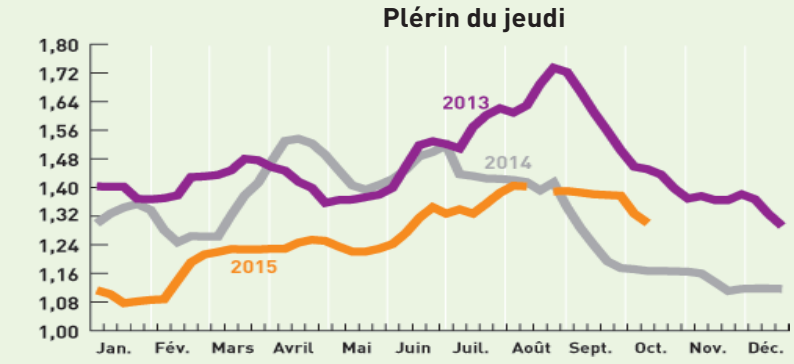
Porcs charcutiers cadran de Plérin (0 porcs présentés) — *Cotations du jeudi 15 octobre 2015*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **0 euros (Même cours)**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 09/10 au 15/10/15*

1,53 €/kg/carcasse euros

Plérin du jeudi



Veaux

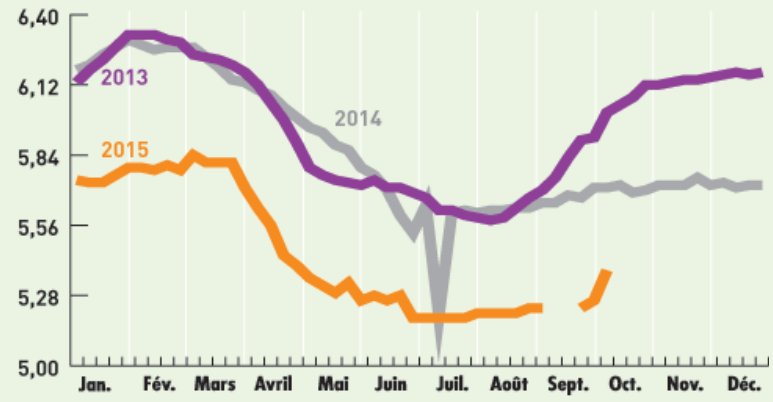
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 12/10/15 au 18/10/15*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**7,39 €**	**6,20 €**	-
O	-	**5,56 €**	**4,50 €**	**4,02 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 19/10/15 au 23/10/15*

Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**490 - 540 €**	**345 - 410 €**	**150 - 245 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*	**230 - 310 €**	**130 - 160 €**	**60 - 80 €**	-
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*	**330 - 410 €**	**230 - 290 €**	**80 - 130 €**	**30 - 60 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*	**450 - 500 €**	**310 - 380 €**	**160 - 200 €**	**70 - 100 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)* **923**	**120 - 200 €**	**80 - 160 €**	**20 - 70 €**	**10 - 40 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 12/10/15 au 18/10/15*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,75 €**	**2,48 €**	**1,75 €**	–
Bons	**2,43 €**	**2,13 €**		

Céréales

Marché du 08 octobre 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier	oct.-juin	165 à170	N	C
	fourrager		inc		C
Aube/Yonne		oct.-déc.	165 à 166	N	C
	fourrager	oct.-déc.	157 à 158	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	oct.-avr.	152	N	C
Sud Côte-d'Or	selon qualité 63-64 kg/hl	oct.-janv.	145	N	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute-Saone	selon PS	oct.-déc.	165	N	C
Aube/Yonne	52-53 kg/hl	oct.-déc.	165	N	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Haute Saone			inc.		C
MAÏS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		dispo	160	N	C
Sud Côte d'Or		oct.-juin	160	N	C
POIS	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/Côte d'Or		oct.-déc.	210	N	C
FÉVEROLLES	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	alim.animale	oct.-déc.	n.p.		C
LUZERNES DÉSHYDRATÉES	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	17% 1ère main	3 d'oct.	165	V	
PULPES DE BETTERAVE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm1ère main		inc.		

Matériel

Tracteur

Presse KRONE Comprima V150, 2010, filet chambre variable, boit. confort,	17 000 €
Presse CLAAS Variant 360, ficelle, 2009, boitier Monitor	14 500 €
Fauch. KUHN GMD 4410, 2009, 4,40 m.	7 000 €
Fauch. conditionneuse Vicon KMT 3001, 2006, Timon latérale	4 500 €
Fanneuse Vicon 763, 2004, 6 toupies	3 800 €
Andaineur Agram double rotors cental, 2009, 8m.	5 200 €
Pailleuse Lucas paillotte, 1996, trainée, démêleur	3 000 €
Pailleuse Jeulin alizée, centrale hyd., trainée, porte, cdes élec.	3 000 €
Désileuse Silodis, griffe arr.	400 €
Epareuse Orsi acrobat 5,5 - 5 m. parallélogramme, pivot, teleflex	4 500 €
Bétaillère Bruneau RB5390, pont ressort	2 700 €

ETS **GUILBAULT**
Bertrand BOUCOMONT
06 30 69 26 45

01 - Vds tract. Lamborghini R3-95 de 2005, 4700 h, avec fourche MX100 godet multi services + fourche palettes + surélévateur BR moteur refait exempt. TVA
✆ **06.98.80.01.56. après 16 heures**

03 - Rech tracteur Deutz DX 4.31 4.51 6.31 6.61 moins de 7000 heures
✆ **06 74 54 70 04**

03 - Vds bons taureaux charolais 18 mois HBC elevage viande et velage facile Corneloup Denis 03 Avrilly
✆ **04 70 55 34 09 ou 06 79 78 91 95**

18 - Vds tracteur Deutz MK3, année 2002, 5.500 h, TBE, 20.000 euros.
✆ **06 70 25 62 00**

18 - Vds tracteur Landini Legend 115 top, an 1998, 3.917 h - distributeur d'engrais Amazone ZAM MAX 2.000 l, bon état, à voir.
✆ **06 72 13 07 45**

18 - Vends tracteur Bolinder Munkell BM 350, vert, année 1959, très beau, dept. 18, 5.200 euros.
✆ **06 75 19 69 67**

25 - Echange bol mélangeur dessileur distributrice pesÈe contre tracteur JD 120 110 cv. Etudie toutes propositions.
✆ **06 67 16 10 53**

26 - Vds Ford 4630 4rm 3020h BV 16AV 8AR inverseur m cabine 4 pneus neufs Kleber TTBE, 14200 HT.
✆ **04 75 59 90 28 (HR)**

38 - Vds pièces tracteur ford major ford 2000 3000 5000 ford som 40 moto faucheuse aebi typ am 52 coupe 1,60m tbe moteur diesel
✆ **06 75 04 60 70**

39 - Vds Case IH MX110 7 400 h, 40 km/h, rel. AV masses t.b.é. 20 000 euros possible plaque déneigement ou échangerais contre 80cv environ Case IH - JD en bon état de 5 à 20 ans
✆ **06 37 07 36 72**

42 - Vds déchaumeur Vaderstaad 3 M très bon état prix 9000 euros
✆ **06 88 38 03 06**

55 - IH 644 2 RM 6.300 H, état exeptionnel, ‡ voir, 6.000 Ä exo. Tva, livraison possible.
✆ **06 82 91 86 76**

55 - IH 826 Farmall collection, 1971, état irréprochable, origine, 11.000 Euros, livraison possible, curieux s'abtenir.
✆ **06 82 91 86 76**

58 - Cause retraite VENDS New Holland TSA 100, 100 cv, 6 200 h., année 2006, bon état, 25 000 euros HT à débattre (réf. 4203)
✆ **03 86 68 15 82**

Travail sol

25 - A V. aplatisseurs neufs et occasions 2 ‡ 30 cv électrique ou PDF débit 200 kg ‡ 5T/H toutes céréales.
✆ **06 28 29 00 87**

26 - Vds Covercop GLX 38 2011, tasse avant cochet directionnel 2002, Velger RP200 1993.
✆ **06 70 09 11 03**

38 - Vends semavateur 2,30m l bon état semis céréales Tél heures repas midi
✆ **04 74 94 20 83**

69 - Vds Rau XSEM3M porte à court hydr. Broyeur Desvoys 4 M. tasse avant Bonnel 4 roues.
✆ **06 06 57 83 27**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. bat., - presses Moyenne Densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 410C)
✆ **06 29 81 80 05**

76 - Urgent, recherche moiss-batt New Holland, genre 80/70 ou modèle similaire.
✆ **06 21 49 50 89**

89 - VENDS andaineur Kuhn GA 7203 DL, 2 toupies 1 ou 2 andains, bon état, 7 m. à 7,30, 7400 euros (réf. 4301)
✆ **06 99 68 97 17**

89 - VENDS MB MF 2.70 m., - benne 4 T. 1 essieu, - pulvé 600 l., - épareuse Mac Connel (réf. 4302)
✆ **06 46 52 75 15**

Manutention

25 - VDS Merlot tÈlescopique P32-6 Plus, 2200 heures, annÈe 2008, 3,2 T, 6 m, fourche gros godet, 27.000 euros.
✆ **06 07 39 61 48**

Agri. divers

01 - Vds chauffe eau mixte 500l, bac galva 1000l sur pied, pompe à chlore, mangeoires abreuvoirs volailles, pompe à lait, divers mat. d'élevage
✆ **06.88.40.58.64**

18 - Région Vierzon, cause cessation : vds dérouleuse Altec DR160 - débroussailleuse Ferri T460 - semoir engrais Amazonre 150 l, commande hydraulique - lots de cornadis en 5 et 6 m - hangar métallique mono pente, L : 28 m, profondeur : 10 m, avec avent : 3 m.
✆ **06 89 89 69 88**

21 - VENDS broyeur à haies Mac Connel PA 91 rotort 1.10 m., téléflexible, vidangé 2013, prix 1 550 euros HT, - hérisson Gilibert 7 T., 200 euros HT. (réf. 42VB3)
✆ **03 80 84 36 78**

25 - Echange bol mélangeur dessileur distributrice pesée contre tracteur JD 120 110 cv. Etudie toutes propositions.
✆ **06 67 16 10 53**

30 - A ENCADRER Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 28- 32- 36- 40 dis, bennes 8- 10- 12 T.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Cherche prés à louer, grande superficie de novembre à avril où mettre chevaux en pension prés
✆ **06 70 75 48 04**

38 - Vds désileuse pailleuse 6,8 m3 Jeantil salle de traite 2x4 decro pour pièces melotte char art 5m cornadis veau vibro 2,80 cuve fuel
✆ **06 70 24 56 64**

42 - Vds cse cess. tracteur Ares 550RZ 96 cv 7000h 2002 BE - cultivateur 13 dents - benne Desmaret 6 T 2014 état neuf - faucheuse Kuhn GMD 600 - vibro Rau 3m 2003
✆ **04 77 28 75 66**

58 - Cause cessation novembre 2015 VENDS divers matériels : Doblo Cargo, pick-up Mazda, - pailleuse Lucas, tracteur John Deere 6320, tracto pelle Case 580 G, tonne à lisier, etc... (réf. 420B)
✆ **06 22 09 13 21**

69 - Vends matériel entreprise viti agri tout en bloc + clientèle. Curieux s'abstenir.
✆ **06 10 43 35 81**

69 - Vend benne 3 points herse plate 3,20 m. 4 éléments vibro 2,5 m. 29 dents moulin céréale Toy.
✆ **07 71 27 47 18**

71 - Vends curage Curetable 500 euros, bascule Maréchale 1.200 euros, cornadis 5 m, 7 places, 6 m, 8 places antipendais.
✆ **06 87 37 14 14**

71 - Vds rigoleuse Greffet rotor diam, B.E., lame niveleuse Desvoys, peu servi, broyeur Ferry 250, B.E., 1 cornadis 5 m, 7 pl., 14 m, 7 pl., 1 auge 5 m.
✆ **06 14 23 83 37**

71 - Cse retraite vds bétaillère 4 m x 2,30 m, épandeur 3,5 T, semoir centrifuge, 20 attaches hollandaises, 10 abreuvoirs, le tout bon état.
✆ **03 85 70 63 85 H.R.**

87 - Rech. tra. : 4 RM, 2 RM, même en panne - RB 120x120 - MB - presse MD tte marque.
✆ **06 61 49 19 77.**

89 - Vends séparateur 70 qx Daguet avec pieds et 3 grilles TBE - séparateur Dupuis 100 qx avec 4 grilles et pieds, bon état, livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

Elevage

07 - Vds veleuse Vink A800 avec lacets 200 euros - auge sur pieds réglables 5mx0,80 2 x 200 euros - aplatisseur céréales triphasé 4cv 1500TM 1000 euros
✆ **06 70 55 66 27**

42 - Vds Kangoo D 1.9 l an 2001 BE + galerie - 1900 euros
✆ **06 87 77 09 88**

42 - Vds cse retraite abreuvoirs La Buvette à palette Cornadis murals auges 4-5 m barrière 5 m dessileuse Audureau avec surélévateur
✆ **06 30 07 51 07**

42 - Vds cse cess. salle de traite Manus 2 * 4 épis décrochage automatique de 2003 - 6000 euros
✆ **04 77 28 75 66**

58 - VENDS bétaillère 5 tonnes à remettre en état. Prix à débattre (réf. 4201)
✆ **06 15 61 48 41**

89 - VENDS tank à lait 3 200 litres révisé, 2 000 euros, - dessileuse pailleuse Lucas GV 53, 7 500 euros (réf. 42VB1)
✆ **06 88 59 58 44**

Véhicule

Utilitaire

18 - Vds camion chevaux, 2 places, Fiat Ducato 2,5TD, année 1996, diesel, 144.000 km , bon état, aménagement spacieux, fenêtres latérales, sol antidérapant, grande sellerie, ouverture arrière par treuil électrique, prix : 16.000 euros, visible à Pruniers en Sologne (41).
✆ **02 54 97 40 29.**

21 - VENDS Partner HDI, 90 CV, 2013, clim. radar de recul, VE, FC, 3 places, regul de vitesse, 68 000 kms (43VB1)
✆ **06 62 32 99 18**

26 - Vds camion benne 35C13 Iveco, an 2004, 253 000 kms, TBE, 8 500 euros à déb.
✆ **06 87 92 92 18**

38 - Vends Mercedes 4x4 300 GD de 1983 travaux à prévoir suite CT, 2500€ à débattre
✆ **06 74 56 98 41**

39 - Vds Boxer bétaillère 2011, 110 000 km, caisse Capelli avec pont, t.b.é.
✆ **06 08 03 31 30**

42 - Vds cse santé remorque marché TBE 6m froid + - 4 r direction. - 13000 euros HT - libre de suite
✆ **06 87 77 09 88**

69 - Bétaillère Master 120 DCI caisse Corneloup neuve 104000 - 2009 - Révisé et Gti. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

Tourisme

38 - Recherche renault 12 TS ou TL phase 1,étudie toutes propositions, réponse assurée par mail ou téléphone merci. Tél aux heures repas au
✆ **06 07 17 25 23**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds acacia coupe 2m pour faire piquets 50 euros le stère à débattre
✆ **06.82.07.33.68**

26 - vds foin balles rondes 120x120 saison 2015 stockée à l'abri + vds presse John Deere 336 A 2700 euros
✆ **06 83 48 29 67**

39 - Agri vd paille de bonne qualité. Rendu livré cam. remorque
✆ **06 73 92 81 55**

Fourrage

18 - Vds 30 t de luzerne, bottes carrées, 140 euros/t départ.
✆ **06 72 24 61 29.**

Sarl TOURETTE vend
Maïs épi / Pl entière / Pulpe de betterave – vrac ou enrubannée / Paille / Foin / Foin de luzerne (brins courts et brins longs)
TÉL. 06 11 37 50 64

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91**

88 - Vends foin. Possibilité de livraison botte carrée.
✆ **06 09 39 14 91**

Propriété

18 - Agriculteur du nord de la France recherche ferme céréalière, 180 à 230 ha, achat ou location.
✆ **06 80 32 84 54.**

69 - Achète propriété viticole ou parcelles vignes en cru Beaujolais Maconnais. Mauvais état non.
✆ **09 53 13 18 85 ou laisser message**

71 - Vends corps de ferme habitation granges 400 m2, poulailler indus. 1.000 m2, 71390 Sainte-Hélène.
✆ **06 28 35 76 75**

Terrain

26 - A vendre terrains agricoles à Alixan 26300
✆ **06 75 50 35 57**

01 - Vds bois chauffage coupe 2m acacia frêne verne 30 à 35 euros le stère
✆ **06.82.07.33.68**

21 - Vends fauteuil roulant élect. servi 8 mois, batteries neuves, garantie 1 an.
✆ **06 75 93 27 40**

26 - Recherche trieur spirale ou toboggan faire offre
✆ **06 45 44 40 47**

38 - Vends épandeur Sab 4T tb 2200€ - herse 3,20 200€- essieu carré de 100 8 trous 1450€ - 2 ânes de provence 530€
✆ **04 74 97 23 88 HR**

38 - Vends chaudière unical bo15 turbo puissance 21,5 1500€
✆ **04 76 32 35 92 le soir ou 06 87 05 64 77**

Location

Agricole

21 - Loue 10 minutes de Beaune, 10 ha de terres : vigne - pâturage - tourisme.. Dispose cuverie, cave, logement. Ecrire à Terres de Bourgogne - 1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 42VB2)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

23 - Ch exploit agri à louer. Possède cheptel 200 bov viande, matériel, primes.
✆ **06 26 20 05 40**

69 - Couple viticulteurs recherche vignes en fermage / métayage / prestations.
✆ **07 89 58 80 05**

Autre

58 - A Tamnay en Bazois local pour vente de circuit court. (réf. 4305)
✆ **03 86 36 53 03**

Offre

Emploi

38 - URGENT - C.I.EL recherche AGENT TRAITE Pour recueillir échantillons lait lors des traites en élevage sur secteur Vercors – aucun diplôme exigé – connaissance milieu agricole appréciée – domicile sur secteur – CDD de remplacement – voiture indispensable – poste à pourvoir dès que possible. Adresser candidature à Nathalie DEGARDIN – nathalie.dégardin@isere-conseil-elevage.fr -
✆ **06 68 00 51 35**

69 - Côte de Brouilly, cherche façonnier équipé en matériel pour 3,5 ha de vignes.
✆ **04 78 47 93 45**

84 - ETA recrute tailleur(se) de vigne et oliviers, une saison d'expérience demandé, région Valréas et alentours.
✆ **07 50 91 03 10**

Service

69 - ETA Moulard effectue labours semis avec combiné pour tous renseignements appeler :
✆ **06 84 61 26 14**

84 - Amine Agri, 20 ans d'expérience, propose ses services pour la taille d'arbres fruitiers et oliviers. Travail soigné garanti. Siren 451147177
✆ **06 27 51 46 61**

Demande

Emploi

71 - Jeune homme de 34 ans ayant de l'expérience en agriculture (caprin et bovin), motivé, sérieux et ponctuel, recherche emploi.
✆ **07 89 27 58 68**

Proposition

Commerciale

18 - Surgreffage viticole et arbo, toutes régions. www.surgreffage.com.
✆ **06 81 70 23 36 ou 02 48 64 05 98.**

63 - Expl. lait. demi-mont. CHERCHE associé (couple accepté) motivé, très sérieux en vue départ.
✆ **06 68 95 29 10/ 06 43 36 77 31**

Animaux

Divers

07 - Vends bélier 18 mois race BMC + 3 chevrettes Saanen Peytier 07600 Juvinas
✆ **04 75 88 22 39**

Bovin

01 - Vds Blonde d'Aquitaine 1 taureau à génisses 3 ans1/2 - jeunes mâles 10 à 24 mois IBR A type mixte livraison possible
✆ **06 77 19 11 44**

CAUSE CESSATION
VENTE DE CHEPTEL AU CADRAN
75 vaches et 14 génisses charolaises garanties pleines
Cheptel IBR négatif individuel
JEUDI 29 OCTOBRE 2015
Expo : 12h - Vente : 14h30
à Moulins d'Engilbert (58)
Renseignements au 03 86 84 28 75

01 - Vds génisses tarine à terme novembre
✆ **06.34.98.05.12**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 1 an, IA, HBL, fils de Formica et Gagneur, TOP PRICE Lanaud + Cyclone RRE VS + 30 vaches pleines de ces taureaux, vêlages oct., nov., décembre (réf. 340A)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - vend plusieurs taureaux 18 mois HBC bon index
✆ **06 17 59 56 75**

18 - Vds reprod. HBC de l'année et 18 mois, ind. IBR, livr. Assurée, visite toute l'année de l'élevage Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94**

18 - Elevage HBC vends un TB taureau charolais de 5 ans né dans l'élevage et choix de taureaux de 18 mois de très bonne qualité.
✆ **06 82 25 17 13**

42 - Vds cse retraite troupeau Charolais issu IA indexé et en partie inscrit HBC
✆ **04 74 64 27 48**

42 - Vds 2 génisses Salers 18 n qualifié - IBR
✆ **04 77 76 70 96 ou 06 07 03 41 53**

42 - Vds cause surnombre VL 46 TGS CL
✆ **06 72 27 51 41**

Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Bernard et fils
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 06 79 50 15 71 - 06 89 18 05 87
PRÉSENTATION EXCEPTIONNELLE
PORTES OUVERTES à l'étable
les 23, 24 et 25 octobre
100 mâles reproducteurs de l'année - 40 taureaux de 18 mois - 25 génisses de 18 mois - Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnables
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

58 - VENDS taureaux 2 ans + gros veaux de l'année, charolais inscrits HBC, toutes garanties sanitaires (réf. 38VB1)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS très bon taureau 18 mois (réf. 4004)
✆ **06 74 37 07 11**
03 86 84 37 50

58 - VENDS très bons taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs, - génisses 30 mois écographiées, vêlage décembre. Elevage HBC, TGS, IND IBR. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 4002)
✆ **03 86 38 90 36 -**
06 72 26 48 56

58 - VENDS taureaux 2 ans IBR A, TGS. EARL Jouvet - Lurcy le Bourg (réf. 4101)
✆ **06 59 92 52 08**
03 86 37 98 70

58 - Eleveur Sud Nivernais recherche pension pour bovins (réf. 4202)
✆ **06 15 61 48 41**

58 - Elevage limousin Vend taureaux de 18 mois et veaux de l'année IBR A (réf. 420A)
✆ **06 17 18 44 26**

69 - Vds jeunes reproducteurs limousins TGS IBR A, livraison possible. Elevage Laby/Jama.
✆ **06 08 10 22 44**

PORTES OUVERTES DANS 5 ÉLEVAGES HBC
BONNOT Richard et Michel (GAEC des Grands Genêts) "La Montagne" 71190 DETTEY Tél. 03 85 54 59 14
GAEC de BUCHELEURE "Bas de Velle" 71320 Saint Eugène Tél. 03 85 54 56 30
DESCHAMPS Patrick "Les Petits Châteaux" 71320 Saint Eugène Tél. 03 85 54 59 31
GAEC Maréchal "Bousserain" 71320 Toulon-sur-Arroux Tél. 06 03 43 33 10
DESCHAMPS Jérôme "La Mouille" 71320 Toulon-sur-Arroux Tél. 03 85 79 53 93
Vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 octobre 2015

69 - Elevage limousin vend veaux reproducteurs TBO père et mère inscrits TBS. Prix raisonnable.
✆ **06 82 22 56 77**

69 - Vend très bon taureaux charolais inscrits 15 mois ind Ibr-bvd. Garantie vêlages faciles type élevage et viande. Très docile.
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

Earl GABORY Jeux-les-Bard (21)
JOURNEES PORTES OUVERTES les 24 et 25 octobre
CHOIX DE TAUREAUX 18 MOIS - VEAUX DE L'ANNÉE
VERRE DE L'AMITIÉ Toutes garanties sanitaires IBRA - Tel. 06 87 43 40 33

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)
✆ **03 85 79 40 98 -**
06 74 09 49 89

71 - Vends veaux mâles Aubrac, inscrits HBA, très bonnes origines, nés 12/14-01/15.
✆ **03 85 76 18 80**
07 86 76 71 25

71 - Vends 12 génisses 30 mois, pleines, vêlage décembre janvier, IBR A, HBC, cause cessation.
✆ **06 12 49 29 08**

71 - Vends cause cessation vaches charolaises, génisses 2 ans, laitonnes, taureaux 4 ans, IBR A.
✆ **06 88 59 25 67**

VDS cause surnombre
HBC 4 vaches charolaises gestantes vêlage janvier.
Lycée Agricole
Nevers-Challuy
Tél. 06 07 72 02 07

71 - Eleveur limousin vd pour la repro. génisses 18 mois et taureaux 11-18 mois, HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

Caprin

26 - Cause retraite av chèvres alpines mises bas fév 2016 bonnes origines libres fin déc.
✆ **04 75 46 06 43**

69 - Vends bouc alpin. Prix à débattre.
✆ **04 74 04 54 62**

Ovin

58 - VENDS béliers Charollais Antenais (réf. 4003)
✆ **03 86 20 03 57 -**
06 83 01 47 47

74 - Élevage de la Croix (74) achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes.
✆ **06 08 06 98 65**

Divers

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40



Chien

42 - Vds chiots Basset Fauve de Bretagne nés 03-06-2015 - mère 2guk501
✆ **06 61 20 69 00**

88 - Vends chiots Beauceron non Lof pucés 2 mois mère N∞250269604509694.
✆ **03 29 65 68 71**
ou 06 16 85 33 18

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**





ESPACE Affaires

STATION DE LANAUD
RACE LIMOUSINE - Ventes aux enchères
28 octobre à 14 h — 64 taureaux «ESPOIR» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 400 €
29 octobre à 10 h — 60 taureaux «RJ» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 800 €
Visite des animaux dès le 12 octobre - Références génétiques et sanitaires
A votre service INTERLIM
Listes résultats et visites sur demande
Lanaud - 87220 Boisseuil - Tél. 05 55 06 46 46

CABI CAILLOL Tél. 05 63 56 44 37 www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

GRAISSAGE : FACILITEZ-VOUS LA TÂCHE
Equipez-vous de la seule pompe à graisse électrique avec support aimanté et commande à distance la
G3P
Service, assistance et suivi GARANTIS
GODÉ
03 23 66 20 05
www.gode.fr

Remorque Lambert
32 T PTC
Tridem Suiveur
Roues Kargo Radial
Année 2014 - Démo
23 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com

Elan
PESONS DYNAMOMÉTRIQUES
(Usage réservé au contrôle interne, et non pour usage commercial)
Pour la détermination rapide d'un poids (élaboration des rations, pesée du gibier).
■ Portable, compact.
■ Boîtier métal, crochets en acier galvanisé.
Portée maxi :
• 5 kg graduation par 20 g. **Réf : 486780** 57 € TTC
• 10 kg graduation par 50 g. **Réf : 486781** 57 € TTC
• 25 kg graduation par 100 g. **Réf : 486782** 57 € TTC
• 50 kg graduation par 200 g. **Réf : 486783** 57 € TTC
• 100 kg graduation par 500 g. **Réf : 486784** 57 € TTC
• 250 kg graduation par 1kg. **Réf : 486785** 210 € TTC
A PARTIR DE 57 € TTC FRANCO DE PORT

✆ 01 49 84 94 28
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
Bandeau en ABS - polyvinyl
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
111 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417

BON DE COMMANDE
Elan ✆ 01 49 84 94 28
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
486780		57,00	,
486781		57,00	,
486782		57,00	,
486783		57,00	,
486784		57,00	,
486785		210,00	,
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
FAC4 - Photos non contractuelles

TRACTEURS

	CV	an	Heures
JOHN DEERE 6620 Premium, BE, révisé	115	2002	6250
JOHN DEERE 5720 + chargeur, BE	80	2004	4650
JOHN DEERE 6420 Premium TLS, TBE, révisé	110	2006	4100
JOHN DEERE 6130 + chargeur, BE	90	2008	6800
JOHN DEERE 6330 Premium + chargeur, TBE	110	2011	3300
JOHN DEERE 5090 G + Bati Quicke, état neuf	90	2015	50
JOHN DEERE 5085 M + chargeur + MB, état neuf	85	2014	533
NEW HOLLAND T 5030 + chargeur, TBE, révisé	82	2009	2750
LANDINI Vision 95, TBE	95	2006	3400
MASSEY FERGUSON 3645, TBE	92	2008	1700
CLAAS Arion 510, TBE	110	2009	2400
CLAAS Arion 630	145	2009	3900
FENDT 312 Vario TMS + rel AV, TBE	125	2011	1865
LAMBORGHINI R2.76 Arceau, BE	75	2005	4800

MATERIELS
Faneuse MORRA 530, TBE, 2003, 5m30
Faneuse KUHN GF 6301 MH, BE, 1996, 6m30
Faucheuse conditionneuse KUHN FC 313, BE, lift control, 2003, 3m10
Presse balles rondes JOHN DEERE 592 HY flow, ficelle balletrack, 2004
Presse balles rondes JOHN DEERE 582 HY flow, ficelle, boitier élec, 2003
Chargeur télesco. CATERPILLAR TH 337, TBE, BMS, fourches palette, 2008, 2800 h
Mélangeuse LUCAS QUALIMIX 150 PRO, BE, 2009
Bol mélangeur TRIOLIET SOLOMIX 1400 ZK, TBE, 2013, 14m³
Cultitiller KUHN EL 142.300, BE, PORTACOURT PACKER, 2002, 3m
Epareuse GYRAX, GYRAMAX 1251, état neuf, 2 rotors, cdes électriques, 2007
Épandeur fumier DEGUILLAUME ACD 110, BE, 2008, 11m³
Épandeur fumier MAITRE VULCAIN 130, BE, 2008, 13m³
Épandeur fumier DEGUILLAUME 60 EVI, BE général, tapis et noix HS, 2002, 6T
Broyeur PERFECT BK2 210, TBE, révisé, 2011, 2m10

Défi Mat 19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❒ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....

Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

L'élevage Giroux et Philicot récompensent la fidélité

En attendant les portes ouvertes, visionnez notre vidéo sur : www.elevage-giroux.com



➥ Une sélection de longue date

L'élevage Virginie et Jean Giroux, installé à Saint-Bérain-sous-Sanvignes depuis cinq générations, sélectionne avec passion un troupeau de 130 vaches inscrites au Herd-book charolais. La surface en herbe est de 150 ha et 60 ha sont consacrés aux cultures.
Les ventes de reproducteurs représentent environ 45 mâles chaque année en veaux de 6 à 15 mois et taureaux de 18 mois à 2 ans. Régulièrement des femelles sont également vendues, soit gestantes à 30 mois, soit suitées au printemps.
L'utilisation de taureaux achetés dans des élevages réputés ou issus de l'association Charolais Évaluation, à laquelle l'élevage est adhérent, permet d'accéder à des lignées haut de gamme afin de maintenir les critères de sélection de l'élevage : potentiel laitier, facilité de vêlage,gabarit et conformation.

➥ Une alimentation raisonnée

Après l'analyse des fourrages, Fabrice Auloy, responsable bovins viande chez Philicot, calcule différentes rations qui seront distribuées à l'aide d'une mélangeuse.
► **Les vaches allaitantes :** objectif lait et reproduction
La ration est à base de foin, enrubannage, céréales et un complémentaire de la gamme Vital + minéral quotidien Ceremix.
► **L'engraissement :** objectif GMQ et indice de consommation
Le mélange est à base de paille, ensilage maïs, céréales et un complémentaire de la gamme Synchro.
► **Les reproducteurs :** objectif croissance du squelette et intégrité de l'appareil reproducteur
Distribution raisonnée d'un aliment riche en cellulose et minéral de la gamme Musco. C'est donc la recherche permanente du meilleur compromis économique, entre la valorisation des fourrages de l'exploitation et l'utilisation raisonnée du concentré qui garantit la réussite du partenariat.

➥ Une clientèle fidèle

La vente à la ferme reste, à plusieurs niveaux, une des marques de fabrique de l'élevage Giroux :
✔ pouvoir présenter et vendre des animaux sans soins excessifs pour assurer la réussite de leur future carrière de reproducteurs ;
✔ pouvoir jouer la transparence en présentant aux acheteurs un maximum d'éléments et en particulier des femelles qui renseignent plus facilement sur la valeur génétique de l'élevage ;
✔ pouvoir inviter chaque année ses fidèles clients afin de leur faire découvrir les nouvelles orientations génétiques de l'élevage.
À la veille de sa 24e édition, on peut dire que les résultats des ventes de l'élevage Giroux parlent d'eux-mêmes : sur plus de 900 ventes, 100 élevages ont acheté plus de 3 reproducteurs et 12 ont acheté plus de 8 reproducteurs !
Trois de ces élevages seront récompensés cette année par l'octroi d'une tonne d'aliments Muscolino de la gamme Philicot.

PUBLI-REPORTAGE



Herzog Né le 07/07/2012 - Dirole x Tania (GPM Magnum).

Rendez-vous pour la 24e édition les 30 et 31 octobre 2015

à l'élevage Virginie et Jean Giroux - Goubeau du haut - 71300 Saint-Bérain-sous-Sanvignes - Tél. : 06.81.59.12.08.

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

ENVIE ENVIRONNEMENT ET EMPLOI BOURGOGNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 14.000 euros
Siège social : 4, rue Romelet
21 600 Longvic
509 311 783 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'associée unique du 3 juin 2015, Monsieur Philippe Dandon, 5, rue René Char – Immeuble «Le Samouraï III» – 21 000 Dijon, a été nommé Commissaire aux comptes titulaire et AUDITIS, Route de Digoin – BP 36 – 71 130 Geugnon, Commissaire aux comptes suppléant, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2020. Mention au RCS de Dijon.

AL214315310

ROUGIER CONSEILS
Société d'Avocats
au Barreau de Mulhouse
64, rue Jacques Mugnier
68200 Mulhouse
Tél. : 03.89.33.44.44

ESPACE PREMIUM SPORT

Société par actions simplifiée
au capital de 1 200 000 Euros
Siège social : 21300 Chenove
7, rue Paul Langevin
522 950 278 R.C.S. Dijon

Suivant décisions du 30 juin 2015, l'associée unique a décidé de nommer :

- Monsieur Sylvain EHRET, commissaire aux comptes inscrit près la Cour d'Appel de Colmar, établi à 68200 Mulhouse - 59, rue Victor Schœlcher, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société YZICO, dont le mandat venait à expiration.

- La société NORME AUDIT, société de commissaires aux comptes inscrit près la Cour d'Appel de Colmar, dont le siège est à 68200 Mulhouse - 59, rue Victor Schœlcher - Parc des Collines, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse sous le numéro 791 693 369, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de la société YZICO AUDIT, dont le mandat venait à expiration.

D'où les modifications suivantes apportées aux mentions antérieurement publiées :

Anciennes mentions
Commissaire aux comptes titulaire
YZICO - 109, boulevard d'Haussonville
54000 Nancy (790 659 098 RCS Nancy)
Commissaire aux comptes suppléant
YZICO AUDIT
109, boulevard d'Haussonville
54000 Nancy (399 166 222 RCS Nancy)
Nouvelles mentions
Commissaire aux comptes titulaire
Monsieur Sylvain EHRET
59, rue Victor Schœlcher - 68200 Mulhouse
Commissaire aux comptes suppléant
NORME AUDIT
59, rue Victor Schœlcher Parc des Collines
68200 Mulhouse (791 693 369 RCS Mulhouse)
Pour avis, Murielle ROUGIER
Avocat Conseil en Droit des Sociétés et en Droit Fiscal

AL214315411

COVIDEF

SAS au capital de 40.000 €uros
Siège : Champagne sur Vingeanne (21310)
Grande Rue
513 752 600 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Septembre 2015 :

- La société EXCO SOCODEC dont le siège est à Dijon (21000) – 51 Avenue Françoise Giroud a été nommé Commissaire aux Comptes Titulaire en remplacement du Cabinet AUDIT & EXPERTISE COMPTABLE, dont le mandat est arrivé à expiration ;

- Monsieur Pierre VIEILLARD domicilié à Dijon (21000) – 51 Avenue Françoise Giroud a été nommé Commissaire aux Comptes Suppléant en remplacement de Monsieur Jérôme BURRIER, dont le mandat est arrivé à expiration.

AL214315412

CABINET JACQUES BRET
Avocats 62, rue de Bonnel
69003 Lyon

DUC ET PRENEUF BOURGOGNE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 45.000 euros
Siège : 4-6 rue Paul Langevin
21300 Chenôve
RCS Dijon352 571 863

L'assemblée générale Ordinaire Annuelle réunie le 15 juin 2015 a désigné

En qualité de Commissaire aux comptes titulaire le Cabinet SEGECO AUDIT RHONE ALPES -170 bd de Stalingrad -69006 Lyon immatriculé sous le n° 429 084 502 RCS Lyon en remplacement du cabinet SOFEG dont le mandat est arrivé à expiration.

En qualité de Commissaire aux comptes suppléant le Cabinet SDGS -170 bd de Stalingrad - 69006 Lyon immatriculé sous le n° 752 070 946 RCS Lyon en remplacement de M. Jacques MURAT dont le mandat est arrivé à expiration.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

AL214315420

TRANSFERT DE SIÈGE

SAS ALLER EXPLOSIFS

Aux termes de l'AG du 05/10/15 de la SAS ALLER EXPLOSIFS au capital de 1 000 000 €, 812 011 674 RCS Dijon, le siège a été transféré à compter du même jour de Ruffey les Echirey (21490) 9 allée du Breuil, à L'Hopital du Grosbois (25620) ZAE La Louière. Mention sera faite au RCS de Besançon. Pour avis,

AL214315419

CONVOCATION

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

et employés de l'État et
des services publics et assimilés
Société d'assurance mutuelle
Entreprise régie par le Code des assurances
775 691 140 R.C.S. Paris
Siège social : 76-78 rue de Prony
75857 Paris Cedex 17

Convocation en Assemblée de secteur

Les sociétaires sont convoqués en Assemblée de secteur le mardi 17 novembre 2015 à 10 heures 30 à Orléans (45) - Centre de Conférences 9 Place du 6 juin 1944-.

Ordre du jour

- Élection des délégués des sociétaires du secteur Centre.

Si l'Assemblée de secteur ne pouvait se tenir pour cause de force majeure, un dispositif de vote en ligne ainsi qu'un dispositif de vote par correspondance seraient mis à la disposition des sociétaires.

Vote en ligne :

www.jevoteenligne.com/gmf/inscription

La procédure de vote sera expliquée sur le site.

Vote par correspondance : le bulletin ainsi que la procédure de vote seront à demander à Madame SOHIER GMF 86-90 rue Saint-Lazare CS 10020 75320 Paris Cedex 09. Téléphone : 01 55 50 69 27.

Le Conseil d'Administration.

AL214315391

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNES DE CUSEY (52)
ET DE MONTIGNY – MORNAY
VILLENEUVE-SUR-VINGEANNE (21)

Conformément aux dispositions du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, il sera procédé à une enquête d'utilité publique, portant sur la dérivation des eaux et l'établissement de périmètres de protection des captages – puits de Percey n° 1, 2 et 3 – par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de la Haute-Vingeanne en Côte d'Or.

Les pièces du dossier et le registre d'enquête seront déposés, dans les mairies de Cusey (Haute-Marne) et de Montigny – Mornay – Villeneuve-sur-Vingeanne (Côte d'Or), pendant 17 jours consécutifs, du 28 octobre 2015 au 13 novembre 2015 inclus, aux heures d'ouverture de la mairie (sauf dimanches et jours fériés), afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner, éventuellement, ses observations sur le registre ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête.

M. Jean-Claude COUVIN siégera, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, à la mairie de Cusey, le mercredi 28 octobre 2015, de 15 heures à 17 heures, le samedi 7 novembre 2015, de 10 heures à 12 heures et le vendredi 13 novembre 2015, de 16 à 18 heures, pour y recevoir les observations du public.

M. Michel ROLLOT a été désigné commissaire enquêteur suppléant.

Les conclusions du commissaire enquêteur seront déposées dans les mairies de Cusey (Haute-Marne) et de Montigny – Mornay – Villeneuve-sur-Vingeanne (Côte d'Or), ainsi qu'à la préfecture de la Haute-Marne.

AL214315410

COMMUNE DE MARSANNAY LE BOIS

Avis d'ouverture d'une enquête publique

Monsieur le Maire de Marsannay le bois par arrêté n°11-2015 du 14 octobre 2015 a ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant l'aliénation du chemin rural sis les Combottes.

Cette enquête sera consultable aux heures d'ouverture du secrétariat de Mairie sauf

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BLAISY-BAS: Pré, terre, bois - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles occupées.

25 ha 13 a 35 ca - Au bas de l arceau: ZC-11(*) - Au champ montant: ZB-20(*)-21-51-55 - Au fouteau: E-227 - Champs derriere: ZH-21-22(*) - En champs linois: C-13-14 - En charmot: ZB-11(*) - En comeberge: A-321-324-327-328

La SAFER Bourgogne Franche Comté se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par location des biens désignés ci-après :

LUSIGNY-SUR-OUCHE Parcelles en nature de Pré. (en un seul tenant).

28 ha 59 a 05 ca -'Les trois fontaines': ZA-3(J)- 3(K)- 3(L)- 3(M)- 4(J)- 4(K)

'Combe au pis': ZA- 5(J)- 5(K)- 5(L)- 6(J)-6(K)- 6(L)- 6(M)- 7(J)- 7(K)

Objectif : Priorité pourra être donnée à un schéma de restructuration sanitaire.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 09/11/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL214315429

jour férié du 09 au 23 novembre 2015.

Madame Sylvette Poitout a été nommée commissaire enquêteur et recevra le public le lundi 23 novembre 2015 entre 14h00 et 17h00.

Le Maire Christophe MONOT

AL214315416

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocat à la Cour
Parc Tertiaire -
2 Bis Rue du Cap Vert
21800 Quétigny

HOMOLOGATION DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

D'un jugement rendu sur requête par la Chambre du Conseil du Tribunal de Grande Instance de Dijon en date du 18 Janvier 2013 a la requête de :

Monsieur Xavier **Chaullet,** de nationalité française, né le 7 Juillet 1977 à Autun (71400), gérant de société,

et

Madame Elaine Dorothy **Slater** épouse de Monsieur Xavier Chaullet, de nationalité anglaise, née le 6 Avril 1977 à Scunthorpe (Grande Bretagne), assistante de direction,

demeurant ensemble 33 Rue Faubourg Saint Martin 21121 Fontaine les Dijon.

Il a été extrait littéralement ce qui suit :

Le Juge aux Affaires Familiales, statuant en matière gracieuse, en Chambre du Conseil et en premier ressort ;

Homologue l'acte passé devant Maître Guillaume Lorisson, Notaire associé à Dijon (Côte d'Or), le 27 Mars 2012, portant modification du régime matrimonial des époux **C**haullet-Slater qui adoptent pour l'avenir le régime de la **séparation de biens**.

Désigne **Maître Guillaume Lorisson**, Notaire, pour procéder à la liquidation des droits et reprises respectifs des époux.

Dit que les formalités prévues par l'article 1294 du Code de Procédure Civile seront accomplies à la diligence de l'avocat des requérants.

Dit que les dépens resteront à la charge des époux Chaullet.

Dit que le présent jugement sera notifié aux requérants.

Pour extrait publié conformément à l'article 865 Nouveau du Code de Procédure Civile.

AL214315325

SCP ECHINARD SEGAUT
ET PARRY-AVRIL
Notaires associés
16 rue de Lorraine
21200 Beaune

MODIFICATION RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me SEGAUT, notaire, le 14 octobre 2015

M. Jean-Marc FEVRE et Mme Gina SECULA demeurant ensemble à Nuits Saint Georges (21700) 11 impasse Claude Sarrazin, mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée le 21 mai 1977 à la mairie de Beaune, ont opté pour l'avenir le régime de la séparation de biens.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me SEGAUT où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

Le Notaire.

AL214315422

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

MODIFICATION DE STATUTS

CNTI CONSULTING

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social: 103 rue des Longenes
(21850) Saint Apollinaire
RCS Dijon 521 357 392

Aux termes d'une décision en date du 24 septembre 2015, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 10.000 euros par apports en numéraire et remplacer à compter du même jour la dénomination sociale «CNTI CONSULTING» par «SIMPLX».

L'associé unique a décidé de nommer en qualité de nouveaux cogérants Monsieur Patrick Leguillette demeurant 38 Rue des Ormeaux (54425) Pulnoy et Monsieur Nicolas Duval demeurant 76 Rue du Docteur Penit (02810) Gandelu

Anciennes Mentions :

Capital Social : 5.000 euros

Dénomination social : CNTI CONSULTING

Gérant : Monsieur Cédric Guillou

Nouvelles Mentions :

Capital social : 15.000 euros

Dénomination sociale : SIMPLX

Gérance :

• Monsieur Patrick Leguillette
• Monsieur Nicolas Duval
• Monsieur Cédric Guillou

AL214315408

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 14/10/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : INNOVATION TELECOM

Siège social : 9B RUE Devosge, 21000 Dijon

Forme : SAS

Capital : 2000 Euros

Objet social : Bureau d'étude techniques Conseil en télécommunication

Président : Monsieur Khalid YAHYAOUI demeurant : 9B rue Devosge 21000 Dijon élu pour une durée de 2 années

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :

Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 20 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.

AL214315417

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Beaune (21200) du 15 octobre 2015 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- **Forme :** société par actions simplifiée.
- D**énomination :** AF 21.
- **Siège :** 68 rue des Chardonnerets - 21200 Beaune.
- **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
- **Capital :** 2 000 euros.
- **Objet :** en France et à l'étranger : l'assistance informatique et internet à destination de particuliers et de professionnels; l'achat et la vente de matériels informatiques et accessoires neufs et d'occasion; la formation dans tous domaines d'activités.
- **Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
- **Agrément :** Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
- **Président :** Monsieur David BURLE demeurant 2 route de Vignoles - Hameau de Varennes - 21200 Ruffey-Les-Beaune.
- **Directeur Général :** Madame Florence SPAHN demeurant 68 rue des Chardonnerets - 21200 Beaune.

La Société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

Pour avis Le Président.

AL214315418

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination: SUPPORTEM

Forme: SASU

Capital: 1000 euros

Siège: 4 ch de Neuzilly 21200 Ruffey-lès-beaune

Objet: Conseil en management, coaching et formation, management de transition et dans **le domaine de la direction générale d'entreprises.**

Durée: 99 ans

Président: M. Lesueur Jean-Félix, 4 ch de Neuzilly 21200 Ruffey-lès-beaune.

La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque action donne droit à une voix. **RCS:** Dijon

AL214315423

LES PLUMES

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Gilly-Les-Citeaux (21640) du 8 octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée -

Dénomination : LES PLUMES - Siège : 9 rue Grangier - 21640 Gilly-Les-Citeaux

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés **Capital :** 5 000 Euros

Objet : - l'achat, la vente, la prise en location, la mise en valeur, directement ou indirectement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, notamment par voie de mise en location, de chambre d'hôtes, tables d'hôtes, gîtes ou tous autres immeubles meublés de tourisme ou non, avec ou sans fourniture de prestations complémentaires telles que l'accueil, la fourniture de linge de maison, la fourniture de petit-déjeuner ou de repas, le nettoyage des locaux loués ..., - la location de vélo, - l'organisation de réunions, séminaires et excursions, - l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux en France et à l'Etranger, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins, et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole, toutes opérations de négociation, de commission et de courtage, - l'achat et la vente de tous produits, objets ou articles ayant un lien avec la vigne ou le vin, avec l'art de la table ou l'art dela maison, produits alimentaires régionaux ou de terroirs, d'épicerie fine, l'organisation et l'animation de manifestation en relation directe ou indirecte avec le vin, - la commercialisation de produits liés à l'œnotourisme,

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Présidente :** Mme Patricia DAVID demeurant à Gilly-Les-Citeaux (21640) 9 rue Grangier

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL214315424

KUHEIJI FRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 octobre 2015, il a été constitué une Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : KUHEIJI FRANCE

Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.

Siège Social : 34 route des Grands Crus 21220 MOREY-SAINT-DENIS

Capital social : 10.000 €

Objet : la fabrication, la commercialisation et l'import-export de vin et d'autres produits alcoolisés .

Durée : 99 années

Gérant :

- M. Shinji KUNO, demeurant 13-1 Ishibata Narumi-cho, Midori-ku, NAGOYA,-AICHI, Japon

- M. Hirotaka ITO, demeurant 41 NIshikadota, Odaka-cho, Midori-ku, Nagoya-shi, Aichi-ken, Japon

La société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

AL214315430

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution SSP à Saint Julien en date du 19-10-2015 de: DIETETIC STRATEGIE.

Forme: SARL .

Capital: 5000 Euros.

Siège: 5 Rue de la petite fin, 21490 Saint Julien .

Durée: 99 ans. Gérance: Cécile BURTEZ (GUERREIRO), 5 Rue de la petite fin 21490 Saint Julien.

Objet: Activités relatives à la nutrition, négoce de produits diététiques. Prises de participations. Activités connexes.

RCS: Dijon.

AL214315431

NIÈVRE

DÉMISSION

NOUVELLE IMPRIMERIE LABALLERY

SCOP SA à capital variable
Siège Social : allée Louis Blériot
58500 Clamecy
RCS Clamecy : B 392 607 545

Démission et Nomination du Directeur Général

Aux termes d'une délibération en date du Jeudi 1er Octobre,

Le Conseil d'Administration :

- prend acte de la démission de Monsieur David PERRAIN, domicilié La Maison Dieu 58190 Tanany, de ses fonctions de Directeur Général, à effet immédiat ;

- nomme Monsieur Hubert PEDURAND, domicilié 6, ruelle des Hauts Chesneaux 95160 Montmorency, au poste de Directeur Général qui accepte cette fonction à effet du 1er Octobre 2015.

Pour avis

David PERRAIN Président.

AL584315482

NOMINATION

ENERGIES NEVERS AGGLOMERATION

Suivant PV de l'AG Ordinaire du 24/06/2015 de la société ENERGIES NEVERS AGGLOMERATION - ENEA, SAS au capital de 1.250.000 euros, siège social : 32 rue de Barcelone – 58000 Nevers, 799.292.206 RCS Nevers, les associés ont décidé de nommer, à compter de ce jour, la société SALUSTRO REYDEL, 652.044.371 RCS Nanterre, SA, siège 3 Cours du Triangle, Immeuble Le Palatin – 92939 Paris la Défense Cedex, siège transféré depuis au 2 Avenue Gambetta – Tour Eqho – 92066 Paris la Défense Cedex, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant en remplacement de KPMG Audit ID. Le siège social de KPMG S.A, CAC Titulaire est désormais au 2 Avenue Gambetta – Tour Eqho – 92066 Paris la Défense Cedex.

Dépôt légal au RCS de Nevers.

AL584315473

TRANSFERT DE SIÈGE

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

RENOV' VINTAGE

SARL au capital de 7.500 euros
Siège social : 41, route de Busserolles
58180 Marzy
449 959 501 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 08 octobre 2015 les mentions ci-après à publier

Dénomination :

Ancienne mention : AESTHETIC CAR

Nouvelle mention : RENOV'VINTAGE

Siège social :

Ancienne mention : 94, route de Lyon – 58000 Sermoise-sur-Loire

Nouvelle mention : 41, route de Busserolles - 58180 Marzy

Pour avis, le gérant, J-M. BURLIN.

AL584315459

LE CHAT ROUGE SARL

au capital de 7500 euros,
vauvrille 58310 Bouhy
801 513 367 RCS Nevers.

Le 01/10/2015 l'associé unique a transféré le siège social au couvent st julien de piganiol 12300 St-Santin à compter du 01/10/2015. Immatriculation au RCS de Rodez.

AL584315465

AXIOME

Capital social : 300 Euros
Siège social : Rue du Moulin d'Ecorce
58000 Nevers
453 481 186 R.C.S. Nevers

Le 13 octobre 2015, l'Assemblée Générale a nommé Gérant, Monsieur Xavier MOREL demeurant 34 bis Route de Conflans 58180 Marzy en remplacement de Monsieur Eric RAVOT,

démissionnaire. L'Assemblée Générale a également décidé de transférer le siège social de Nevers (58000) - rue du Moulin d'Ecorce à Marzy (58180) - 34 bis Route de Conflans.

Pour avis.

AL584315485

MODIFICATION DE CAPITAL

MS IMPERIAL

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 20 000.00 €
Siège social : 47 bis rue Henri Bouquillard
58000 Nevers
750 310 898 RCS Nevers

Suivant décisions de l'associé unique du

01/10/2015,

- le capital a été porté à 306 000 € par incorporation de réserves et par apport en numéraire. L'article 7 des statuts a été modifié de la manière suivante :

Ancienne mention

Capital : 20 000 €

Nouvelle mention :

Capital : 306 000 €

- Monsieur Damien PELISSIER demeurant 24 rue de Nièvre - 58000 Nevers - a été nommé cogérant statutaire pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis, la gérance

AL584315326

➜ RECTIFICATIF

SOCIETE TMT

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 18/09/2015 concernant la société TMT tous montages téléphoniques. Il n'y avait pas lieu de lire : a pris acte de la fin du mandat de co-gérant de M. Marsault Vincent et il fallait lire co-gérant et non administrateur pour M.Talon.

AL584315456

Rectificatif relatif à l'annonce n° AL584215415 parue le 16 octobre 2015 concernant la SAS DELOMIER : il fallait lire» **ZI Le Tremblat»** au lieu de Parc d'Activités du Val de Loire.

Pour avis, Le Président,

AL584315484

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

ELEXIA ASSOCIES
Avocats au barreau de Nevers
15 Rue Adam Billault
58000 -Nevers
03.58.57.01.61

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

MARDI 1er décembre 2015 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers,
Palais de Justice - Place du palais - Nevers

COMMUNE D'ALLIGNY EN MORVAN (Nièvre)

Un corps de bâtiment à usage d'habitation

Salle à manger, cuisine, 3 chambres, véranda, caves, grange, écurie. Logement occupé

Cadastré section AE n°133 lieudit « CHAMCOMMEAUX » pour 09a 52 ca

Mise à prix : 80.000,00 €

Visites : Mercredi 18 novembre 2015 à 10h

par Maître Aude BONNET,

Huissier de Justice à Nevers - Tél 03.86.36.13.00

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nevers

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de NEVERS ou au cabinet de l'avocat poursuivant M° Josiane MONTEIRO, avocat membre de la SELAS ELEXIA ASSOCIES – 15 rue Adam Billault – Nevers

AL584315467

➜ MODIFICATION DE STATUTS

Etude de Me PAPOT
Notaire à Fours
Tél : 03.86.50.20.83

Suivant acte reçu par Me Yves PAPOT, notaire à Fours (58250) le 2 octobre 2015 :

1°) Il a été décidé de réduire le capital social de la SOCIETE CIVILE DU CHATEAU DU PONT, société civile immobilière, dont le siège social est à Montambert (58250), Château du Pont, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro SIREN 424463362 de 34682€ et de le porter ainsi de 69364€ à 34682€ par suppression de 2275 parts d'un montant nominal de 15,24€.

Par suite le capital est ainsi composé :

~~ANCIENNE MENTION~~ :

Le capital social est fixé à la somme de 455.000F soit 69364€ montant des apports ci-dessus effectuées.

Il est divisé en 4.550 parts de 100F chacune soit 15,24€ numérotées de 1 à 4.550 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.

NOUVELLE MENTION :

Le capital social est fixé à la somme de 34.682€ montant des apports ci-dessus effectuées.

Il est divisé en 2275 parts de 15,24€ chacune numérotées de 1 à 2250 et de 4.501 à 4.525 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

2°) Démission de Madame Roselyne, Marie De Garnier des Garets née Le Caron de Beaumesnil demeurant à PARIS (75008), 10 Place Henri Bergson, de ses fonctions de co-gérant à compter du 2/10/2015.

Monsieur Michel Le Caron de Beaumesnil, demeurant à Montambert (58), « Le Pont » exercera seul les fonctions de gérant.

Pour avis et mention.

Yves PAPOT.

AL584315471

EARL SEUTIN

Thurigny - 58210 Saint Germain des Bois
Au capital de 202.312 euros
RCS Nevers - N∞ 413.158.486

Par acte sous seing privé en date du 1er octobre 2015, l'EARL SEUTIN a été transformée le 1er octobre 2015 en :

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Objet : activités agricoles

Dénomination sociale : GAEC SEUTIN

Siège social : Thurigny - 58210 Saint Germain des Bois

Gérants : M. Christian SEUTIN, demeurant à Ferme de Quesles - 58500 Ouagne, et M. Jean-Charles SEUTIN, demeurant à Ferme de Quesles - 58500 Ouagne.

Capital social : Il est augmenté à 464.968 euros et divisé en 3.059 parts de 152 euros représentant des biens mobiliers.

Durée : 99 ans

AL584315474

SAS C'PRO RENO TRAVAUX

au capital de 2 000 €
Siège social : 13 Avenue du 14 Juillet
58300 Decize
808 334 528 RCS Nevers

Décisions : A.G.E. du 5 septembre 2015

Modification de l'objet social avec effet rétroactif au 1er juillet 2015 :

Ancienne mention :

L'achat et la vente de portes, fenêtres, vérandas et ce en tout matériaux ; des travaux d'intérieur : placoplâtre, isolation, plâtrerie, peinture, aménagement intérieur (murs, sol, plafond). La pose et les travaux sont sous-traités.

Nouvelle mention :

L'achat, la vente et la pose de tout type de menuiserie, portes de garage, vérandas, portails et ce en tout matériaux ; des travaux d'intérieur : placoplâtre, isolation, plâtrerie, peinture, aménagement intérieur (murs, sol, plafond).

Pour avis

AL584315477

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

JULIETTE

Société Civile Immobilière
au capital de 2 000,00 €
Siège social : 10 Route de Sainpuits
58410 Entrains sur Nohain
499 455 137 RCS Nevers

Suivant délibération de l'Assemblée Générale du 15 septembre 2015, Monsieur Fabrice Pollet démissionne de ses fonctions de co-gérant à compter de ce jour. L'Assemblée Générale accepte cette décision et constate que, suite à cela, Monsieur Yannick Taccard et la SARL MT AMENAGEMENT, nouvelle associée, au capital de 10 000 € dont le siège social est situé 10 Route de Sainpuits - 58410 Entrains sur Nohain, inscrite au RCS de Nevers sous le numéro 800 094 120 représentée par Messieurs Yannick Taccard et Sébastien Marlin seront co-gérants de la société, à compter du 15 septembre 2015, pour une durée illimitée.

Pour avis, les co-Gérants

AL584315444

HEDSON FRANCE

SARL au capital de 37.500 €
Siège Social : 44 Avenue du 85ème de Ligne
58200 Cosne Cours sur Loire
398 162 453 RCS Nevers

L'Assemblée du 18.05.2015 a nommé Co-Gérant M. Magnus BjÖrnstrÖm demeurant PorsvÅgen 17, SE-23642 HÖllviken (Suède) en remplacement de M. Peter DR LÖprick à compter du même jour.

Mention au RCS de Nevers

AL584315457

Étude de Me PAPOT
Notaire à Fours
Tél : 03.86.50.20.83

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE REUGNY

Suivant acte reçu par Me Yves PAPOT, notaire à Fours (58250) le 2 octobre 2015, il a été pris acte de nommer en qualité de nouveau gérant du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE REUGNY, au capital de 1.500 euros, dont le siège est situé à Saint Gratien Savigny (Nièvre) «Domaine de Reugny», immatriculé au RCS de Nevers, sous le numéro 444 705 230, à compter du 2 Octobre 2015 : Monsieur Charles, Jean-Paul MAGNIEN, demeurant à Saint Gratien Savigny (58340), Reugny.

En remplacement de Monsieur Jean-François, Adrien MAGNIEN, et Madame Françoise VACHER, demeurant ensemble à Saint Gratien Savigny (58340), Domaine Bouillé, pour cause de démission.

Mention en sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis et mention.

Yves PAPOT.

AL584315469

AVENANT AU CONTRAT DE LOCATION-GÉRANCE D'UN FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Ploudaniel du 31 décembre 2007,

- **ARGEL CENTRE**, société par actions simplifiée au capital de 240 794 euros, ayant son siège social 1435, route de Saint Gilles immatriculée au RCS de Nîmes sous le n° B 301 642 914.

a donné à bail à titre de location-gérance à:

- **ARGEL OUEST**, société par actions simplifiée au capital de 4 201 877 euros, ayant son siège social Z.I. de Saint Éloi, 29800 Plouedern, immatriculée au RCS de Brest sous le n° B 497 380 980,

son fonds de commerce de vente et distribution aux particuliers de tous produits alimentaires surgelés, congelés, lui appartenant, exploité à partir de son établissement principal sis 120 rue Francis Garnier prolongée, 58000 Nevers et de ses agences satellites suivantes :

- ZI Moulins Sud - «Fromenteau» - 03400 Yzeure

- Bât.b- rue Robert Raclot - 89290 Champs-sur-Yonne

- Allée Beaumarchais - 18390 Saint Germain le Puy

- Rue des abattoirs - 36140 Aigurande

Le 31 décembre 2014, ARGEL SUD EST, société par actions simplifiée au capital de 762 306 euros, ayant son siège social 1435 route de Saint Gilles, immatriculée au RCS de Nîmes sous le n° B 311 274 773, a absorbé ARGEL CENTRE.

En conséquence, il est précisé que le contrat de location-gérance initial est intégralement repris et poursuivi par ARGEL SUD EST.

Pour insertion.

AL584315472

LE CHALET

EURL au capital de 1000 €
Siège social : Lieu dit le Pont du Montal,
58230 Dun-les-Places
528 039 449 RCS de Nevers

L'AGE du 29/09/2015 a nommé en qualité de gérant M. BROXTERMAN HUGO, demeurant STROET 83 1744 GL Saint Maarten, Pays Bas en remplacement de Mme BAKKER ANNA, à compter du 29/09/2015.

Modification au RCS de Nevers.

AL584315476

➜ NON DISSOLUTION

SEWELS PRODUCTION

SARL au capital de 2000 €
Siège social : Sembert, Les cours,
58500 Clamecy
792 108 565 RCS de Nevers

L'assemblée générale du 30/09/2015 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au RCS de Nevers.

AL584315458

MAUBUISSON MACONNERIE

SARL au capital social de 1 000.00 euros
Siège social :
25 route de Nevers Maubuisson
Saint-Martin d'Heuille (Nièvre)
R.C.S. Nevers 538 796 400

Suivant décisions de l'associé unique du 08 Octobre 2015. L'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance.

AL584315468

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

S.N.C. RESTAURATION DU VAUVRILLY

Société en nom collectif en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Avenue du Maréchal Leclerc
Centre Commercial AUCHAN
58400 La Charité sur Loire
Siège de liquidation : Ets SCHIEVER
ZI - Rue de l'Etang
89200 Avallon
510 452 725 RCS Nevers

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 09/10/2015 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Vincent Picq de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,

Le Liquidateur

AL584315363

S.N.C. RESTAURATION DU GRAND CHAMP

Société en nom collectif en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Centre commercial AUCHAN
Chemin rural du grand champ
58200 Cosne sur Loire
Siège de liquidation : Ets SCHIEVER
ZI - Rue de l'Etang
89200 Avallon
510 452 287 RCS Nevers

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 09/10 /2015 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Vincent PICQ de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,

Le Liquidateur

AL584315364

PASTEK

SAS au capital de 10.000€
Siège social : 139 rue de la Raie
58000 Nevers
802 295 949 RCS de Nevers

Le 05/10/2015, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Christophe Revault, Chez Jean Marie Revault Rés. Jean Giono, Ap. 104, 6 Rue de patay, 75013 Paris et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Modification au RCS de Nevers

AL584315479

PASTEK

SAS au capital de 10.000€
Siège social : 139 Rue de la Raie
58000 Nevers
802 295 949 RCS de Nevers

Le 05/10/2015, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 05/10/2015.

Radiation au RCS de Nevers

AL584315480

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 14 octobre 2015, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : COSY HOLDING

Forme de la société : SARL

Montant du capital social : 40 000 € (constitué uniquement d'apports en numéraire).

Siège social :. 24 B avenue de la Gare – 58400 Mesves sur Loire

Objet social : La société a pour objet, en France et dans tous pays :

La prise de participations de quelque manière que ce soit dans toutes entreprises ou toutes personnes morales, quelque soit la forme ou l'objet ;

Toutes prestations de services et conseils utiles au développement de ces entreprises ou personnes morales et en particulier, en matière de gestion, d'organisation, de direction, ainsi que dans les domaines financier, administratif et commercial ;

La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérant : Monsieur Stéphane Monier, demeurant 24 B avenue de la Gare, 58400 Mesves sur Loire

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis, Le gérant

AL584315438

GCOUVERTURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : Les Loges
58330 Saxi Bourdon

Avis de Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saxi Bourdon du 30.09.2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : Gcouverture

Siège social : Les Loges, 58330 Saxi Bourdon

Objet social : Couverture et maçonnerie

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 3 000 euros

Gérance : Monsieur Claude Goussot, demeurant Les Loges 58330 Saxi Bourdon.

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

Pour avis La Gérance

AL584315460

ALP CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée
au capital de 4 500 euros
Siège social : 32 Rue du Point du Jour,
58660 Coulanges Les Nevers

Avis de Constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Coulanges Les Nevers du 07/10/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : ALP CONSTRUCTION

Siège : 32 Rue du Point du Jour, 58660 Coulanges Les Nevers

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 4 500 euros

Objet : Maçonnerie et tous travaux de bâtiment

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Ibrahim Dogan, demeurant 32 Rue du Point du Jour, 58660 Coulanges Les Nevers

La Société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis Le Président

AL584315461

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Varennes-Vauzelles (58) du 15/10/15, il a été constitué une société à actions simplifiée:

Dénomination: De la Rocherie

Siège: Château de la Rocherie, 58640 Varennes-Vauzelles

Objet: Restauration traditionnelle.

Durée: 99 ans

Capital: 100 €

Présidence: M. Christophe Lanteri, demeurant Château de la Rocherie, 58640 Varennes-Vauzelles.

Immatriculation de la société au R.C.S. de Nevers.

Le Président, C. Lanteri

AL584315466

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé en date à Nevers du 13 Octobre 2015 :

Dénomination sociale : UNI'VERT PAYSAGE

Siège social : Le Pré de la Route 58320 Pougues-Les-Eaux

Objet social : Études, création et aménagement de parcs paysagers et jardins, espaces verts, vergers; plantation d'arbres et arbustes, engazonnement, entretien, taille, élagage, abattage; fourniture et pose de tous types de clôtures et palissades, de mobiliers extérieurs: terrasse, bassin... ; jardinerie, vente d'arbres, arbustes et plantes diverses ; activité de consultant fonctionnel pour assistance, service et conseils aux entreprises et particuliers en vue de l'aménagement et mise en place de salle d'expositions, salons, foires et autres

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 8 000 euros

Gérance : M. Guillaume ROSE, dt 12 Rte des Picardeaux 18320 Beffes et M. Julien SAULU, dt Rue de Satinges 58320 Pougues-Les-Eaux

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

Pour avis et insertion : la Gérance.

AL584315475

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé du 16 octobre 2015

Dénomination sociale : SCI MICHOT

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 2.000 euros

Siège social : Trucy L'Orgueilleux (Nièvre) – 1, Rue des Dames

Objet : L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ouà long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérant : Monsieur Jean-Louis MICHOT demeurant à Trucy L'Orgueilleux (Nièvre) – 1, Rue des Dames

Cessions de parts sociales : Toutes cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés exprimé à l'unanimité.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Pour avis et insertion : la Gérance.

AL584315483

LABRICOLE

S.C.I.au capital de 900 €
Siège social : 131 bis rue des Montapins
58000 Nevers

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nevers du19/10/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LABRICOLE

Siège social : 131 bis rue des Montapins 58000 Nevers

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location

et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 900 euros constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Mathias Moreau demeurant 131 bis rue des Montapins 58000 Nevers, et M. Maxime Moreau demeurant 3 rue du 14 juillet 58200 Cosne s/Loire

Clauses relatives aux cessions de parts :dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers

La Gérance

AL584315486

➜ NOMINATION

BOURGOGNE FORMATION INCENDIE

B.F.I.
SAS au capital de 37 000 €
Siège social : 9 rue Bernet
58800 Marigny-sur-Yonne
RCS Nevers 477 803 357

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2011, les associés ont décidé de nommer pour six ans :

- La société BE@audit, SARL au capital de 7 500 euros, dont le siège social est 12, rue des Vignes 91300 Massy, RCS Evry 448 668 731, représentée par Madame Hélène MOITY BITON, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de Madame Hélène MOITY BITON 83, rue Michel Ange 75116 Paris

- La société LA TOUR COURCIER ASSOCIES, SARL au capital de 25 000 euros, dont le siège social est au 9 bis, rue Dupleix 75015 Paris, RCS Paris 390 919 983, représentée par Monsieur Christian COURCIER, en remplacement de la SARL BE@audit

Pour avis et mention.

AL584315478

YONNE

➜ NOMINATION

LATTEUX MIGENNES INVESTISSEMENTS

L.M.I – SAS au capital de 120.000 € -
«Les Latteux» 89400 Migennes
RCS Sens 950 497 248 -

Aux termes du PV du 15/10/2015, les membres du Conseil de parrainage de la Société ont nommé Mme Sarah NOIREAU demeurant à Tanlay (Yonne), 16 Rue du Pont à Saint Vinnemer, en qualité de Directeur Général.

AL894315583

FONCIERE DUC

Société à responsabilité limitée au capital de 14.605.000 euros
Siège social : Chailley (89770), Grande Rue
448 423 053 RCS Sens

L'assemblée générale ordinaire du 2 juin

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Tribunal de Commerce de Orléans

Par jugement en date du 22/09/2015, le Tribunal de Commerce de ORLEANS a prononcé (Ouverture d'une procédure de) Redressement judiciaire

de M BACHELEY Claude Joseph Raymond

Le Bourg

58450 Annay

R.C.S.: 330 562 794

ETS SECONDAIRE:

Le Bourg

58450 Annay

A Nommé Me Christian SAULNIER 6 bis rue des Anglaises 45000 Orléans Mandataire Judiciaire.

Les créanciers doivent déclarer leurs créances auprès du mandataire judiciaire dans les deux mois de l'insertion au bodacc, à peine de forclusion

Le Greffier.

AL584315462

Tribunal de Commerce de Versailles

Par jugement en date du 07/10/2015, le Tribunal de Commerce de VERSAILLES a prononcé Clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs

de **SOCIETE NATIONALE DE REVALORISATION**

rue Auguste Lambiotte

les Battants

58700 Prémery

R.C.S.: 328 659 784

ETS SECONDAIRE:

rue Auguste Lambiotte

les Battants

58700 Prémery

Le Greffier.

AL584315463

Tribunal de Commerce de Auxerre

Par jugement en date du 07/09/2015, le Tribunal de Commerce de AUXERRE

a prononcé Clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs

de **EURL DES PEPINIERES CLEMENDOT**

Chéu

89600 Saint-Florentin

R.C.S.: 301 850 350

ETS SECONDAIRE:

le Châtelet

58430 Arleuf

Le Greffier.

AL584315464

2015 a nommé :

- en qualité de commissaire aux comptes titulaire la société Exponens Conseil et Expertise (351 329 503 RCS Paris) dont le siège est à Paris (75017), 20, rue Brunel

- en qualité de commissaire aux comptes suppléant Monsieur Yvan Corbic, domicilié à Paris (75017), 20, rue Brunel.

Pour avis

AL894315585

→ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI DEPREUX

SCI au capital de 472,60 €
Siège social : ZAC de Gron
Le Bas de la Ruelle aux Chats
89100 Gron
352 660 138 RCS Sens

Le 29/07/2015, les associés ont décidé de transférer le siège social Gron (89100), ZAC de Gron, Le Bas de la Ruelle aux Chats à Sens (89100), 20 rue du Général Leclerc. En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié.

AL894315571

MONPOIX

Société par actions simplifiée
au capital de 73 476 euros
Siège social : 21 Faubourg de Paris,
89340 Villeneuve La Guyard
326 194 149 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 17/08/2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée MONPOIX a décidé de transférer le siège social du 21 Faubourg de Paris, 89340 Villeneuve La Guyard au 3 Rue du Parc - 89340 Villeneuve La Guyard à compter du 17/08/2015 et de modifier en conséquence

l'article 4 des statuts.

Pour avis - Le Président.

AL894315586

→ CONVOCATION

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

et employés de l'État et
des services publics et assimilés
Société d'assurance mutuelle
Entreprise régie par le Code des assurances
775 691 140 R.C.S. Paris
Siège social : 76-78 rue de Prony
75857 Paris Cedex 17

Convocation en Assemblée de secteur

Les sociétaires sont convoqués en Assemblée de secteur le mardi 17 novembre 2015 à 10 heures 30 à Orléans (45) - Centre de Conférences 9 Place du 6 juin 1944-.

Ordre du jour

- Élection des délégués des sociétaires du secteur Centre.

Si l'Assemblée de secteur ne pouvait se tenir pour cause de force majeure, un dispositif de vote en ligne ainsi qu'un dispositif de vote par correspondance seraient mis à la disposition des sociétaires.

Vote en ligne :

www.jevoteenligne.com/gmf/inscription

La procédure de vote sera expliquée sur le site.

Vote par correspondance : le bulletin ainsi que la procédure de vote seront à demander à Madame SOHIER GMF 86-90 rue Saint-Lazare CS 10020 75320 Paris Cedex 09.

Téléphone : 01 55 50 69 27.

AL894315562

→ RECTIFICATIF

EURL ATOUTAXIX

Dissolution anticipée

Le 30/09/2015, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/10/2015 et sa mise en sa liquidation amiable.

M. HENRY Olivier, demeurant 37, rue Haute 89320 Cerisiers à la qualité de liquidateur, a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés et notifiés à 37, rue Haute 89320 Cerisiers

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Sens

Pour avis

Le Liquidateur

AL894315597

→ MODIFICATION DE STATUTS

EARL DU MOULIN

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 10 410 euros
Siège social : chez M. Hugo Verdonck
rue du Moulin -
89480 Coulanges sur Yonne
315 985 598 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2015 a décidé de transformer l'Exploitation Agricole à responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Agricole. À compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes :

Dénomination sociale : SCEA TRION.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article

L.311-1 du code rural.

Capital social : 10 410 euros.

Siège social : Chez M. Hugo Verdonck, rue du Moulin, 89480 Coulanges sur Yonne.

Durée : Jusqu'au 30 mai 2069.

Gérant : M. Hugo Verdonck, demeurant à Coulanges sur Yonne (Yonne), 37 rue du Moulin.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

Pour avis, la gérance.

AL894315576

→ VENTE

Me Jean-Jacques Ferron
Notaire à Aillant-sur-Tholon (89110)

DROIT DE PRÉFÉRENCES PARCELLES BOISÉES

Conformément aux dispositions de l'article L.331-19 du Code Forestier avis est donné de la vente des biens ci-après :

Commune de La Ferté Loupière (89110)

ZR, n°55, lieudit Bois de l'Église, en nature de taillis, pour 06a 63ca, prix 159 €.

Commune de Saint-Aubin Chateauneuf (89110)

ZA, n°17, lieudit Champ Beaufillout, en nature de taillis, pour 27a 84 ca, prix 665€

Commune des Ormes (89110)

ZC 40, lieudit Les Hantes, en nature de taillis, pour 17a 20ca, prix 411€

ZC 54, lieudit Les Hantes, en nature de taillis, pour 21a 40ca, prix 511€

ZC 55, lieudit Les Hantes, en nature de taillis, pour 36a 90ca, prix 882€

ZC 99, lieudit Buisson Plaide, en nature de taillis, pour 21a 80ca, prix 521€

ZC 121, lieudit Les Grandes Egeoires, en nature de taillis, pour 11a 10ca, prix 265€

ZC 122, lieudit Les Grandes Egeoires, en nature de taillis, pour 03a 60ca, prix 86€

A ces prix s'ajoutent la provision sur droits et frais d'acquisition

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contigüe au bien vendu dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de La Ferté Loupière, Saint Aubin Chateauneuf et des Ormes, soit à compter du xxxx 2015 pour faire connaître à Me Ferron, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence dans les conditions de l'article précité.

AL894315453

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL MONTANDON FRERES

Le 8.10.2015, l'associé unique de la SARL MONTANDON FRERES au capital de 22.867,34 €, siège social à Brienon-sur-Armançon (89) 4, rue R. Jacquin, 403 485 873 RCS SenS, a décidé de nommer un nouveau gérant. **Ancienne mention publiées :** Gérant : M. Mike Montandon – Brienon S/Armancon (89) 9, rue de la Croix St Vincent. **Nouvelle mention :** Gérant : M. Bruno Montandon – Mont-St-Sulpice (89) 9, rue du Château.

AL894315575

BOURGOGNE AERO SERVICES

SARL au capital de 38000,00 Euros
HANGARD NORD, Aérodrome Auxerre
Branches - 89113 Branches
444485072 R.C.S. Sens - Sigle : BAS

Par décision en date du 14/09/2015 il a été pris acte de la nomination de Monsieur Daniel TOURON, demeurant 24 rue Gambetta 92150 Suresnes en qualité de nouveau Gérant, à compter du 14/09/2015 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur David GIRARD, décédé.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL894315592

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'YONNE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/10/2015 prononçant la liquidation judiciaire de

Monsieur Olivier Francois FERTE 13 grande rue Aristide Briand 89200 Avallon (Vente au détail de chaussures et accessoires). RCS Auxerre 533983763. CIP 3725. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894315587

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/10/2015 prononçant la liquidation judiciaire de

Madame Emilie Joséphine BOUT 10 rue Marie Guillemot 89130 Villiers St Benoit (Alimentation générale). RCS Auxerre 794539023. CIP 3727. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894315588

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/10/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl LUTINOT** 2 B rue de Londres 89470 Monéteau (achat vente de jeux et jouets). RCS Auxerre 518726328. CIP 3728. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894315589

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/10/2015 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **la Sàrl ROUX** 1, Rue Pinon 89290 Augy (boucherie, charcuterie, traiteur). RCS Auxerre 788931079. CIP 3726. Administrateur : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Me CARBONI 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894315590

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire avec autorisation de poursuivre l'activité jusqu'au 31/10/2015 , au profit de la **Sàrl TRIMAILLE SARL** 17 rue du Temple 89000 Auxerre (bijouterie, joaillerie). RCS Auxerre 378192868. CIP 3589. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL894315599

SARL BOURGOGNE FORETS

SARL au capital de 4 000 €uros
1 rue Folie Jeannot - 89100 Sens
RCS Sens 808 328 827 (2014B00336)

Aux termes d'une AGE en date du 06/10/2015, l'assemblée des associés a décidée :

- Du changement de gérance à compter du 16/10/2015 de Madame KARAKUS épouse DEVECI Hulya démissionnaire à Monsieur TURAN Ozhan demeurant 9 rue de la Folie 89100 Sens

L'article 8 des statuts sera modifié au RCS de Sens (89).

AL894315593

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

S.N.C. RESTAURATION DU COTTAGE

Société en nom collectif en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Centre Commercial Auchan
Route de Dijon - 89700 Tonnerre
Siège de liquidation : Ets SCHIEVER
ZI - Rue de l'Etang - 89200 Avallon
510 484 819 RCS Auxerre

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 09/10/2015 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Vincent Picq de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,

Le Liquidateur

AL894315412

S.N.C. RESTAURATION DES PRES DE L'ETANG

Société en nom collectif en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Centre Commercial AUCHAN
Route de Tonnerre - 89200 Avallon
Siège de liquidation : Ets SCHIEVER
ZI - Rue de l'Etang - 89200 Avallon
510 485 246 RCS Auxerre

Avis de clôture de liquidation

09/10/2015 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Vincent Picq de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,

Le Liquidateur

AL894315413

SCI DU 23 PLACE SAINT GERMAIN

L'AGE du 29.09.2015, de la SCI DU 23 PLACE SAINT GERMAIN, société civile, au capital de 1.524,49 euros, siège social 101 route de Toussac – (89) Champs sur Yonne - RCS Auxerre 330 268 194, a décidé la dissolution anticipée de la Société, à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.M. Gérard TERRILLON, dt Marcenay (21) 2 rue Principale, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au domicile du gérant, Monsieur Gérard TERRILLON, dt à Marcenay (21) 2 rue Principale. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au R.C.S.

Le Liquidateur.

AL894315574

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé en droit des Sociétés
15 rue Pasteur- 89100 Sens

SNC MARGAU

Société en nom collectif en liquidation
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 10 rue Veuve Lebeau
89140 Michery
Siège de liquidation : à Michery(89140)
10 rue Veuve Lebeau
399 248 020 RCS Sens

Avis de dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 13 octobre 2015 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Martine Protat-Gauthereau, demeurant à Michery (89) 10rue Veuve Lebeau, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à MIchery (89140) 10 rue Veuve Lebeau. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée etque les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur.

AL894315578

SCM DU PARC SCM

au capital de 304.9 euros,
Résidence du parc n°8 bat z zup cité
Sainte Geneviève 89000 Auxerre.
RCS Auxerre 390528727.

Suite A.G.E du 11-10-2015 et à compter du 31-12-2015: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire.

Liquidateurs durée liquidation: MIFSUD (MOUTON) Laurence, 35 rue de l'étang Jussier La Villotte, 89240 Chevannes. TRUCHY (COUDERC) Valérie, 1 rue des fontenelles , 89240 Chevannes.

Siège liquidation: siège social. Mention au RCS Auxerre.

AL894315582

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une société par actions simplifiée à associé unique dénommée IDXPROD au capital de 1500 euros, le siège social est fixé 105 Rue des Mignottes 89000 Auxerre, ayant pour objet : conseil aux entreprises, fourniture et vente de matériel en rapport avec les prestations proposées.

La présidence est assurée par Yannick DAVOUSE, demeurant 10 Rue Gabriel Fauré, 89000 Auxerre.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre.

Pour avis.

Le Président.

AL894315556

FIDAL
1 Avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 13 octobre 2015, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : «BUSINESS PARTNER»

Siège : 13 Rue de l'Horloge – 89000 Auxerre

Objet : le négoce, l'achat et la vente de tous produits alimentaires ; toutes prestations commerciales, de communication, de marketing auprès des entreprises, sur tout support ; la mise en relation d'affaires de toutes personnes physiques ou morales aux fins de réaliser toutes opérations commerciales

Durée : 99 années

Capital : DEUX MILLE EUROS (2.000 €)

Apports en numéraire : DEUX MILLE EUROS (2.000 €)

Gérance : Monsieur Olivier LECLERC demeurant à Neuilly (89113) – 67 Grande Rue

Immatriculation : au RCS d'Auxerre.

Pour avis.

AL894315560

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 22.9.2015, il a été constitué une SCI dénommée : DES CEPS.

Capital : 1000€.

Siège : La Tuilerie, 89550 Héry.

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr MOREAU Patrick, La Tuilerie, 89550 Héry.

Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.

Immatriculation au RCS de Auxerre

AL894315572

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Venizy (Yonne) du 13 octobre 2015, il a été constitué une société présentant les Caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LE PEBROCK

Siège social : 14 rue des Forges - 89210 Venizy

Objet social : Bar, hôtel, épicerie fine, restauration, presse, gaz, soirées thématiques

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Didier Colin, demeurant 7 rue des Ardillères - Vigny 89210 Venizy

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis, la Gérance.

AL894315573

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination: KMR

Forme: SASU

Capital: 2000 euros

Siège: 3 Route de L'ocre 89240 Diges

Objet: Commerce vente réparations automobiles motocycles bateaux motoculture secrétariat indépendant gestion d'entreprise.

Durée: 99 ans

Président: M. Kons Cyril, 3 route de l'ocre 89240 Diges La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque action donne droit à une voix.

RCS: Auxerre

AL894315577

AVIS DE CONSTITUTION

(Acte du 10/10/2015)

Dénomination : SCI MON VIEUX RENÉ

Forme : société civile

Capital : 500 €

Siège : Dye (89360), 21 Grande Rue

Objet : Acquisition, propriété, construction, gestion et administration civile de tous **immeubles et droits immobiliers**

Durée : 99 ans

Apport en nature : néant

Apport en numéraire : 500 €

Gérance : M. Guillaume Pianon (Dijon (21000), 9 boulevard Trimolet) – Cession de parts : agrément à l'unanimité des associés pour toutes cessions entre vif sauf entre associés **R.C.S.** : Auxerre.

Pour avis

AL894315581

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à appoigny du 29/06/2015 a été constituée une SARL nommée : LAVEAU BATIMENT

Objet : MaÇonnerie Générale

Capital : 1.000 €

Siège social : 27route d'Auxerre, 89380 Appoigny

Durée : 99 ans

Gérance : M. Patrick Laveau, 27 route d'Auxerre, 89380 Appoigny. M. Mickael Laveau,27 route d'Auxerre, 89380 Appoigny.

Immatriculation : RCS de Auxerre

AL894315584

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 09/07/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : BOZAN

Siège social : 60 Grande rue, 89100 Sens

Forme : SARL

Sigle : BO

Nom commercial : BOZAN

Capital : 1000 €

Objet social : Exploitation de tous fonds de restauration, traiteur et salon de thé.

Gérance : Madame ELIF KULTUR, 10 avenue de la Marne, 89100 Sens.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL894315594

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Appoigny du 29/04/2015 a été constituée une sarl nommée : SARL LAVEAU BATIMENT

Objet : Maçonnerie générale

Capital : 1 000 €

Siège social : 27 route d'Auxerre 89380 Appoigny

Durée : 99 ans

Gérance : M. Patrick Laveau, 27 route d'Auxerre, 89380 Appoigny, M. Mickaël Laveau 27 route d'Auxerre, 89380 Appoigny

Immatriculation : RCS de Auxerre.

AL894315595

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

SCI A.B.C.

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 rue Henri Collinet,
89100 Malay Le Grand

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Malay Le Grand du 9 octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI A.B.C.

Siège social : 9 rue Henri Collinet, 89100 Malay Le Grand

Objet social : l'acquisition de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits biens dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des biens immobiliers devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Bastien CESARI, demeurant 9 rue Henri Collinet 89100 Malay Le Grand

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

La Gérance.

AL894315598

POUR VOS ANNONCES LÉGALES
On s'occupe de tout !

Connaissez-vous
les SERVICES PLUS du journal ?

✓ Paiement par carte bancaire
✓ Attestation de parution par fax ou mail
✓ Relecture attentive de vos annonces avant parution
✓ Modèles d'annonces à votre disposition
✓ Devis sur simple demande

Terres de Bourgogne
du LUNDI au VENDREDI
dès 8h00

Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net - Fax 03 80 70 08 02

SANTÉ Parfois très discrets mais redoutables, jamais anodins, certains cancers s'accordent au féminin. Quelles sont ces pathologies?

Ces cancers qui s'attaquent aux femmes

Les explications de Christophe Fablet, président d'Audace Vendée, association en charge de la gestion du dépistage organisé des cancers en Vendée.

Quels sont les cancers qui touchent particulièrement les femmes en France?

Indéniablement le cancer du sein est le plus répandu et le plus mortel. Celui des poumons (les femmes rattrapent les hommes), du côlon, de l'utérus sont aussi parmi les plus fréquents.

Sait-on enfin ce qui est à l'origine d'un cancer du sein?

Malheureusement, on ne sait toujours pas clairement ce qui le provoque. Comme pour les autres cancers, l'obésité, le tabac et les antécédents familiaux sont des conditions aggravantes. Il y a quelques années, on montrait du doigt les traitements hormonaux mais, finalement, rien ne semble le confirmer. Par contre, on sait qu'il ne faut pas prescrire de tels traitements aux femmes qui sont susceptibles d'avoir un cancer du sein. D'où l'intérêt d'un dépistage systématique avant.
Quant à l'allaitement qui réduirait les risques de cancer du sein, c'est un propos que l'on entendait beaucoup il y a vingt ans, il est moins radical aujourd'hui.

Les facteurs environnementaux et l'alimentation sont-ils mis en cause?

Il semble assez flagrant que, comme pour d'autres maladies, les facteurs environnementaux et l'alimentation jouent un rôle important dans la survenue de tous les cancers. Comment expliquer le développement de cancers différents d'un continent à un autre? Celui du sein est le plus répandu en Europe, alors qu'il est rare en Afrique, et celui de l'oesophage est le premier au Japon. Et il y a tellement de malades qui ne présentent a priori aucune prédisposition! Le cancer n'épargne plus les jeunes femmes.
Cette année, dans notre cabinet, nous avons dépisté positives quatre patientes d'une trentaine d'années, une autre de 22 ans, alors que l'âge moyen de développement d'un cancer est entre 55 et 65 ans.

Après 70 ans les femmes sont-elles moins prédisposées à certains cancers?

Trop souvent les femmes pensent qu'à 75 ans, elles sont moins exposées au risque d'une tumeur au sein. C'est faux. Croyant être à l'abri d'un cancer, beaucoup de personnes âgées ne sont pas suivies dans ce sens-là. On voit ainsi des dames de 80 ans atteintes de lésions très sérieuses faute de dépistage. Par ailleurs, plus la personne est âgée, plus elle est sujette à de multiples pathologies. Plus son corps est fragilisé, donc plus il sera compliqué de proposer une chimiothérapie ou une opération. Une tumeur au sein double de taille en 100 jours. Ça va donc très vite! On comprend l'importance d'un diagnostic précoce.

Sans être rare, le cancer des ovaires est moins fréquent mais dangereusement silencieux…

Il est redoutable car, là aussi, aucun facteur de risque n'est identifié et souvent la patiente ne ressent aucun symptôme évocateur. La tumeur peut mesurer 10 cm de diamètre sans qu'elle n'ait la moindre douleur. L'exemple type: la femme se rend compte qu'elle a pris du ventre, elle n'arrive plus à boutonner sa jupe. Il faudra une échographie pour dépister la maladie.

Pourquoi existe-t-il un vaccin contre le cancer du col de l'utérus, contrairement aux autres cancers?

Dans la grande majorité des cas, ce cancer est d'origine virale, d'où la campagne de vaccination à destination des jeunes filles entre 11 et 14 ans. Face aux doutes de survenue de sclérose en plaques suite à une telle injection, l'Agence nationale de sécurité du médicament et de l'assurance maladie ont mené une grande enquête. Elle vient de démontrer qu'il n'y avait pas de lien probant. Il faut retenir qu'on sauve davantage de femmes du risque mortel d'un cancer du col qu'on risque d'engendrer une sclérose en plaques.

Soigne-t-on différemment une femme, atteinte d'un cancer, et un homme?

Pas vraiment. Mais je pense qu'elles sont plus responsables, plus attentives à leur santé et aux messages de prévention. On le constate de façon évidente pour le test Hemoccult de dépistage du cancer du côlon. Elles y participent mieux que les hommes. Les femmes ont l'habitude des frottis, des mammographies. Disons qu'elles appréhendent moins les examens. L'ablation, elle, reste, et on le comprend, une épreuve très redoutée des patientes. Mais il faut savoir qu'une telle opération ne concerne que 20 % de cas et qu'elle est moins invasive. La chirurgie réparatrice a fait des progrès considérables qui entraînent de moins en moins de préjudices esthétiques subis par les femmes.

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE BATY, RACINES

coin cuisine

Cupcake noisette et coulis de clémentine

(pour 4 personnes)

Temps de préparation: 10 à 20 minutes; Temps de cuisson: 20 à 30 minutes.

Ingrédients:
- 12 noisettes entières,
- 4 grosses clémentines,
- 2 œufs,
- 1 blanc d'œuf,
- 100 grammes de beurre ramolli,
- 50 grammes de farine,
- 50 grammes de poudre de noisette,
- 180 grammes de sucre semoule,
- 200 grammes de sucre glace,
- 1/2 sachet de levure chimique,
- 1/2 citron,
- 12 caissettes en papier allant au four.


PHILIPPE DUFOUR/INTERFEL

Réalisation:
Préchauffer le four à 180 °C. Dans un saladier, bien mélanger la farine, 100 grammes de sucre semoule, la poudre de noisette et la levure.
Couper le beurre en morceaux. Le déposer dans un bol et le faire fondre 20 secondes au micro-ondes. Dans le saladier, ajouter les œufs entiers, mélanger de nouveau et verser le beurre fondu. Mélanger pour obtenir une texture homogène. Répartir le mélange dans les caissettes et enfourner pour 20 minutes de cuisson.
Dans un saladier, verser le sucre glace. Ajouter ensuite le blanc d'œuf et le jus de citron. Verser un peu plus de farine pour épaissir ou de jus pour liquéfier, le cas échéant.
Avec une spatule, napper chaque cupcake puis décorer avec une noisette entière. Réserver à température ambiante ou au frais pour que le glaçage finisse de prendre.
Mixer les clémentines dans un récipient haut. Dans une casserole, faire bouillir le liquide obtenu avec 80 grammes de sucre semoule. Laisser cuire jusqu'à épaississement. Laisser un peu tiédir puis servir les cupcakes sur des assiettes nappées de coulis de clémentine.

vient de paraître

Je tape la manche

« Je tape la manche » est un ouvrage de Jean Marie Roughol paru aux éditions Calmann-Lévy (www.calmann-levy.fr).



16,50 euros

Ce livre direct, franc et sans détour est d'abord le fruit de la volonté d'un type de la rue, Jean-Marie Roughol, qui a voulu témoigner de sa vie de sans domicile fixe: dureté, règles, un état transformé en quasi-métier mais aussi copains et solidarité…
La chance de cet homme? Rencontrer Jean Louis Debré, le président du Conseil constitutionnel, alors que ce dernier gare son vélo et que le premier lui propose de le surveiller. L'homme d'État va écouter l'histoire de l'homme de la rue puis le convaincre qu'il était peut-être possible et souhaitable qu'il couche des mots à l'écrit sur cette histoire. Plusieurs séances de travail plus tard (écriture, réécriture, lectures…), le livre finit par naître. « Ce livre est son livre. Il habite son récit, c'est son histoire personnelle » témoigne Jean-Louis Debré dans la préface. À la fin du récit, l'auteur se dit fier d'avoir élevé deux enfants (l'un travaille, l'autre est en première littéraire) mais il est toujours dans la rue…!

THIERRY MICHEL



INDRE (36)

Paroles de jeunes

ELEVAGE BOVIN VIANDE

Damien Ponroy, 29 ans, est installé depuis un an, à Briantes (36). Son projet d'installation hors cadre familial a pu voir le jour à l'issue d'expériences multiples. Ce parcours au long cours n'a que conforté sa volonté d'épouser une carrière d'éleveur.



J'aime

- Avoir réalisé mon rêve d'enfant
- Le contact avec la nature et les animaux
- La variation des paysages au fil des matins et des saisons

Je n'aime pas

- La paperasse à gérer, je ne suis jamais à jour, il manque toujours une chose sans parler du temps que cela prend.

Plusieurs obstacles franchis pour assouvir un rêve de gosse

Etre agriculteur ou travailler dans le monde agricole était un rêve d'enfant, *« je passais plus de temps chez le voisin agriculteur de mes grands-parents que chez eux. Je suis tombé dedans, un peu comme Obélix »*.

Branché nature…

Conscient que la route allait être longue et parsemée d'embûches, Damien poursuit son idée. En grandissant, il développe un autre projet : devenir technicien cynégétique. *« Une autre de mes passions. Je voulais garder ce contact avec la nature ».* Après l'obtention de son bac, il a la possibilité d'intégrer un BTS en alternance, sur Grenoble, en gestion et protection de la nature. Le désistement de son maître de stage, à quelques jours de la rentrée, l'a empêché de continuer dans cette voie. *« Malgré tout, j'avais toujours dans un coin de la tête mon rêve de gosse de devenir agriculteur. C'était l'occasion de franchir le pas et de se pencher sérieusement sur le parcours qui m'attendait, tant en formation que d'un point de vue administratif »*. Damien débute alors le stage 6 mois installation, au Gaec des Trois Rivières, à Oulches (36), en bovin viande. *« Cela m'a remis sur les rails de l'élevage, m'a remotivé comme jamais. »*
Fort de cette expérience, il reprend le chemin de l'école, pour passer son BTS PA, en alternance, au CFA agricole de Châteauroux. Pendant deux ans, il travaillera sur un élevage Limousin dans la Haute-Vienne. Les éleveurs avaient émis le souhait de céder leur affaire (120 ha et 100 vêlages) à terme, l'idée était séduisante, *« mais gérer une telle structure à 22 ans, seul, je ne m'en sentais pas capable. De plus, le chiffrage du projet était trop élevé, même en location. »*



… mais pas grandes cultures

Son diplôme en poche, Damien prospecte sur la région Centre, et les départements de la Haute-Vienne et de la Creuse, après s'être inscrit au répertoire départ installation. Après de multiples visites, dont une à Briantes, *« j'ai baissé les bras, le chiffrage avec la Chambre d'agriculture montrait que l'installation sur cette exploitation serait plus que compliquée. »* Damien met de côté son projet mais pas pour autant le monde agricole. Il va enchaîner les CDD et contrats de remplacement en polyculture-élevage, puis rejoint la coopérative Axereal sur Bourges et Tours, pendant 3 ans. *« Je travaillais dans les silos, j'apprenais beaucoup au contact des agriculteurs même si je m'apercevais que j'avais perdu les réflexes d'éleveur. Je ne me retrouvais pas dans la branche du travail du grain, j'ai donc démissionné pour rejoindre un élevage en tant que salarié en CDD. Ça m'a remis dans le bain. »* Nous sommes en 2013 et l'exploitation de Briantes recherche toujours un preneur, ses propriétaires voulant y installer un jeune. Avec l'aide du service installation de la Chambre, Damien et les cédants mettent en place le stage parrainage et chiffrent le projet de reprise. « *En 2009, ça ne passait pas mais en 2013 oui. Je ne regrette pas de ne pas avoir forcé la chose en 2009. J'avais sans doute besoin de mûrir et de voir autre chose.»* Le 11 novembre 2013, Damien découvre l'univers qui sera le sien à l'issue du stage et de son installation : l'exploitation, le cheptel, le matériel disponible, le voisinage, etc. *« En hors cadre familial, ces démarches nécessitent beaucoup de papiers, beaucoup de temps. En mai 2014, j'ai réalisé mon rêve de gosse, pas mécontent d'y être arrivé ».*

> *« J'avais le choix entre deux métiers de passion. Quoi de mieux que de réaliser un rêve de gosse et d'essayer d'en vivre ? »*

Son exploitation

- 50 vêlages.
- 80 ha : 6 ha en céréales autoconsommées, 74 ha en prairie dont 4 ha de luzerne.
- Production de broutards et génisses Limousines.
- Vente de ses génisses en circuit court par l'intermédiaire d'un atelier de découpe local.

BENEDICTE ROUX

Aux confins de quatre pays

Les chutes Victoria, joyau de l'Afrique australe

Classées troisièmes chutes les plus puissantes au monde derrière Niagara au Canada et Iguaçu en Argentine, les chutes Victoria sont sans conteste une des destinations phares de l'Afrique australe. Si elles marquent géographiquement la frontière entre le Zimbabwe et la Zambie, le Botswana et la Namibie tout proches profitent également de cet attrait touristique.



Les chutes principales sont à peine visibles, cachées par le nuage d'eau qui s'élève depuis le lit du fleuve jusqu'à 400 m de haut.

Les chutes Victoria doivent leur nom à David Livingstone (1813-1873), un médecin, missionnaire protestant et explorateur écossais qui fut le premier européen à les observer en 1855. Il les renomma en l'honneur de la reine Victoria du Royaume-Uni.

Le nom de l'explorateur a été donné à la ville voisine située côté Zambien et une statue à son effigie marque le début du sentier bordant les chutes côté Zimbabwéen, sentier qui longe cette faille terrestre unique au monde. Mais les populations locales les appellent toujours par leur nom d'origine : Mosi-oa-Tunya, la *«fumée qui gronde»*, c'est dire la puissance de ces chutes.

Inscrites depuis 1984 au patrimoine mondial de l'Unesco, les chutes Victoria sont situées sur le fleuve Zambèze, dans le parc national éponyme qui se situe à l'ouest du Zimbabwe, à la frontière avec la Zambie. Elles se jettent dans une longue faille du plateau sur environ 1,7 km de largeur, en faisant ainsi le plus grand rideau d'eau au monde et une hauteur qui atteint 108 mètres au plus haut, avant de s'échapper par un étroit canyon. Il est difficile à pied d'apprécier l'ampleur des chutes. Afin d'avoir une vue d'ensemble, le survol en avion ou hélicoptère est indispensable.

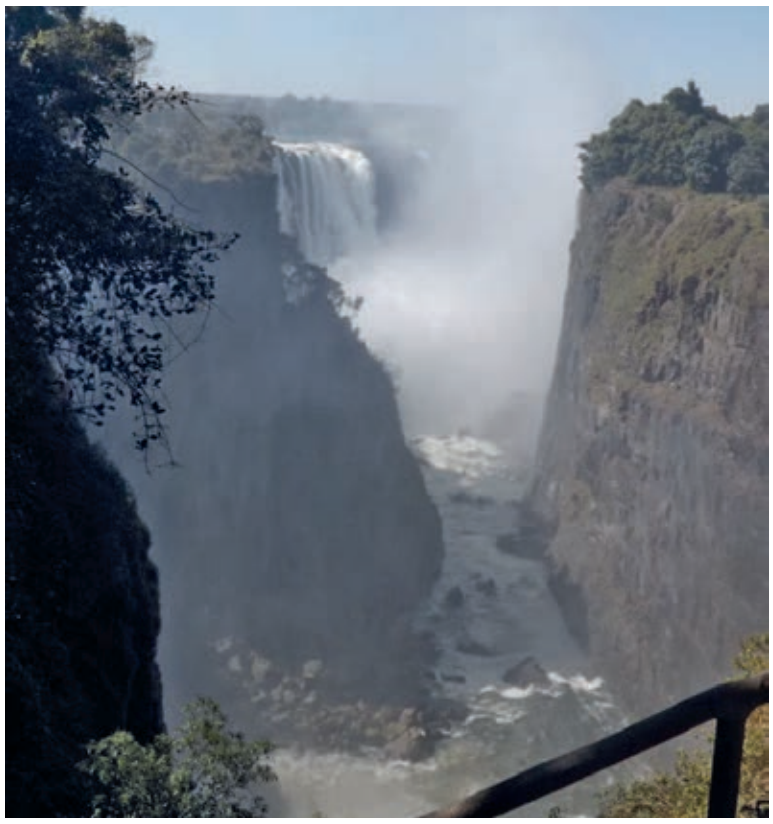
Il est possible de visiter les chutes tant du côté zambien que zimbabwéen. C'est ce dernier qui est le plus privilégié, accessible à pied depuis la ville touristique de Victoria Falls. Afin de les observer, il faut s'approcher à une centaine de mètres et braver le nuage d'eau pulvérisée qui peut s'élever à 400 m de haut. En fonction des périodes de l'année et du débit, celui-ci peut être visible jusqu'à 40 km. Il résulte de ce nuage d'eau une petite zone de forêt tropicale humide où se situe le sentier de promenade avec de nombreux points de vue. Car, au sommet des chutes, côté Zambien, de nombreux îlots divisent la rivière en chutes distinctes : des chutes étroites mais violentes, les chutes «*principales*» plus hautes et plus larges, les «chutes de l'Arc-en-ciel», les plus hautes, …

A la fin des chutes, le Zambèze poursuit son chemin au Zimbabwe. Un pont type Eiffel, haut de 128 m, reliant les deux pays, enjambe le fleuve. Depuis ce pont, les amateurs de saut à l'élastique en mal de sensations fortes s'en donnent à cœur joie, profitant des 111 m de saut.

JEAN-YVES BLONDAT



La statue en bronze de l'explorateur écossais David Livingstone marque le début des chutes Victoria côté Zimbabwe.



La chute du diable, haute de 80 m est impressionnante par son débit, accéléré par l'étroitesse de la cascade.



Les chutes Victoria se déversent le long d'une faille d'1,7 km, le plus grand rideau d'eau au monde.



Le sentier de plus de 2 km longe les chutes dans une forêt tropicale surprenante dans cette région, résultat des embruns permanents.